La L2 : c'est cho

Par **jodie**, le **22/11/2005** à **22:26**

Je commence vraiment à être à bout .

Je bosse énormément mais ce n'est pas du tout récompensé : 8 en civil , 9 en droit administratif .Là je viens de rater un contrôle en D adm et j'ai d'autant plus la haine que je savais répondre à toutes les questions mais je n'ai pas eu assez de temps et j'ai un peu paniqué.
Pourtant le droit admi a été une révélation cette année.Je trouve cette matière passionnante ...j'aimerai vraiment faire un master de droit public mais pour le moment au vue de mes notes, je doute de mes capacités à pouvoir le faire.En plus j'ai déjà un an de retard (mauvaiz orientation après ma terminale), je ne regrette pas d'avoir changé de fillère mais la fac de droit en ce moment c plutot la panique pour moi !!!

Par **Morsula**, le **23/11/2005** à **07:45**

[color=indigo:1kpl2xqv]Essayes de reprendre confiance en toi, en te disant réellement que tu peux le faire, en souhaitant réussir. C'est rageant, je te comprend, de reçevoir de mauvaises notes alors qu'on bosse à fond, mais peut-être il y a t-il quelque chose qu'il te faudrait changer dans tes habitudes ? Il faudrait que tu essayes de comprendre pourquoi tu échoue et ainsi tu pourra réagir en conséquence.

Bon courage pour la suite, faut pas se démotiver faut aller de l'avant ![/color:1kpl2xqv][/color]

Par **Yann**, le **23/11/2005** à **08:28**

Les premiers exams en deuxième année ça fait souvent cet effet! C'est pour ça qu'on se rend compte qu'en première année on ne faisait pas vraiment du droit. La deuxième année est vraiment la découverte du droit au sens propre, et surtout la découverte du raisonnement juridique.
Mais pas de panique, je dirais que tes résultats ne sont pass si mauvais que ça. C'est pas brillant, mais c'est pas catastrophique. Tu peux encore largement te rattraper par la suite.
Il faut que tu redoubles d'efforts dans ton application, et peut-être que tu revois tes méthodes de travail. Parfois on bosses beaucoup, mais on n'est pas assez efficace dans notre travail. Il peut-être plus utile de bosser moins, mais mieux. C'est assez paradoxal, mais freiner un peu peut-être une solution quand on travail trop. Il faut savoir que passé un certain point l'efficacité

marginale est tellement minime que ça devient une perte de temps.
Si tu veux un bon conseil, avant les examens mets toi en condition, refais toutes les annales que tu peux trouver et tous tes td pour que les raisonnements et les formulations deviennent des automatismes, tu gagneras déjà beaucoup de temps en examens si t'as pas à rechercher comment tourner ta phrase et ton raisonnement.

Par **chloé**, le **24/11/2005** à **20:56**

je ne peux pas vraiment t'aider, juste te dire que tu n'es pas la seule dans ce cas! moi aussi L2 et aussi le choc cette année, effectivement la L1 ce n'est pas vraiment du droit... Mais rassure toi tes notes ne sont pas si catastrophiques, elles sont encore rattrapables! au passage, pour moi aussi le droit administratif a été une révélation et m'a conforté dans mon orientation (et surtout m'aide à supporter les cours de droit des obligations!)

bon courage!

chloé

Par **jodie**, le **04/12/2005** à **14:53**

Merci pour vos encouragements !! Je n'ai pas encore rattrappé ma moyenne mais je ne baisse pas les bras !
(Comme toi Chloé, je supporte le cours de droit des obligations !!)

bon courage à vous également

Par **legione**, le **19/12/2005** à **01:06**

Salut à toi !!

Moi aussi je suis en L2 à Nantes !
Tu sais koi !! j'ai en TD Stratif et Civil !! Et comme toi, j'ai environ 9 en civil.
En ce qui concerne l'exam de droit stratif, pas mal de monde s'est planté !!!! NORMAL, on a tous répondu aux questions comme si c'étaient du cours !!! OR , y'avais un arrêt à commenter !!! DOMAGE !!!!!

javascript:emoticon(':P')
Moqueur

Tu trouve la L2 dur ! NORMAL ! c'est pas mal tendu ! ENCORE PLUS QUAND ON A RIEN :)

GLANDE depuis le début Image not found or type unknown

Imagine un peu que j'ai pas encore lu le cours de pénal, de finances publiques un seule fois !

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

le reste n'est guère meilleur mais bon, il faut faire avec ...
On va faire pas mal d'impro en janvier et tout rattraper avec le 2em semestre t'inkiet pas!!!!
Allez je vais dormir ! j'ai décidé de commencer à bosser mes cours demain (rnfin aujourd'hui il est 1h passé ahah)
Au fait, t'es ds kel groupe !! on est peut être dans les même TD !!!!

@ ++ ET BONNE CHANCE POUR TES REVISIONS !!! LES PIRES SEMAINES DE L'ANNEE !!!

Par **legione**, le **19/12/2005** à **01:08**

ahhhh !!
PLEIN DE FAUTES D'orthographhe !!!!!!!! DESOLE !!!

OUI OUI ! j'ai U -0.5 sur l'exam de stratif du samedi matin !!!javascript:emoticon(':(')
Triste

Par **Pisistrate**, le **19/12/2005** à **02:01**

...

Par **jodie**, le **19/12/2005** à **08:56**

[quote="legione":26q73hbk]Salut à toi !!

Moi aussi je suis en L2 à Nantes !
Tu sais koi !! j'ai en TD Stratif et Civil !! Et comme toi, j'ai environ 9 en civil.
En ce qui concerne l'exam de droit stratif, pas mal de monde s'est planté !!!! NORMAL, on a tous répondu aux questions comme si c'étaient du cours !!! OR , y'avais un arrêt à commenter !!! DOMAGE !!!!!

javascript:emoticon(':P')
Moqueur

Tu trouve la L2 dur ! NORMAL ! c'est pas mal tendu ! ENCORE PLUS QUAND ON A RIEN :)

GLANDE depuis le début Image not found or type unknown

Imagine un peu que j'ai pas encore lu le cours de pénal, de finances publiques un seule fois !
le reste n'est guère meilleur mais bon, il faut faire avec ...
On va faire pas mal d'impro en janvier et tout rattraper avec le 2em semestre t'inkiet pas!!!!
Allez je vais dormir ! j'ai décidé de commencer à bosser mes cours demain (rnfin aujourd'hui il est 1h passé ahah)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Au fait, t'es ds kel groupe !! on est peut être dans les même TD !!!!

@ ++ ET BONNE CHANCE POUR TES REVISIONS !!! LES PIRES SEMAINES DE L'ANNEE !!![/quote:26q73hbk]

Salut !!

Je suis dans le groupe 2(toi aussi?) ! hihi moi aussi je n'ai pas encore lu le cours de finances publiques une seule fois !! Et encore pire , les insitutions communautaires ...je connais rien du tout et c coeff 3 !! Heureusement que les rattrappages existent !
Moi aussi , je me met à bosser today !! l'enfer commence lol !!

mhh, sinon j'ai td de stratif : le mardi soir 19h15-20h45, mercredi le civil 19h15-20h45 .

voili voulou, bon courage pour les révisions !!

Par **legione**, le **19/12/2005** à **23:12**

slt !!!!
.....et bien, tu réponds vite ahah !

Moi aussi je suis du groupe 2 oléééééé ! :lol:

OH, Je suis aussi ds le TD de civil du mercredi de 19h15 à 20h45 !!! Image not found or type unknown MINCE ALORS !!!!!!!!!!!!!!!!!! :lol:

NE ME DIT PAS QD MEME QUE TU AS LA MEME CHARGééé de TD Image not found or type unknown

WOW 2 fois TD 19h15-20h45 !! quel COURAGE !!!!! LE PIRE C'était FINANCES PUBLIQUES le jeudi matin 8h00 !!!!!!! %Ais bon, le premier semestre est fini oléééé olaaa ...
Je viens de voir le le début du cours d'institution là !!! C'EST KOI CE BORDEL !! on pourrrrrait :evil: :roll:

en faire un BOUKIN de ces poly!!!!!!!!!!!!!!!!!! Image not found or type unknown Image not found or type unknown

SA CRAINNNNNNNNNNNNNnt !!!!!! les cours sont longs !!! plus que ce que je pensais !!!!!!!! SA SENT l'IMPRO et le ratttttttrapagggggge ahahahahhaha MAIS MIEUX VO EN RIR K'EN PLEURER NON !!!!!!!

Quoi qu'il en soit ! je te souhaite de BONNNNES REVISIONS et de bonnes fêtes !!!!!!

Au fait, t'aurais pas MSN ??? on pourrais parfois comparer nos plans de CIVIL lol Oui, je suis

tjs HORS SUJET !!!!!!

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:(

Image not found or type unknown :(:(legione24@hotmail.com

@+

Par **jodie**, le **22/12/2005** à **17:03**

[quote="legione":3kjocdt0]slt !!!!
.....et bien, tu réponds vite ahah !

Moi aussi je suis du groupe 2 oléééééé ! :lol:

OH, Je suis aussi ds le TD de civil du mercredi de 19h15 à 20h45 !!! Image not found or type unknown MINCE ALORS !!!!!!!!!!!!!!!!!! :lol:

NE ME DIT PAS QD MEME QUE TU AS LA MEME CHARGééé de TD Image not found or type unknown

WOW 2 fois TD 19h15-20h45 !! quel COURAGE !!!!! LE PIRE C'était FINANCES PUBLIQUES le jeudi matin 8h00 !!!!!!! %Ais bon, le premier semestre est fini oléééé olaaa ...
Je viens de voir le le début du cours d'institution là !!! C'EST KOI CE BORDEL !! on pourrrrrait :evil: :roll:

en faire un BOUKIN de ces poly!!!!!!!!!!!!!!!!!! Image not found or type unknown Image not found or type unknown

SA CRAINNNNNNNNNNNNNnt !!!!!! les cours sont longs !!! plus que ce que je pensais !!!!!!!! SA SENT l'IMPRO et le ratttttttrapaggggge ahahahahhaha MAIS MIEUX VO EN RIR K'EN PLEURER NON !!!!!!!

Quoi qu'il en soit ! je te souhaite de BONNNNES REVISIONS et de bonnes fêtes !!!!!!

Au fait, t'aurais pas MSN ??? on pourrais parfois comparer nos plans de CIVIL lol Oui, je suis :(

tjs HORS SUJET !!!!!! Image not found or type unknown :(:(legione24@hotmail.com

@+[/quote:3kjocdt0]

Ben alors tu me files ton adresses msn et t'y est jamais !
Je veux savoir qui tu es dans notre super groupe de TD du mercredi soir !!! ???
sinon, ça avance les révisions ? Moi je suis dans le civil,...si tu as un pb pour les plans tu peux me demander ...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Je te souhaite également de bonnes fêtes !

+++

Par **legione**, le **27/12/2005** à **19:35**

slt !!

:)

dsl mais j'étais pas sur Nantes ces derniers jours ahah Image not found or type unknown

Bon, on se verra sur MSN alors !!!

Par **Talion**, le **01/01/2006** à **22:19**

;)

N'en déplaise à ceux qui l'animent je viens rompre ce "pv public" Image not found or type unknown pour signaler qu'il ne faut pas se soucier des notes de deuxième année, en particulier les premières semaines. Si les notes étaient élevées, la plupart se reposeraient sur leurs lauriers et le but est de vous maintenir sous pression tout au long du semestre afin que vous arriviez la rage au ventre à l'examen. Maintenant, le tout est de ne pas décourager totalement les étudiants en appliquant trop longtemps cette technique, mais nous entrons là dans des considérations pédagogiques

:)

qui n'ont lieu d'être Image not found or type unknown

Bon courage pour les partiels en tout cas, et malgré vos notes, n'oubliez pas que la participation en td peut très largement vous sauver la vie alors préparez bien vos séances.

Par **jodie**, le **01/01/2006** à **23:20**

[quote="Talion":23ws3zh1]N'en déplaise à ceux qui l'animent je viens rompre ce "pv public" ;)

Image not found or type unknown pour signaler qu'il ne faut pas se soucier des notes de deuxième année, en particulier les premières semaines. Si les notes étaient élevées, la plupart se reposeraient sur leurs lauriers et le but est de vous maintenir sous pression tout au long du semestre afin que vous arriviez la rage au ventre à l'examen. Maintenant, le tout est de ne pas décourager totalement les étudiants en appliquant trop longtemps cette technique, mais nous entrons là

dans des considérations pédagogiques qui n'ont lieu d'être

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:)

Image not found or type unknown

Bon courage pour les partiels en tout cas, et malgré vos notes, n'oubliez pas que la participation en td peut très largement vous sauver la vie alors préparez bien vos séances.[/quote:23ws3zh1]

lol !! Ben moi si au départ ça m'a donné effectivement " la rage au ventre" , là je suis plutot :(

déprimée et j'ai laissé tomber qql matières Image not found or type unknown !

En ce qui concerne la participation, hum ! En TD de droit adm : aucun point en plus et en civil : le grd maxi est 0.5 !

Par **legione**, le **01/01/2006** à **23:25**

Mais il a raison, il faut assister aux TDs !!! CAR:
- sa peut servir pour l'exam (+)
- On fait de belles rencontres !!!! Y'a de belles filles qui traînent parfois (++++++++++++++++++) ':shock:'

:)

Oléééééééééé !!! Encore un étudiant sérieux qui traîne sur juristudiant Image not found or type unknown :)

Bon, @ +++ les amis !! Image not found or type unknown

Par **Talion**, le **01/01/2006** à **23:47**

Mais il ne faut pas penser que la moyenne de td est nécessairement purement mathématique...d'où l'intérêt d'aller en td et d'y bouger ses fesses (aucun rapport avec le :D

poste précédent hein Image not found or type unknown).

Par **legione**, le **02/01/2006** à **23:00**

Franchement ! Vous êtes vraiment trop trop sérieux dans ce forum mince ! SURTOUT TALION !!!! ahahahahah

Voilà le genre de personne qui va à la fac POUR BOSSER et pas pour s'amuser

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:roll:

Image not found or type unknown :)

J'ai juste une chose à te DIRE : BRAVO Image not found or type unknown

@+

Par **Talion**, le **02/01/2006** à **23:25**

:lol:

Arf je suis catalogué Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **02/01/2006** à **23:36**

[quote="legione":3f3xbiq8]
Voilà le genre de personne qui va à la fac POUR BOSSER et pas pour s'amuser[/quote:3f3xbiq8] :lol:

Ouaip, et en plus sans être payé Image not found or type unknown Ceci dit je suis bien d'accord avec Talion. D'ailleurs :lol:

je te rejoins, nous serons catalogués ensemble Image not found or type unknown

Par **Talion**, le **02/01/2006** à **23:37**

[quote="mathou":322p9932]je suis bien d'accord avec Talion. D'ailleurs je te rejoins, nous :lol:

serons catalogués ensemble Image not found or type unknown [/quote:322p9932]

:lol:

Attention certains pourraient très mal interprêter ces propos Image not found or type unknown

Par **legione**, le **02/01/2006** à **23:48**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

j'y crois pas !! il y a même un complot maintenant ahah !!!
ET toi jodie t'en pense quoi ??? c'est quand même ton TOPIC !! en plus t'es dans le même groupe de TD que moi alors t'as ton mot à dire lol !!!!

Par **jodie**, le **03/01/2006** à **08:16**

Ben moi je vais également à la fac pour bosser !

En temps "normal", je suis très ultra motivée puisque j'adore le droit public et pour rien au monde je ne louperai un TD de droit administratif !! L'année dernière j'en ai pas loupé un seul en droit constitutionnel tellement que j'adorai le cours...Enfin bref , i kiff le droit public !!
Mais en temps " exam" , je suis démoralisée par la tonne de cours a ingurgiter (parce que c'est qd même très dur d'apprendre au fur et mesure!!!), je crois que je ne sais pas du tout m'organiser , je passe bien trop de temps sur les commentaires au détriment des autres matières ! Là ma moyenne doit être de 10 pile , les exams vont être cho !!!

Les bosseurs , bosseuses , comment vous vous organisez ? Je pense que j'ai vraiment un pb d'organisation (et pas de motivation...!!!)

Par **legione**, le **03/01/2006** à **15:29**

:)

serais-je le cancre dans ce forum ?? Image not found or type unknown

Moi j'ai une bonne méthode d'organisation à te proposer ! j'ai d'ailleurs déjà écrit cela sur un autre topic !! je vais te faire un copier/coller :

rEGLE 1: ECRIRE LISIBLEMENT teS COURS = si tu as PAPIRRRUS comme moi, tu vas déjà mettre 3h00 à déchiffffffffffrer !!!!!!!!!
rEGLE 2: Manger beaucoups de CHIPS en bossant tes cours car sinon, tu t'endors sur ton lit en lisant !! et oui c'est vraiment passionnnnant les cours !!!!!!!
rEGLE 3: utiliser des couleurs différentes pour SURLIGNER suivant l'importance de l'info
et j'en rajoute 1 ! : NE PAS PASSER TOUT LE WEEK-END A FAIRE TON TD DE CIVIL car :)

de toute façon tu aura un carton !!!! (enfin je parle pour moi Image not found or type unknown) je pense que la semaine il faut bosser sur les TD et le week-end sur les cours

VOIlà !

:cry:

P.S : MINCE, c'est de l'ironie quand vous dites que vous être la pour bosser ?? !! ?? Image not found or type unk
COMME QUOI, les étudiant ont vraiment une vie de M****

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **jodie**, le **03/01/2006** à **16:04**

:)

[quote="legione":wqcq8gkq]serais-je le cancre dans ce forum ?? Image not found or type unknown

Moi j'ai une bonne méthode d'organisation à te proposer ! j'ai d'ailleurs déjà écrit cela sur un autre topic !! je vais te faire un copier/coller :

rEGLE 1: ECRIRE LISIBLEMENT teS COURS = si tu as PAPIRRRUS comme moi, tu vas déjà mettre 3h00 à déchiffffffffffrer !!!!!!!!!
rEGLE 2: Manger beaucoups de CHIPS en bossant tes cours car sinon, tu t'endors sur ton lit en lisant !! et oui c'est vraiment passionnnnant les cours !!!!!!!
rEGLE 3: utiliser des couleurs différentes pour SURLIGNER suivant l'importance de l'info
et j'en rajoute 1 ! : NE PAS PASSER TOUT LE WEEK-END A FAIRE TON TD DE CIVIL car :)

de toute façon tu aura un carton !!!! (enfin je parle pour moi Image not found or type unknown) je pense que la semaine il faut bosser sur les TD et le week-end sur les cours

VOIlà !

:cry:

P.S : MINCE, c'est de l'ironie quand vous dites que vous être la pour bosser ?? !! ?? Image not found or type unk
COMME QUOI, les étudiant ont vraiment une vie de M****[/quote:wqcq8gkq]

Mdr !!!

Nan mais sérieux, tu fou vraiment rien ??? Comment tu l'as eu ta L1 ? Perso, je ne l'ai pas eu les mains ds les poches ! Puis les exams, c qd même pas mal de par coeur dc je vois pas comment il est possible de ne rien faire ! A moins d'avoir des connaissances juridiques innées ! lol Ou alors tu as été juriste dans une vie antérieure ?

Ps : tu te rends compte tu donnes une image de glandeur aux juristes nantais ! lol

Par **Yann**, le **03/01/2006** à **16:59**

Un jour j'ai empilé mes deux classeurs de première année, en volume ça faisait à peu près autant que celui du premier semestre de deuxième année... Ca donne une idée du volume à :(

avaler. Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **jodie**, le **03/01/2006** à **17:45**

[quote="Yann":1u0609n2]Un jour j'ai empilé mes deux classeurs de première année, en volume ça faisait à peu près autant que celui du premier semestre de deuxième année... Ca :(

donne une idée du volume à avaler. Image not found or type unknown [/quote:1u0609n2]

Mdr !! J'ai pas essayé de comparer par superposition de classeurs lol mais je veux bien te croire...Il y en a beaucoup plus et c surtout plus difficile car la L2 laisse place à la réflexion(mais au moins cplus intéressant).

Bref, en tout cas tu as bien de la chance d'être en Master de droit public ! A Nancy, c'est axé sur quoi ? Car à nantes, le master de droit public est tourné vers l'urbanisme, l'environnement... et c'est pas mon truc ...Moi j'aimerai bien faire du droit public comparé...mais je ne sais ds quelle université aller pour cela !!

Par **Yann**, le **03/01/2006** à **20:45**

On en a à Nancy, au second semestre il y a droit constitutionnel conmparé, et on a du droit matériel communautaire avec td sur deux semestres en master 1. En master II je préfère pas te dire de bêtise, mais je crois qu'il y a un master recherche de droit public comparé. Notre nouveau doyen est très branché droit internationnal (il est responsable du master 2 commerce internationnal par exemple), donc je pense qu'il va essayer de développer tout ce qui est transnationnal.

Par **legione**, le **03/01/2006** à **21:16**

[quote="Yann":19dake9w]Un jour j'ai empilé mes deux classeurs de première année, en volume ça faisait à peu près autant que celui du premier semestre de deuxième année... Ca :(

donne une idée du volume à avaler. Image not found or type unknown [/quote:19dake9w]

En effet ! il y a plus de cours en L1 (en quantité)! Cependant ! il faut dire une chose quand même !! l'an dernier j'ai débarqué dans certaines matières en ayant lu qu'une seule fois le :)

cours la vieille. J'ai reçu mon année sans rattrapage Image not found or type unknown

SOLUTION : passer par médecine, trouver la meilleur méthode possible pour retenir idiotement un cours en un temps record ! VA TENTER DE BOSSER UN COURS DE BIOCHIMIE !!! AL COTE LE CONSTIT c'est DE LA RIGOLADE !

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

PROBLEME DE LA 2ème année: j'ai pris le pliiii en ne travaillant pas les cours et là je mémorise pour le moment ! MAIS JE SUIS PAS DU TOUT ENTRAINE POUR LA REFFFLEXION A FOURNIR !!!!!
COMME QUOI MEME UN GLANDEUR DE JURISTE DE LA FAC DE NANTES A SES :(:)

LIMITES Image not found or type unknown :(Au moins je sais ce qu'il me reste à faire au 2nd semestre Image not found or type unknown

ALORS ON VA FAIRE AVEC ! MAIS j'ai confiance !!!!!!!!!!

Par **Talion**, le **03/01/2006** à **21:26**

:wink:

C'est déjà ça de gagné Image not found or type unknown

Allez les gens on se motive pour les partiels !

Par **legione**, le **03/01/2006** à **21:56**

:oops:

c'est tout ce qui nous reste ! la chaleur de vivre des membres de ce forum Image not found or type unknown

Par **Talion**, le **03/01/2006** à **22:00**

:cry:

Tu vas nous faire verser une larme toi... Image not found or type unknown

:)

Au passage, j'approche du statut de Licence et je suis bien content de cette évolution Image not found or type un

Par **legione**, le **03/01/2006** à **22:04**

:)

On espère tous cette évolution je pense Image not found or type unknown

BONNE CHANCE POUR TES PARTIELLLLLLLS là !! j'avais même pas vu que t'étais en

DEUG lol

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:)

Image not found or type unknown

Par **Talion**, le **03/01/2006** à **22:22**

Ah mais je suis en DEUG parce que je n'ai pas posté 50 messages....une fois ces messages :lol:

postés j'attendrai la Licence (tadaaaaaaaa) Image not found or type unknown

C'est vrai que certains peuvent trouver un peu dommage de ne pas avoir un statut :D

correspondant à son cursus, mais bon c'est marrant aussi Image not found or type unknown

:D

EDIT : Ca y'est ! ! ! Je suis licencié Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **04/01/2006** à **07:42**

:))

Licencier en 3 jours c'est un record Image not found or type unknown

Par **Olivier**, le **04/01/2006** à **09:56**

oui effectivement :D, d'ailleurs du coup on va augmenter les seuils pour les changements de :D

rang Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Non je déconne de toute façon c'est pas le nombre de posts qui compte mais leur qualité (enfin quand on a les deux c'est encore mieux hein...)

Par **Talion**, le **04/01/2006** à **21:15**

Euh je vais essayer...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:oops: :wink:

Image not found or type unknown mais bon j'etais désespéré d'être en deug il faut me comprendre Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **05/01/2006** à **08:03**

Moi j'en suis jamais sorti, j'ai pris du galon avant...

Par **Cynthia**, le **05/01/2006** à **12:23**

[color=violet:2w52scvm][b:2w52scvm]je viens mettre mon ptit grain de sel, bien que je ne soit :cry:

pas encore en 2eme année (satané 29 credits Image not found or type unknown)

J'ai suivit pdt un mois et demi les cours de ddeuxieme année en plus de ceux de premiere année que j'avais a rattrapé (droit constit et histoire des institutions)

J'vous dit pas, j'ai fais une sacré tete, droit administratif au deux semestre, droit penal, droit des obligations, institutions europeennes, finances publiques....

Je suis assez fiere de moi sur ce coup là, car je sais a quoi m'attendre l'année prochaine, la masse de travail et double, les cours sont deux fois plus intense... par contre cela m'a permis d'appréhender deja les matieres et d'avoir mes petit coup de coeur personnel... le droit des 8)

obligations Image not found or type unknown c'est la révellation , les contracts, les engagements alalal tout ce vocabulaire.
En plus c'est sur le fond du deja vu pour moi car je sors d un bts assistante de direction ou l eco droit etait une matiere fondamentale.
Par contre, je pensais que le droit penale me passionnerai.. mais non, par contre le droit administratif me plait toujours autant, deja en premiere année j'avais beaucoup aimé....

Donc je sais que pour l'année prochaine (comme pour mon second semestre cette année) ca :)

va etre rigueur, regularité du travail, volonté Image not found or type unknown et surtout comprehension et reflexion :))

sinon ca sers a rien Image not found or type unknown [/b:2w52scvm][/color:2w52scvm][/color]

Par **Talion**, le **05/01/2006** à **13:32**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

[quote="Cynthia":3ofx4dt9][color=violet:3ofx4dt9][b:3ofx4dt9]ca va etre rigueur, regularité du :)) travail, volonté Image not found or type unknown et surtout comprehension et reflexion sinon ca sers a rien Image not found or type unknown [/b:3ofx4dt9][/color:3ofx4dt9][/quote:3ofx4dt9]

:wink:

Et pour le reste, nous sommes là Image not found or type unknown [/color]

Par **vins2050**, le **05/01/2006** à **14:00**

j'ai fini mes partiels !!! (de médecine)
ce midi
6 matières tout en QCM
70 QCM avec 5 questions à chaque QCM soit 350 questions rien que pour 1 matière (la biologie cellulaire) à faire en 1H soit 10 sec par question ...
c'est la matière la plus longue mais pas la plus dure
enfin je ne suis pas mécontent d'avoir fini ...

Par **jodie**, le **05/01/2006** à **14:25**

[quote="Talion":34t22ico][quote="Cynthia":34t22ico][color=violet:34t22ico][b:34t22ico]ca va :) etre rigueur, regularité du travail, volonté Image not found or type unknown et surtout comprehension et reflexion sinon :)) ca sers a rien Image not found or type unknown [/b:34t22ico][/color:34t22ico][/quote:34t22ico]

:wink:

Et pour le reste, nous sommes là Image not found or type unknown [/quote:34t22ico]

mdr[/color]

Par **jodie**, le **05/01/2006** à **14:26**

[quote="vins2050":2zwuzv2m]j'ai fini mes partiels !!! (de médecine)
ce midi
6 matières tout en QCM
70 QCM avec 5 questions à chaque QCM soit 350 questions rien que pour 1 matière (la

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

biologie cellulaire) à faire en 1H soit 10 sec par question ...
c'est la matière la plus longue mais pas la plus dure
enfin je ne suis pas mécontent d'avoir fini ...[/quote:2zwuzv2m]

Félicitation!!...Euh et sinon tu sur un forum de droit tu viens faire koi ?lol

Par **Talion**, le **05/01/2006** à **14:42**

[quote="jodie":2vxqvhfq][quote="Talion":2vxqvhfq][quote="Cynthia":2vxqvhfq][color=violet:2vxqvhfq][b:2
:)

va etre rigueur, regularité du travail, volonté Image not found or type unknown et surtout comprehension et reflexion
:))

sinon ca sers a rien Image not found or type unknown [/b:2vxqvhfq][/color:2vxqvhfq][/quote:2vxqvhfq]

:wink:

Et pour le reste, nous sommes là Image not found or type unknown [/quote:2vxqvhfq]

mdr[/quote:2vxqvhfq]

:lol:

Euh oui enfin dans la limite du raisonnable hein Image not found or type unknown [/color]

Par **vins2050**, le **05/01/2006** à **19:38**

[quote="jodie":275zo0q9][quote="vins2050":275zo0q9]j'ai fini mes partiels !!! (de médecine) ce midi
6 matières tout en QCM
70 QCM avec 5 questions à chaque QCM soit 350 questions rien que pour 1 matière (la biologie cellulaire) à faire en 1H soit 10 sec par question ...
c'est la matière la plus longue mais pas la plus dure
enfin je ne suis pas mécontent d'avoir fini ...[/quote:275zo0q9]

Félicitation!!...Euh et sinon tu sur un forum de droit tu viens faire koi ?lol[/quote:275zo0q9]

:wink:

si tu suivais consciencieusement le forum Image not found or type unknown tu verrais que je suis le frère de jeeecy

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

(un des 4 "fondateurs" du site et forum et aussi association "juristudiant.com") que je connais aussi Olivier, Vincent et Yann et que je suis le premier après eux à mettre inscrit pour lancer le forum en janvier 2004
j'ai mis des sujets, je participais et on a eu les premiers "acolytes"
et puis je me suis attaché au forum (surtout ses sections actualités et baton rompus)

voila ...
:) :)

Image not found or type unknown Image not found or type unknown

vincent

Par **jodie**, le **05/01/2006** à **21:20**

[quote="vins2050":3qcvctmj][quote="jodie":3qcvctmj][quote="vins2050":3qcvctmj]j'ai fini mes partiels !!! (de médecine)
ce midi
6 matières tout en QCM
70 QCM avec 5 questions à chaque QCM soit 350 questions rien que pour 1 matière (la biologie cellulaire) à faire en 1H soit 10 sec par question ...
c'est la matière la plus longue mais pas la plus dure
enfin je ne suis pas mécontent d'avoir fini ...[/quote:3qcvctmj]

Félicitation!!...Euh et sinon tu sur un forum de droit tu viens faire koi ?lol[/quote:3qcvctmj]
:wink:

si tu suivais consciencieusement le forum Image not found or type unknown tu verrais que je suis le frère de jeeecy

(un des 4 "fondateurs" du site et forum et aussi association "juristudiant.com") que je connais aussi Olivier, Vincent et Yann et que je suis le premier après eux à mettre inscrit pour lancer le forum en janvier 2004
j'ai mis des sujets, je participais et on a eu les premiers "acolytes"
et puis je me suis attaché au forum (surtout ses sections actualités et baton rompus)

voila ...
:) :)

Image not found or type unknown Image not found or type unknown

vincent[/quote:3qcvctmj]

ah d'accordddddddddddddddd !!!
Je ne savais même pas qui était les 4 "pères fondateurs" du forum LOL ! Pères fondateurs,

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Schuman, Monnet... oulala dsl je pète un cable ac les révisions ...moi !!!

Vivement que les partiels se finissent ...ça commencent demain clak clak j'ai peur

Au secour

mode pétage de plomb

Par **legione**, le **05/01/2006** à **22:03**

vins2050, t'es partiels de médecine c'est de P1 ?? t'es BIzzzzzzzzzzzzzuuuuuuuuuu ou Karé ? ou CUBE Image not found or type unknown ?

A LA P1 ! c'est quand même une autre ambiance que la fac de droit MINCE ! sa me manque !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

MUSIQUE (QUE POUR LES CARRéééé !!!!!!!!!!!!!) :
qu'est-ce qu'un PU**** d'en**** de BIZUUUUUU !!!
DE LA MER***
POURKOI ????
PASKIL EN A PAS !!!!!!!
DE KOI !!!!!!!!

ETC ! enfin tu me comprends je pense Image not found or type unknown

Bon, koi qu'il en soit ! j'espère que t'as réussi ces QCm ! et BIOCH, toujours aussi chiant avec la lysine, l'arginine, les PKa...
ahah !

AU FAIT jodie, bonne chance pour demain ! même si tu ne passeras pas sur le forum ce soir !!! on se voie SAMEDI au PENAL !!! AMPHI C c'est sa ???? 9h00 !! partiel un samedi !! une honte !!!!!!!!!!!!! = 2 bus par heure ... enfin bon !

www.everestpoker.com est votre ami Image not found or type unknown

Par **jodie**, le **06/01/2006** à **11:45**

[quote="legione":yelbwdpy]vins2050, t'es partiels de médecine c'est de P1 ?? t'es

BIzzzzzzzzzzzzzuuuuuuuuuu ou Karé ? ou CUBE

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:)

Image not found or type unknown ?

A LA P1 ! c'est quand même une autre ambiance que la fac de droit MINCE ! sa me manque !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

MUSIQUE (QUE POUR LES CARRéééé !!!!!!!!!!!!!) :
qu'est-ce qu'un PU**** d'en**** de BIZUUUUUU !!!
DE LA MER***
POURKOI ????
PASKIL EN A PAS !!!!!!!
DE KOI !!!!!!!!
:)

ETC ! enfin tu me comprends je pense Image not found or type unknown

Bon, koi qu'il en soit ! j'espère que t'as réussi ces QCm ! et BIOCH, toujours aussi chiant avec la lysine, l'arginine, les PKa...
ahah !

AU FAIT jodie, bonne chance pour demain ! même si tu ne passeras pas sur le forum ce soir !!! on se voie SAMEDI au PENAL !!! AMPHI C c'est sa ???? 9h00 !! partiel un samedi !! une honte !!!!!!!!!!!!! = 2 bus par heure ... enfin bon !
:)

www.everestpoker.com est votre ami Image not found or type unknown [/quote:yelbwdpy]

:)

Ce matin je pense avoir réussi Image not found or type unknown

A demain pour le pénal : oué amphi C !!

+++

Par **vins2050**, le **06/01/2006** à **13:05**

[quote="legione":3q6ffec0]vins2050, t'es partiels de médecine c'est de P1 ?? t'es
:)

BIzzzzzzzzzzzzzzuuuuuuuuuu ou Karé ? ou CUBE Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

?[/quote:3q6ffec0]

CARREEEEE !!!!!

Au muse prête moi ta Lyre ...

hem hem dsl

oui je suis en P1 et carré
et oui j'ai passé mon concours à la foire exposition dans le hall B (on est 1600 cette année et il y avait 235 places en médecine l'année dernière)

http://www.medecine.uhp-nancy.fr/pages/ ... index.html

celles là sont impressionnantes :

http://www.medecine.uhp-nancy.fr/pages/ ... rce/6.html

http://www.medecine.uhp-nancy.fr/pages/ ... ce/15.html

http://www.medecine.uhp-nancy.fr/pages/ ... ce/24.html

aller bon courage à tous pour vos partiels...

Vincent

Par **legione**, le **06/01/2006** à **14:47**

moi j'ai planté en étant karé ! la galère !! FAUT SE SOUTENIR ENTRE KARéé AHAHAH !

Au fait, à Nancy ils vous font aussi le coup du POSER LES STYLOS ! TOUT LE MONDE DEBOUT ....

:)

C'est assez marrant de voir autant d'étudiants P1 AU GARDEEE A VOUSSSS !!!!!!!! Image not found or type unk

oué jodie
A demain ! j'ai encore quelque trucs a revoir en pénal !

JONAS

Par **jodie**, le **06/01/2006** à **15:16**

--->Hallucinantes les photos !!!!

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

--->bon courage pour tes révisions de droit pénal ! Moi je morte de fatigue et il me reste :(

encore pas mal de choses à apprendre Image not found or type unknown !!! et ce principe de légalité , j'en ai ma clak !!!!!!!!

Par **mathou**, le **06/01/2006** à **15:33**

Nom d'une pipe O_o Quel monde ! :lol:

Tu as oublié d'entourer ta tête en rouge, qu'on te localise... Je suis déjà sortie, oui Image not found or type unknow

--> Jodie : le principe de légalité, ça tombe relativement souvent (enfin j'avais eu comme sujet l'infraction inachevée, mais deux étudiants sur six ont été interrogés sur la légalité cette :)

année-là - c'était un oral), donc tiens bon, courage Image not found or type unknown

Par **legione**, le **06/01/2006** à **17:32**

olé ! le gandeur de service a besoinn d'un renseiiignement !!!!

Concernant le pouvoir du juge pénal !
j'ai compris que pour les REGLEMENTS, il a le droit de tous les interpréter et pour tous il peux vérifier la légalité MAIS jusqu'ou ????
Mais concernant la loi, c'est quoi sa limite ???
le contrôle de conventionalité il l'utilise parcequ'il ne peut pas vérifier la constitutionalité d'une loi mais peut-il le faire pour un reglement ??

VOILà ! je croyais comprendre mais je commence à mélanger ! grrrrrrrr !!! MERCI pour les :)

réponses Image not found or type unknown sinon je vais devoire ré-ouvrir le cours !!!!!!!!

Par **jodie**, le **06/01/2006** à **19:18**

Merci mathou , ben gsper que ça va tomber sur le pcp de légalité parce que je le connais vraiment par coeur, g eu ma dose là ! si g pas compris ce que c t MDR...par contre infraction inachevée...hum g zappé ce chapitre, je crois que je v m'y mettre ! Je v me coucher à quelle heure moi !! lol

Euh , sinon : le jupe pénal il peut écarter un réglement contraire au principe de légalité ayant

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

valeur constitutionnelle mais seulement ECARTER , pas d'annulation ! ça c réservé au juge administratif !
le JP il est pas juge de la conformité des lois à la constitution dc une loi imprécise dc contraire au pcp de légalité, il doit l'appliquer MAIS OUF le pcp de légalité a valeur internationale : art 7 de la CESDH il me semble or article 55 de la C° : Les traités, conv > lois dc il ECARTE l'application de la loi imprécise mais il l'ECARTe , il ne l'annule pas.

"PIGé ?" comme dirai notre bon vieux prof de droit administratif d'amphi
Au fait récite moi la hiérarchie des normes muah muah

Par **mathou**, le **06/01/2006** à **21:27**

:oops:

La panique d'avant les épreuves, je connais Image not found or type unknown Au besoin, lisez le plan du cours ou le sommaire de votre manuel pour vous re-situer dans la matière, vous verrez que les connaissances vont vous revenir au fur et à mesure.

Pour l'infraction inachevée (la tentative), il s'agissait surtout de se demander à partir de quelle étape de [i:2hp51ru1]l'iter criminis [/i:2hp51ru1] il pouvait y avoir punition, en rappelant d'abord les éléments constitutifs d'une infraction, de dire qu'il en manquait un dans la tentative, et les conséquences sur la qualification, etc. Je te le dis parce qu'à l'époque, c'était notre premier oral (en première année nous n'avions eu que des écrits), et que je ne construisais pas les introductions, ce que le professeur m'avait expliqué à la fin. Maintenant je fais l'effort, c'est plus clair pour structurer ce que je veux expliquer. D'ailleurs c'est grâce à ça que j'avais eu 18 en finances publiques, à cause de l'introduction en entonnoir et de la troisième partie " critiques ". Mais c'est pas évident au début, même si ça fait une bonne expérience.

Jette un coup d'oeil ici : http://www.juristudiant.com/site/module .icleid=104 pour la tentative :lol:

avant de te plonger dans ton livre. Voulais pas te faire peur moi Image not found or type unknown

Par **jodie**, le **08/01/2006** à **11:47**

Ce n'est pas tombé sur les infractions ché pas koi OUF et ça c'est plutôt bien passé !!

J'ai une question pour le droit adm (TD) , il me semble que ce n'est pas important de savoir ds le détail ce qu'est l'affermage, régie directe,habilitation unilatérale...pour un commentaire ou une dissertation.Est ce que je peux faire l'impasse sur ces points là (du moins ne pas les apprendre avec précision !) ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **legione**, le **08/01/2006** à **21:16**

SLT mlle !

Si le sujet de la dissert concerne la gestion des SP = le fait de ffaire l'impasse serait plutôt :)

domage Image not found or type unknown

Maintenant tu peux toujours choisir ma méthode :
PARTIE DU COURS QUE JE MAITRISE LE MOINS = SP donc j'ai décidé de choisir le sujet :)

qui ne l'englobera pas Image not found or type unknown quitte à faire le commentaire !!!!

:(

A TOI DE VOIR MAIS JE PENSE QUE DANS CE COURS, TOUT PEUT TOMBER Image not found or type unkno

:(:(:(:(:(:(:cry::cry::cry::cry::cry::cry::cry:

Au fait, ça avance tes révisions ?? j'ai tenté l'ADM sur 1 jour mais j'ai lamentablement échoué A CAUSe DU SP !

@ ++++++

Par **Deckard**, le **08/01/2006** à **21:26**

La l² c'est tellement chaud que mes partiels commencent demain, souhaitez-moi bonne chance les enfants.

Par **legione**, le **08/01/2006** à **21:38**

BONNE CHANCE M le L² !
:))

Image not found or type unknown

Par **Deckard**, le **08/01/2006** à **21:43**

Ouaip, la chance, c'est pour les perdants, et sur ce coup, je vais en avoir besoin...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **legione**, le **08/01/2006** à **21:51**

va y au KULO !
ON VA REUSSIR !

Par **Deckard**, le **08/01/2006** à **22:08**

Ouaip, c'est ce que je me dis aussi. T'inquiete, on est pas arrivé jusqu'ici pour se faire planter par des sujets à la c** :trombine vénère:

Par **legione**, le **08/01/2006** à **22:13**

oué enfin tout dépendra des sujets ! je deteste ces commentaires d'arrêts !!! LA GALERE DE TROUVER UN PLAN...

Par **Deckard**, le **08/01/2006** à **22:17**

Lol, demain j'ai un commentaire de 4 arrets à faire en civil, et je hais le civil. ça passe ou ça casse, personnellement, j'aime bien quand ça brasse. Allez t'inquiete legione, t'as le bon état :twisted:

d'esprit, suffit juste d'oser pour leur faire peur maintenant Image not found or type unknown

Par **legione**, le **08/01/2006** à **22:20**

va voir mon TOPIC STOP DROIT venez jouer ! tu va voir ce qu'il aut faire ! dilapide les prof :evil: :evil: :evil: :evil: :evil: :twisted: :twisted: :twisted:

virtuellllement !!!! Image not found or type unknown :twisted: :twisted:

Image not found or type unknown

Par **jodie**, le **09/01/2006** à **07:57**

[quote="legione":2lngkvb5]SLT mlle !

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Si le sujet de la dissert concerne la gestion des SP = le fait de ffaire l'impasse serait plutôt :)

domage Image not found or type unknown

Maintenant tu peux toujours choisir ma méthode :
PARTIE DU COURS QUE JE MAITRISE LE MOINS = SP donc j'ai décidé de choisir le sujet :)

qui ne l'englobera pas Image not found or type unknown quitte à faire le commentaire !!!!

:(

A TOI DE VOIR MAIS JE PENSE QUE DANS CE COURS, TOUT PEUT TOMBER Image not found or type unkno

:(:(:(:(:(:(:(:cry::cry::cry::cry::cry::cry::cry:

Au fait, ça avance tes révisions ?? j'ai tenté l'ADM sur 1 jour mais j'ai lamentablement échoué A CAUSe DU SP !

@ ++++++[/quote:2lngkvb5]

nan moi pour le service public, je pense qu'il faut juste savoir bien :
la définition du service public (IG + lien direct /indirect)
La différence SPIC/ SPA (ac objet ressource modalité fonctionnement)
super important: les 3 principes: égalité continuité mutabilité car ce sont des exigences du pcp de légalité .Puis sinon j'ai rapidement vu habilitation unilatérale et contractuelle

moi voilà j'ai bien synthétisé le cours sur le SP, te fais pas chier à apprendre la partie sur établissement pu, les SPI/ SPA ac tiers, agent, personnel...Je suis presque certaine que c pas important

Ajdh, je révise la partie sur le système institutionnel de l'Europe (j'aurai d'ailleurs ptet des questions à te poser car apparemment c bien compliqué et j'ai rien appris depuis le début de l'année !!)
Je pense qu'en inst comm le commentaire tombera sur un texte ou il faudra parler de : Union européenne = Etat fédéral ? et le projet de constitution ac mot " constitution" très trompeur...

Aussi : as tu compris le chapitre sur la citoyenneté européenne??? , je ne comprends rien !!

Bon courage pour ces derniers jours de révision !

Ne pas se décourager !! IL n' EST JAMAIS TROP TARD !!!

+++

Par **mathou**, le **09/01/2006** à **10:32**

[quote="jodie":d8xnhgf6] les SPI/ SPA ac tiers, agent, personnel...Je suis presque certaine

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

que c pas important[/quote:d8xnhgf6] :lol:

Et hop, je reviens faire peur Image not found or type unknown Non, je blague. Mais c'est une partie importante tout de même pour plusieurs raisons :
- c'est la base du cours de droit administratif des biens de troisième année concernant les dommages de travaux publics
- idem pour le cours de deuxième année sur la responsabilité administrative dans plusieurs sections et sur les contrats administratifs et leur régime particulier
- c'est un sujet, " la distinction SPA/SPIC " qui tombe souvent soit en première session soit au rattrapage (tombé deux fois à l'UAG ces trois dernières années et proposé tous les deux ans à l'antenne de Paris I Panthéon Sorbonne)

Donc, pas pour les examens, mais gardez cette partie de côté parce qu'elle vous reservira :wink:

Image not found or type unknown

Par **Talion**, le **09/01/2006** à **12:30**

Je confirme que la distinction spic/spa est un thème qui tombe souvent aux examens.

Par **jeeecy**, le **09/01/2006** à **12:47**

oh ca oui

pour avoir fait 2 2ème année à cause du droit administratif, je peux également confirmer que c'est même un des sujets favoris

Par **legione**, le **09/01/2006** à **14:28**

slt !
Pour la citoyenneté europeene, il faut bien le comparer par rapport à l'Etat Fédéral ! c'est ce :)

qui me semble important avec cette prof Image not found or type unknown

il y a juste à savoir que c'est un surplus à la citoyenneté NAT qui permet de donner 4 nvx droit au citoyens MAIS QUE SI L'ON REGARDE DE PLUS PRES, çA RESSEMBLE PLUS A UN SURPLUS DU STATUT DE NATIONAL (cf nationalité)

Sinon, pour distinction SPA/SPIC SA CRIANT LES GARS !!! moi je juste qu'il y a un arret BAc D'ELOKA ahah !

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Je dois continuer mes révisions ! je bosse la CAUSE en civil ! c'est chiant aussi !!!

N.B: JE NE TROUVE PLUS MON tOPIC sur LE POKER !!!!!! IL EST OU ??? ALLEZ

L'ADMINISTRATEUR !!!!! IL EST OU ??? Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **09/01/2006** à **15:14**

:wink:

Je l'ai mis dans la partie à bâton rompus, t'inquiète il est pas loin Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **09/01/2006** à **15:20**

[quote="legione":25wbeazm]slt !
Pour la citoyenneté europeene, il faut bien le comparer par rapport à l'Etat Fédéral ! c'est ce

qui me semble important avec cette prof Image not found or type unknown

il y a juste à savoir que c'est un surplus à la citoyenneté NAT qui permet de donner 4 nvx droit au citoyens MAIS QUE SI L'ON REGARDE DE PLUS PRES, çA RESSEMBLE PLUS A UN SURPLUS DU STATUT DE NATIONAL (cf nationalité)

Sinon, pour distinction SPA/SPIC SA CRIANT LES GARS !!! moi je juste qu'il y a un arret BAc D'ELOKA ahah !
Je dois continuer mes révisions ! je bosse la CAUSE en civil ! c'est chiant aussi !!!

N.B: JE NE TROUVE PLUS MON tOPIC sur LE POKER !!!!!! IL EST OU ??? ALLEZ

L'ADMINISTRATEUR !!!!! IL EST OU ??? Image not found or type unknown [/quote:25wbeazm]

arrete d'ecrire en majuscule tout le temps c'est chiant

Par **candix**, le **09/01/2006** à **16:49**

[quote="legione":qevq4nvg] N.B: JE NE TROUVE PLUS MON tOPIC sur LE POKER !!!!!! IL

EST OU ??? ALLEZ L'ADMINISTRATEUR !!!!! IL EST OU ??? Image not found or type unknown [/quote:qevq4nvg]

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

j'ai bien envie de donner une réponse comportant 3 lettres mais je m'abstiendrais pour ne pas :D

me faire mal voir sur le forum (si ce n'est deja fait Image not found or type unknown)

Par **Cynthia**, le **09/01/2006** à **17:00**

candix : DTC
:lol:

mdrrrrrrrrrr Image not found or type unknown

Par **legione**, le **09/01/2006** à **17:11**

C'est koi ce BINZZZ !!! :)

L'un qui me demande d'ARRETER D'ECRIRE EN MAJUSCULES Image not found or type unknown :)

L'AUtrE QUI VEUT ECREIRE 3 LETtres Image not found or type unknown

:)

MAIS je remercie l'administrateur de m'avoir permis de retrouver mon super TOPIC Image not found or type unkn

POURRQUOI ARrETER D'ECriRE COMME çA ??

ahahahahhaha :)

IL FAUT pas cheRcher LEgione Image not found or type unknown

Par **legione**, le **09/01/2006** à **17:17**

Yann (Modérateur Nancéien) ! je trouve pas mon TOPIC dans baton choueete !!!
T'as fait une erreur de manip ????
AHHHHHH !
QUE FAIRE ????

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Yann**, le **09/01/2006** à **17:42**

C'est vrai il adisparu, mais j'y suis pour rien, ou alors à l'insu de mon plein grès.
T'as qu'à en mettre un autre.

Par **jodie**, le **09/01/2006** à **17:42**

[quote="legione":3n8ulc8a]slt !
Pour la citoyenneté europeene, il faut bien le comparer par rapport à l'Etat Fédéral ! c'est ce :)

qui me semble important avec cette prof Image not found or type unknown

il y a juste à savoir que c'est un surplus à la citoyenneté NAT qui permet de donner 4 nvx droit au citoyens MAIS QUE SI L'ON REGARDE DE PLUS PRES, çA RESSEMBLE PLUS A UN SURPLUS DU STATUT DE NATIONAL (cf nationalité)

Sinon, pour distinction SPA/SPIC SA CRIANT LES GARS !!! moi je juste qu'il y a un arret BAc D'ELOKA ahah !
Je dois continuer mes révisions ! je bosse la CAUSE en civil ! c'est chiant aussi !!!

N.B: JE NE TROUVE PLUS MON tOPIC sur LE POKER !!!!!! IL EST OU ??? ALLEZ :(

L'ADMINISTRATEUR !!!!! IL EST OU ??? Image not found or type unknown :([/quote:3n8ulc8a]

je te remercie !

Personne aurait une petite définition de procédure de codécision à me donner ?

Par **jeeecy**, le **09/01/2006** à **17:46**

[quote="legione":1t99peas]Yann (Modérateur Nancéien) ! je trouve pas mon TOPIC dans baton choueete !!!
T'as fait une erreur de manip ????
AHHHHHH !
QUE FAIRE ????[/quote:1t99peas]
le recréer

:wink:

et arrete d'écrire en majuscule sinon c'est sur que tu ne retrouveras pas tes posts Image not found or type unknow

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **candix**, le **09/01/2006** à **17:54**

:D

ca ... c'est fait Image not found or type unknown

Par **legione**, le **09/01/2006** à **18:00**

C'EST koi Ce BorDeL !
PourKOI je DEvrais LE REcreer !!!!

C'est Koi ce DélIRRRR !!!!

C'est pas à toi que j'ai posé la question en plus !!!! :)

Je m'AddreSSE à YANN ! ALORS laisSE moi DIsCUTEr avEC lUI STP Image not found or type unknown

:)

MERCI Image not found or type unknown

Par **legione**, le **09/01/2006** à **18:04**

La procédure de codécision euuu ! je sais juste que c'est ce qui fait que le parlement prend du :)

poids à partir de je sais plus trop KEL TAITE Image not found or type unknown

:)

je commence à REVOIR INStituTIOn DEMAIN donc je te file la réponse si je trouve Image not found or type unkn

VOILà

:)

Bon, je vais refaire mon TOPIC POKER Image not found or type unknown

MERcI YANN poue la réponse ! j'avais même pas vu ton post à cAUse des 2 AUtres BrUT et leur COHALition ANTI-LEGIONE !!

Par **Yann**, le **09/01/2006** à **18:43**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

De rien, mais c'est vrai que tu devrais essayer d'arrêter d'écrire en majuscules, c'est pénible à lire. En principe on utilise les majuscule pour signaler qu'on crie, donc a moins que tu ne souhaite passer pour un gros énervé...
Un autre détail, si un modérateur te fait une remarque tiens en compte! Jeeecy a autant de droits que moi ici, et il peut prendre la décision de virer un de tes messages ou toute autre :wink:

sanction à ton égard sans avoir de compte à rendre, à bon entendeur Image not found or type unknown

Par **candix**, le **09/01/2006** à **19:02**

[quote="legione":e4mikzvw]à cAUse des 2 AUtres BrUT et leur COHALition ANTI-LEGIONE !![/quote:e4mikzvw]

euh ... You talking to me?
:cry: :lol:

j'ai rien fait de mal moi Image not found or type unknown Image not found or type unknown
:wink:

la réponse de Jeecy semble évidente Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **09/01/2006** à **19:39**

[quote="legione":38alhlds]C'est pas à toi que j'ai posé la question en plus !!!! :)

Je m'AddreSSE à YANN ! ALORS laisSE moi DIsCUTEr avEC lUI STP Image not found or type unknown

:)

MERCI Image not found or type unknown [/quote:38alhlds]
je vois pas le rapport puisque je donne la reponse a ta question

Par **jeeecy**, le **09/01/2006** à **19:48**
:wink:

[quote="candix":14jfl9ss]la réponse de Jeecy semble évidente Image not found or type unknown [/quote:14jfl9ss]

oui et je risque vraiment de me facher si tu continues

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:twisted:

Image not found or type unknown

et la sanction sera l'effacement pur et dur de ton post, Legione

Par **legione**, le **09/01/2006** à **23:12**

OuaIS OUais JEEci !

Je vois Que Tu T'AMUSES BIEN à RetiRER MES POst !!!!
TU vois, Le prolème C'est QUE Tu M'MPEChe de M'EXPRIMER enVERS LEs citOyens De lA TOILE ! ET CECI est CONTRAIRE à LA CEDH comme tu peux le savoir MonSIEUR magistère juriste d'affaires européen !!!
Alors Tu VAS STP ME remetttre Mon TOPIC afin de RESPEcter mon DROIT et EN :)

ContrePArtie, J'ACCEPTERAII D'ARRETER D'ecrire EN MAjuscule !!! Image not found or type unknown

P.S: Je suis tout LE TEMpS enERvé !! CE qui explikait Cette Notation!! A FORTIORI qd un modérateur, étudiant en droit !!!!!! NE RESPECTE PAS UNE NORME plaCé RELATIVEmenT EN HAUTEUR PAR rapport à LA HIERarchie des Normes de KELSEN !!!!!

@+

Par **Talion**, le **09/01/2006** à **23:15**

Legione je n'ai rien contre toi, mais c'est vrai que les blagues les plus courtes sont les meilleures. Les gens ne lisent même plus ce que tu écris.
Et de la modération de message au ban, nombreux sont les pouvoirs d'un modérateur sur un forum.

Par **legione**, le **09/01/2006** à **23:19**

oui mais un forum c'est fait pour s'exprimer ! et quandd tu fait un topic qui est suppréimé 2x de suite !!!!!!! la 2e fois ok c'est à cause des majuscules mais pas la première ! :)

et moi j'aime bien mon humour Image not found or type unknown

Par **Talion**, le **09/01/2006** à **23:45**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Assurément, mais un forum est un lieu de vie dans lequel il y a des règles.
Pour la seconde fois tu as saisi la raison de la suppression. Mais pour la première, il ne t'est venu en tête que peut-être il s'agissait d'une fausse manip, un topic supprimé au lieu d'être déplacé ?
Il y a peu de modos, et tellement de posts et sujets ces derniers temps qu'une erreur est possible :) Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **10/01/2006** à **00:00**

[quote="legione":2emi64ng]OuaIS OUais JEEci !

Je vois Que Tu T'AMUSES BIEN à RetiRER MES POst !!!!
TU vois, Le prolème C'est QUE Tu M'MPEChe de M'EXPRIMER enVERS LEs citOyens De lA TOILE ! ET CECI est CONTRAIRE à LA CEDH comme tu peux le savoir MonSIEUR magistère juriste d'affaires européen !!!
Alors Tu VAS STP ME remetttre Mon TOPIC afin de RESPEcter mon DROIT et EN ContrePArtie, J'ACCEPTERAII D'ARRETER D'ecrire EN MAjuscule !!! :) Image not found or type unknown

P.S: Je suis tout LE TEMpS enERvé !! CE qui explikait Cette Notation!! A FORTIORI qd un modérateur, étudiant en droit !!!!!! NE RESPECTE PAS UNE NORME plaCé RELATIVEmenT EN HAUTEUR PAR rapport à LA HIERarchie des Normes de KELSEN !!!!!

@+[/quote:2emi64ng]
d'une part ce n'est pas moi qui ai viré tes posts, ne la première fois, ni la seconde

ensuite on t'a prévenu que si tu n'arretais pas on supprimerai tes posts

conclusion = si tu n'es pas content va voir ailleurs

Par **candix**, le **10/01/2006** à **00:01**

[quote="legione":29fkiz5u]oui mais un forum c'est fait pour s'exprimer ! et quandd tu fait un topic qui est suppréimé 2x de suite !!!!!!! la 2e fois ok c'est à cause des majuscules mais pas la première ! :)

et moi j'aime bien mon humour Image not found or type unknown [/quote:29fkiz5u]

ah bah tu vois quand tu veux

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:))

:))

Image not found or type unknown tu sais ecrire normalement c'est cool Image not found or type unknown

:D

Talion futur mediateur de la république Image not found or type unknown

:))

Jeeecy ne t'enerve pas ca va lui passer ^^ il est sur le chemin du progres Image not found or type unknown

Par **legione**, le **10/01/2006** à **00:26**

QUoi, t'aimes pas le LEGIONE Show !!!!!!!!
QUI A ALORS SUPPRIMER MES TOpiCs SI C'est pas toi et pas YANN!
??

Il est médiateur de rien lui ! il dit qu'il veut supprimer mes topics et quand ils disparaissent il me dit que c'est pas lui !!!!!!!!!!!!!!

:)

Trouve le coupable dans ce cas Image not found or type unknown et direct sur la chaise electrikk §!!!!

N.B: au moins on peut dire que le sujet de jodie a du succes ! grâce à qui !!! LEGIONE !!!!!!!! ahah !!!!!!!!

"WE ARE LIVING IN AMERIKA, AMERIKA, IST WUNDERBARRRRRRRR..."

Par **Talion**, le **10/01/2006** à **00:45**

:(

Legione tu vas chanter Rammstein sur wwww.teletubbies.com si tu continues... Image not found or type unknown

Franchement oublie les majuscules, sauf après un point, c'est super chiant de te lire.

Par **mathou**, le **10/01/2006** à **01:20**

:lol:

http://jpoptrash.nihon-fr.com/portraits/portraits.htm : lire le premier portrait seulement Image not found or type unk

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Plus sérieusement : ce n'est pas facile de lire des phrases spaghettis ou qui sont des safaris pictographiques à la lecture. Les modérateurs sont là dans ce cas pour permettre une :wink:

meilleure lisibilité du forum, suivant la charte que les membres acceptent à l'inscription Image not found or type

Par **Yann**, le **10/01/2006** à **08:30**

:evil:

De plus on n'a pas de compte à rendre! Image not found or type unknown

Par **Cynthia**, le **10/01/2006** à **11:11**

Et je dirais meme plus :

[i:3p8g1psy]Zen, restons Zen.
Du sang froid dans les veines, Zen
Plus de choc à la chaîne, Zen.
Du calme à la vie comme à la scène,
Sans amour et sans haine,
Zen,
Sans amour et sans haine,
Zen,
Sans amour et sans haine,
Soyons Zen,
Zen.[/i:3p8g1psy]

[u:3p8g1psy]Zazie, Zen [/u:3p8g1psy][/i]

Par **Yann**, le **10/01/2006** à **11:14**

Bien, maintenant qu'il y a un sujet spécial flood on va en revenir au sujet initial: la L2. :wink:

Merci Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **10/01/2006** à **11:18**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

[quote="candix":48ghqbs3]Jeeecy ne t'enerve pas ca va lui passer ^^ il est sur le chemin du :))

progres Image not found or type unknown [/quote:48ghqbs3]

mais je suis zen de nature

seulement faut pas pousser le bouchon trop loin

et la il me semble avoir été clair quant à l'écriture en majuscule

pour tes posts qui disparaissent, on est 4 à pouvoir le faire : Yann, Olivier, Vincent et moi

mais c'est sur que si tu continues à ecrire en majuscule je ne prendrai pas de gants pour virer tes posts

et comme dit Yann on n'a pas de compte à rendre, surtout depuis que tu es prévenu!!!

Par **legione**, le **10/01/2006** à **11:24**

:)

NO MORE COMMENTS Image not found or type unknown

Par **Talion**, le **10/01/2006** à **12:28**

Au regard de ce qui se produit, je préconise l'application de la méthode "don't feed the troll"

Par **sanremo34**, le **13/01/2006** à **14:22**

Sans commentaire sur les cinq dernières minutes que je viens de passer à lire des.... comment dirais je... enfin là n'est pas le sujet !
J'en reviens à celui de ce post et qui qualifie tout à fait ce que je ne cesse de répéter depuis quelques temps "la L2 c'est très chaud!!".
Hier j'ai bouclé les écrits et si je pense ne m'en être pas mal sortie à part en institutions euro, je pense que le nettoyage contine en 2e année.
Au vue des sujets qui sont tombés, j'ai le sentiment qu'en 1e année, ils font le tri des gens qui ne bossent pas et ne sont pas motivés, tandis qu'en 2e année, ils veulent des étudiants qui savent "réfléchir"..
En tout cas, j'ai bossé comme une malade, à en oublier de fêter noel, nouvel an et même parfois de manger mais je ne sais pas si ça va payer à la hauteur du travail fourni et je 8) :? :shock: :twisted: :?:

confirme la L2 c cho!! Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:wink: :))

On décompresse comme on peut, surtout que l'oral c'est mercredi.. Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **13/01/2006** à **14:31**

Oui, on dit souvent qu'en première année on voit ceux qui sont fais pour étudier, et en deuxième année ceux qui sont fait pour étudier le droit.
Après chacun voit ça comme il veut.
Enfin en travaillant c'est faisable la preuve j'y suis arrivé!
Bon courage à tous...

Par **laurent14**, le **17/01/2006** à **09:32**

tiens, je suis en L2 à nancy, j'aimerais savoir qui la personne de la scolarité chargée de la L2 ? Si qqn sait, merci de l'info...

Par **jeeecy**, le **17/01/2006** à **13:23**

[quote="laurent14":3sgczhkn]tiens, je suis en L2 à nancy, j'aimerais savoir qui la personne de la scolarité chargée de la L2 ? Si qqn sait, merci de l'info...[/quote:3sgczhkn]
au niveau du coprs enseignant, un petit tour sur le blog Juristudiant (http://www.juristudiant.com/blog) et tu auras la reponse

au niveau administratif aucune idée mais c'est au premier étage tout de suite a droite, juste en dessous de la salle des enseignants

Par **legione**, le **22/01/2006** à **00:23**

Sa roule les filles ! :twisted:

Je passe par là donc je vous passe juste le bonjour : Image not found or type unknown

Par **sanremo34**, le **22/01/2006** à **11:23**

[quote="Yann":esl32iqd]Enfin en travaillant c'est faisable la preuve j'y suis arrivé! [/quote:esl32iqd]
tout à fait d'accord ! Pour moi comme je l'ai déjà dit au détour d'autres post, le travail et la

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

motivation sont la clé de la réussite.
Du moment qu'on a passé la 1e année, c'est qu'on doit apprécier au moins un peu le droit non ? Encore que certains, d'après ce que j'ai pu entendre, s'acharnent pour faire plaisir à leurs parents ou par rapport à des rêves d'enfant mais n'aiment pas vraiment le droit.
Là, je doute un peu quand même car le droit est une matière pas facile d'accès mais bon, ne :wink:

dit on pas que quand on veut, on peut ! Image not found or type unknown

Par **Delph**, le **22/01/2006** à **11:43**

:roll:

ouais faut vraiment avoir la positive attitude en ce moment.. Image not found or type unknown

les partiels du 1er semestre sont pas tout à fait finis, et tant que je n'ai pas les resultats, je pourrais pas tourner la page et penser au 2nd semestre !

Par **sanremo34**, le **22/01/2006** à **17:52**

Oui il faut être patient et compter un bon mois minimum avant les résultats. Moi aussi je trouve l'attente pénible par contre je pense qu'il vaut mieux se mettre tout de suite dans le bain, car le temsp manque bien souvent donc chaque minute compte..
Et je crois que justement il vaut mieux se concentrer tout de suite et bosser le plus :wink:

efficacement possible car ce qui est assimilé n'est plus à faire Image not found or type unknown

Par **jodie**, le **22/01/2006** à **18:29**

Je suis d'accord avec toi Sanremo34 !

J'ai pris la bonne résolution pour ce semestre ci de bien apprendre mes cours au fur et à mesure car ça plutôt été chaud les partiels pour moi...Je pense également que la motivation est très très importante !!

;)

Je vous souhaite à tous un bon 2nd semestre !! Motivé, motivé Image not found or type unknown

Par **Delph**, le **22/01/2006** à **21:17**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

nous les resultats, on les aura plus tôt cette année apparemment vers mi février je crois (nan :wink:

??) , et c'est tant mieux pour tourner la page et commencer le 4eme semestre Image not found or type unknown

Par **legione**, le **30/01/2006** à **00:39**

Arretez un peu de penser à bosser ! le semestre a commencé depuis une semaine à peine !!!!
là il est lundi : 00h37 !
je n'ai cours qu'à 13h00 ça c'est la belle vie ! PAS DE TD encore ahhhhhhhhhhhh qu'est-ce :roll:

que j'aime les débuts de semestre !!!!! Image not found or type unknown
:P :P :P :lol: :lol: :lol: :lol: :lol: :lol: :lol:

Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown

:lol:

Image not found or type unknown

Par **jodie**, le **09/06/2006** à **12:40**

:D :D :D

Et voilà, cette foutue L2 est validée Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Par **candix**, le **09/06/2006** à **13:05**

:))

félicitations Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **09/06/2006** à **13:07**

felicitations à toi

tu vas poursuivre en L3 je pense?

as-tu deja une idee de ce que tu projettes de faire cet été et plus tard?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **jodie**, le **09/06/2006** à **13:28**

[quote="jeeecy":2fijm189]felicitations à toi

tu vas poursuivre en L3 je pense?

as-tu deja une idee de ce que tu projettes de faire cet été et plus tard?[/quote:2fijm189]

Merci Jeeecy !

Oui je vais poursuivre en L3 à Nantes - Cette année j'ai adoré le droit administratif, l'année dernière le droit constitutionnel et j'aime bien aussi le droit international dc je projette de faire ensuite un master de droit public - Faire de la recherche et enseigner , j'aimerai bien mais bon, ...ce n'est pas gagné !

Cet été je pars un peu en vacances , ça va faire du bien !
Et au mois d'août je bosse !

voili voulou ! Et toi, ou en es tu ?

Par **sabine**, le **09/06/2006** à **15:29**

:))

Bravo Jodie! Image not found or type unknown

Par **legione**, le **09/06/2006** à **16:38**

oué le droit administratif à Nantes c'était cool ! :
6 au partiel du 1er semestre et encore un 6 pour le second lol

:P

En plus je l'ai pris avec td Image not found or type unknown

++
PS : VouS VOus RAPPPELLLEZEZZ de Moi Suuur Ce FOruM au FAiT ??

Par **candix**, le **09/06/2006** à **20:12**

[quote="legione":3vd70ehg]oué le droit administratif à Nantes c'était cool ! :

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

6 au partiel du 1er semestre et encore un 6 pour le second lol

:P

En plus je l'ai pris avec td Image not found or type unknown

++
[color=red:3vd70ehg]PS : VouS VOus RAPPPELLLEZEZZ de Moi Suuur Ce FOruM au FAiT ?[/color:3vd70ehg]?[/quote:3vd70ehg]

:lol:

bien sur, comment oublier? Image not found or type unknown [/color]

Par **sanremo34**, le **10/06/2006** à **13:30**

Bien sur qu'on se rappelle de tooii !!

Mais rassure toi moi aussi j'avais pris td en adm et j'ai eu 3 au partiel du 1er semestre et 7 au 2nd avec heureusement respectivement 14 puis 15 en Td.. Donc vas y comprendre quelque chose.

Mais as tu validé ton année ?

En tout cas, meme si je suis très déçue de mes notes, je suis super contente d'aller en L3. :?:

J'ai l'impression qu'enfin les choses sérieuses Image not found or type unknown vont réellemetn commencer, si je puis m'exprimer ainsi.
Par contre je bosse tout l'été et ça c'est moins rigolo mais bon, ça fera plaisir à mon banquier :wink:

et que ne ferais je pas pour lui ! Image not found or type unknown

Par **sabine**, le **10/06/2006** à **18:09**

Bravo tout le monde pour les résultats! Moi j'espère bien y aller en L2!! :shock: Mais vous avez

passés vos partiels quand pour avoir vos résultats maintenant?? Image not found or type unknown

Par **candix**, le **10/06/2006** à **19:19**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

[quote="sabine":yhw70zgw]Bravo tout le monde pour les résultats! Moi j'espère bien y aller en :shock:

L2!! Mais vous avez passés vos partiels quand pour avoir vos résultats maintenant?? Image not found or type un

[/quote:yhw70zgw]

+1 moi aussi j'espere passer, dernier épreuve : lundi 12h oral d'histoire des institutions judiciaires

Par **deydey**, le **11/06/2006** à **12:01**

mes partiels étaient entre le 5 mai et le 15 mai à raison d'une épreuve tous les deux jours (sauf exceptions)... et j'ai eu mes résultats le 31 mai (officieusement) et le 1er juin (officiellement)... donc cela ne devrait pas trop tarder pour les autres... en tout cas bon courage pour les révisions...

Par **sanremo34**, le **11/06/2006** à **14:30**

Pareil pour nous à Nice !
Partiels du 6 au 10 mai (L2) et résultats rapides oblige puisque les rattrapages ont commencé depuis au moins une semaine voire plus.
En fait on a eu les résultats il y a près de 3 semaines déjà !!
L'avantage est de ne pas avoir le temps de trop stresser en attendant mais moins rigolo pour ceux qui vont aux rattrapages. :wink:

Enfin, j'y ai encore échappé cette année mais je compatis Image not found or type unknown

En tout cas bon courage à ceux qui sont encore en exams et bonne chance aux autres mais :))

aussi bonnes vacances ! Image not found or type unknown

Par **akhela**, le **11/06/2006** à **23:30**

sur Strasbourg pour les M1 uniquement ça avait eu lieu les 3 1er semaines de mai et les résultats le 1er juin (pour les rattrapages les 16 juin).
Pour les licences: 2 semaines après les M1 et un système de rattrapage biscornu. (cession de janvier 2006 en jancier 2007 et juin 2006 en juin 2007).

Par **legione**, le **14/06/2006** à **19:28**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

[quote="sanremo34":5tpoemkc]Bien sur qu'on se rappelle de tooii !!

Mais rassure toi moi aussi j'avais pris td en adm et j'ai eu 3 au partiel du 1er semestre et 7 au 2nd avec heureusement respectivement 14 puis 15 en Td.. Donc vas y comprendre quelque chose.

Mais as tu validé ton année ?

En tout cas, meme si je suis très déçue de mes notes, je suis super contente d'aller en L3. ???

J'ai l'impression qu'enfin les choses sérieuses Image not found or type unknown vont réellemetn commencer, si je puis m'exprimer ainsi.
Par contre je bosse tout l'été et ça c'est moins rigolo mais bon, ça fera plaisir à mon banquier ;wink:

et que ne ferais je pas pour lui ! Image not found or type unknown [/quote:5tpoemkc]

Oui j'ai validé...

Par **sanremo34**, le **14/06/2006** à **21:08**

bon et bien c'est super ! Félicitations en tout cas et bonnes vacances.

Par **sabine**, le **19/10/2006** à **08:58**

Je réouvre un vieux sujet maintenant que je suis moi même en L2! (s'il avait mieux fallu que j'en créé un autre dites le moi!).

Alors voilà! Pour les instants les amphis ça se passent bien même si j'ai un peu de mal en droit des obligations...

Par contre pour les TD, le chargé de TD de droit civil a dit à certains groupes, sachant qu'on a ??

tous le même, qu'il fallait 30 heures pour préparer sont TD Image not found or type unknown Je veux bien mais dans ce cas là on va même plus aux autres cours! Et sinon j'ai tout mes TD le même jour (le :cry:

vendredi) et à la suite (même pas de pause déjeuner Image not found or type unknown), vous pensez que ça pourra me défavoriser lors des périodes de contrôles ou non?

Par **Elea**, le **19/10/2006** à **09:13**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:shock:

30h ??????? pour un seul TD ???????????? Image not found or type unknown

euh il carbure à quoi?
j'ai jamais passé 30h sur un TD meme en L2 ! tu ne vis plus si tu y passes 30h sur chaque TD! [u:3dat5kfa]en moyenne[/u:3dat5kfa] je dois y passer 6h sur un... ca varie selon la difficulté.

Par **maolinn**, le **19/10/2006** à **13:38**

Il parlait pas sur tout le semestre???
car j'ai un de me chargé de TD qui parle de 3h pour un TD donc x10 ça fait bien 30.

En tous cas ne t'occupe pas de ça et travaille à ton rythme comme tu l'a fait pour la L1, si tu as réussi à passer c'est pour une bonne raison.

Un conseil : ne te laisse pas prendre par le temps; vu que tu as tous tes TD le même jour reparti ta somme de travail sur la semaine, au besoin fais un planning que tu essayeras de respecter au maximum. Pour les contrôles parfois les chargés de TD s'arrangent avec les élèves pour ne pas le faire la même semaine qu'une autre matière, donc n'hésite pas à en parler à ton chargé de TD, et puis si tu as bien bossé pendant le semestre tu n'auras pas trop besoin de t'acharner pour le contrôle final.

voilà bon courage !

Par **sabine**, le **19/10/2006** à **15:24**

Ok! C'est bien ce que je me disais! Mais il s'agit bien du nombre d'heures par semaine! Je :lol:

verrais bien s'il nous répète la même chose demain! Image not found or type unknown

:lol:

T'inquiète pas Maolinn les planning ça me connait! Image not found or type unknown Après pour ce qui est de réussir :?

mon année je vous dirais ça en juin Image not found or type unknown

Par **otso**, le **19/10/2006** à **22:21**

euh rassurez moi ca reste abordable quand meme la L2 ?? Parce que bon.... vous me faites

peur la

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:lol: :shock:

Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Par **Olivier**, le **19/10/2006** à **22:29**

Je sais pas si c'est abordable, mais à partir du moment où il existe des étudiants de L3 et plus a priori c'est que c'est faisable quand même !

La preuve même les modérateurs et admin du forum l'ont eue leur L2 !

Par **otso**, le **20/10/2006** à **07:18**

[quote="Olivier":1lx7n9zj]Je sais pas si c'est abordable, mais à partir du moment où il existe des étudiants de L3 et plus a priori c'est que c'est faisable quand même !

La preuve même les modérateurs et admin du forum l'ont eue leur L2 ![/quote:1lx7n9zj]

:roll: :roll:

oh ba oui alors là c'est plus que faisable du coup. Image not found or type unknown Image not found or type unknown
:P :P :P

lol Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Par **Cynthia**, le **20/10/2006** à **13:03**

assister au cours
travailler regulierement ses cours
participer et faire son boulot en td
lire des périodiques
lire lire lire et lire de ques sais je (pratique dans le bus ou le train) ds manuels (juste des ptits passages histoires d'approfondir un theme)
= élements indispensables a la réussite

apres bah il faut aimer .... biensure mais bon c est un peu comme une passion ...

Par **sabine**, le **20/10/2006** à **16:32**

Je viens de finir ma 1ère journée de TD. Autant l'administratif et le pénal me semblent

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:cry:

accessibles autant le civil Image not found or type unknown Je pense que la méthodologie du commentaire d'arrêt va beaucoup me servir mais même avec j'ai l'impression que c'est impossible de trouver un plan correct Image not found or type unknown

Par **woodgecko**, le **02/11/2006** à **21:16**

je viens de relire ce post et je n'ai qu'une seule chose à dire : vivement que je valide aussi la L2 et que j'y repense l'été allongé sur la plage en me disant " hun hun hun j'ai validé ma L2 j'suis trop content "

nan mais c'est vrai quoi , là c'est boulot , boulot , boulot , le soleil qui se couche à 15h00 alors qu'il se lève à 11h00 , un climat aussi agréable qu'une rage de dents (et en plus j'ai une rage de dents) et pour finir un amphi qui doit être sponsorisé par tous les kinés de nancy tellement il nous pète le dos .

Bon je sais je râle , mais y'a des bons côtés , ça fait des souvenirs sympas tout de même .

Par **maolinn**, le **03/11/2006** à **00:10**

[quote="woodgecko":3l49r4q2] un amphi qui doit être sponsorisé par tous les kinés de nancy tellement il nous pète le dos . [/quote:3l49r4q2]

+1 !!!!!

Par **deydey**, le **03/11/2006** à **09:55**

[quote="maolinn":2rri5rvj][quote="woodgecko":2rri5rvj] un amphi qui doit être sponsorisé par tous les kinés de nancy tellement il nous pète le dos . [/quote:2rri5rvj]

+1 !!!!![/quote:2rri5rvj]

ce n'est que trop vrai et pas uniquement à Nancy...

Par **sanremo34**, le **03/11/2006** à **13:30**

Je confirme, à l'autre bout de la France, c'est exactement pareil..

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Si on a la vue (et moins froid... BRRRR je grelotte pour vous, moi qui me languis déjà de la chaleur alors que le froid n'est pas encore vraiment au r-v!!) par contre on les sent passées :cry: :twisted:

les longues heures à gratter sur ces bouts de bois raides comme la justice.. Image not found or type unknown Image not found or type unknown

:lol:

Heureusement il reste l'humour ! Image not found or type unknown

Par **sabine**, le **20/12/2006** à **21:35**

:roll:

1er semestre presque terminé et déprime en perspective! Image not found or type unknown J'ai eu de bonnes notes aux interros mais j'ai le sentiment d'avoir raté mes galops d'essai de civil ET de pénal! Et oui :lol:

les 2 tant qu'à faire! Image not found or type unknown En plus demain j'ai mon oral en droit des obligations donc ce :cry:

n'est pas la joie Image not found or type unknown

Par **maolinn**, le **21/12/2006** à **14:39**

Je profite du up du topic pour souhaiter bon courage à tous le monde pour les révisions qui s'annonce pendant les vacances....

De mon côté je n'ai pas eu toutes mes notes du semestre donc je ne sais pas trop où j'en suis mais je sais que je n'ai qu'une chose à faire quoi qu'il en soit: faire de mon mieux!

Par **woodgecko**, le **21/12/2006** à **17:35**

aie aie aie , dans 1h00 j'ai le résultat de ma colle de civil , je sens que je me suis ramassé :twisted: :?

Image not found or type unknown C'est trop la galère Image not found or type unknown

Par **zazou**, le **21/12/2006** à **20:07**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

bon bonne chance à tous pour vos exams, et voyez toujours positif

:))

joyeuses fetes à tous Image not found or type unknown

Par **Murphys**, le **21/12/2006** à **22:05**

Finis mes fondas:
En obligation: 1 commentaire, ce que mon prof n'a pas fait au premier semestre de L2 depuis des années
En stratif: dissert ou commentaire, j'ai pris le commentaire

:lol:

Avant avant hier jvisais la mention....maintenant la moyenne générale Image not found or type unknown

Par **deydey**, le **21/12/2006** à **22:52**

[quote="Murphys":1y6k7b3l]Finis mes fondas:
En obligation: 1 commentaire, ce que mon prof n'a pas fait au premier semestre de L2 depuis des années
En stratif: dissert ou commentaire, j'ai pris le commentaire

:lol:

Avant avant hier jvisais la mention....maintenant la moyenne générale Image not found or type unknown

[/quote:1y6k7b3l]

je cris que je suis dans le même cas que toi, sauf que mes partiels c'est arpès les vac... mais peut-on parler de vac???

Par **maolinn**, le **21/12/2006** à **23:30**

[quote="deydey":2czkf1gz]... mais peut-on parler de vac???[/quote:2czkf1gz]

:evil:

Des vacances studieuses... Image not found or type unknown

Par **sabine**, le **22/12/2006** à **09:20**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Encore que cette année on a une semaine complète après le 1er janvier... Donc on peut tout :wink:

de même se reposer un peu entre les 2 fêtes Image not found or type unknown

:roll:

J'ai râté mon oral mais je devrais avoir ma note aujourd'hui donc je crois les doigts. Image not found or type unkno

Par **woodgecko**, le **22/12/2006** à **10:12**

:lol:

bon ben tout compte fait c'était pas si catastrophique Image not found or type unknown

je suis content , j'ai eu un peu plus que la moyenne à chaque colle , c'est pas un exploit mais c'est déjà ça . Mais tout de même , c'te L2 ...

Par **sabine**, le **22/12/2006** à **10:18**

C'est bien. Et puis je pense que si tu compare avec les autres personnes de ton amphi tu :roll:

t'apercevras que peu ont eu la moyenne Image not found or type unknown

Par **woodgecko**, le **22/12/2006** à **10:25**

oui c'est sûr . ça m'a fait mal au coeur pour certains qui ont bossé et se sont ramassé . Enfin bon , la moitié de l'année est presque faite , l'autre passera vite , vivement la L3

Par **sabine**, le **22/12/2006** à **10:26**

C'est surtout ça qui énerve. Quand on a bossé et que ce n'est pas récompensé... Mais on m'a :roll:

dit quand L3 c'était moins le cas. J'espère que c'est vrai Image not found or type unknown

Par **pab**, le **22/12/2006** à **10:39**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

[quote="deydey":33lx2czb][quote="maolinn":33lx2czb][quote="woodgecko":33lx2czb] un amphi qui doit être sponsorisé par tous les kinés de nancy tellement il nous pète le dos . [/quote:33lx2czb]

+1 !!!!![/quote:33lx2czb]

ce n'est que trop vrai et pas uniquement à Nancy...[/quote:33lx2czb]

Pas vraiment utile, mais je confirme qu'à Sceaux les sièges sont horriblement inconfortables. Enfin, si on peut appeler deux planches de bois et un écrou " siège ".

Par **Camille**, le **22/12/2006** à **13:42**

Bonjour,
[quote="pab":3qqi67py][quote="deydey":3qqi67py][quote="maolinn":3qqi67py][quote="woodgecko":3qqi
un amphi qui doit être sponsorisé par tous les kinés de nancy tellement il nous pète le dos . [/quote:3qqi67py]

+1 !!!!![/quote:3qqi67py]

ce n'est que trop vrai et pas uniquement à Nancy...[/quote:3qqi67py]

Pas vraiment utile, mais je confirme qu'à Sceaux les sièges sont horriblement inconfortables. Enfin, si on peut appeler deux planches de bois et un écrou " siège ".[/quote:3qqi67py]

Allez, allez ! Arrêtez de vous plaindre ! Pensez aux moines bénédictins du Moyen Age debouts devant leurs écritoires à tracer leurs enluminures :D pendant :D des heures :D et des :D heures,

à l'aide d'une plume d'oie et à la lueur d'une chandelle... Image not found or type unknown

Par **candix**, le **22/12/2006** à **22:23**

bon pour en revenir au sujet

la L2 c'est trop chaud et c'est vrai, j'ai mes 3 oraux le meme jour à la rentrée
un à 11h, un à 15h et un à 15h30... euh ??? je fais quoi moi ??? je me coupe en deux ???
:cry: :cry: :cry: :cry:

Image not found or type unknown

Par **maolinn**, le **22/12/2006** à **22:33**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

[quote="candix":37db6sb5]bon pour en revenir au sujet

la L2 c'est trop chaud et c'est vrai, j'ai mes 3 oraux le meme jour à la rentrée
un à 11h, un à 15h et un à 15h30... euh ??? je fais quoi moi ??? je me coupe en deux ???
:cry: :cry: :cry: :cry:

Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown [/quote:37db6sb5]

Bon courage, j'espère que tu vas pouvoir t'arranger avec les profs (n'essaye pas trop de discuter avec Sinkondo, si tu passes un de ces oraux avec lui, c'est un conseil lol) mais vois avec les autres ou va directement à l'administration même si j'ai bien peur qu'on t'envoie une :roll:

fois de + sur les roses... Image not found or type unknown

Par **Murphys**, le **23/12/2006** à **12:19**

8) :lol:

A Strasbourg, nous avons tout nos oraux à l'ecrit. Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Par **sabine**, le **23/12/2006** à **13:01**

Pareil chez nous... Mais quand je vois comment ils ont eu du mal à organiser nos oraux je :lol:

préfère quand ça se passe à l'écrit! Image not found or type unknown

Par **pic**, le **25/12/2006** à **23:59**

[quote="sabine":1e1l8cqj]C'est surtout ça qui énerve. Quand on a bossé et que ce n'est pas :roll:

récompensé... Mais on m'a dit quand L3 c'était moins le cas. J'espère que c'est vrai Image not found or type unkn
[/quote:1e1l8cqj]

C'est surtout l'inverse qui m'agace : qu'on ait pas bossé, et par coup de chance qu'on ait réussi. Je connais quelques spécimens qui marchent rien qu'au bol, qui n'ouvrent jamais un bouquin et quasi jamais leur cours.

Sinon, je dois être un des rares dans ce cas à vous lire, mais j'ai trouvé la 1ere année bien

plus ardue que la 2e.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:wink:

Image not found or type unknown

Bon courage pour vos examens.

n'hésitez pas à faire appel à moi si vous avez besoin de conseils, tuyaux et cie.
:lol:

signé un vétéran du droit Image not found or type unknown

Par **paul12**, le **12/01/2007** à **12:52**

bonjour, j'ai un tout petit problème !

je suis inscrit en L2 droit à nancy, comme vous le savez les exams ont commencé, j'en ai eu un hier, j'en ai un autre aujourd'hui à 5h.

en octobre je suis parti à l'étranger dans le cadre d'une eventuelle formation sur place ce qui fait que n'etant pas sur nancy j'ai bien evidemment manqué des séances de TD... à mon retour j'ai donc reçu une lettre, me demandant de justifier les absences sous 15 jours, a laquelle j'ai immediatemment répondu, expliquant ma situation, et présentant mes excuses... c'etait donc en octobre, et la scolarité ne m'a pas ensuite recontacté, donc je me dis que c'est ok !

ce matin, soit le 12 janvier et alors que les exams ont commencé, je reçois une lettre écrite hier me disant que par arreté du 22 décembre je ne pouvais pas me présenter aux exams de :shock: :(

la premiere session en raison d'absences injustifiées ! Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Alors je me demande pourquoi ils ne m'ont rien dit à réception de ma lettre en octobre et pourquoi un arreté du 22 décembre n'arrive en recommandé chez moi que ce matin et alors :(

que la période d'exams a commencée ? Image not found or type unknown Qu'est - ce que je peux faire maintenant ??

Par **mathou**, le **12/01/2007** à **13:05**

Aïe... En théorie le réglement de la fac prévoit qu'après deux absences injustifiées à des TD l'étudiant est déclaré défaillant pour la première session, il a été modifié l'année dernière si je me souviens bien. Mais je n'ai pas en tête les modalités précises.

La formation que tu devais suivre n'était pas dans le cadre de l'université, pas de convention

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

de stage par exemple ? Tes chargés de TD n'étaient pas prévenus en avance ?

Il faudrait contacter l'administration pour leur expliquer... ou contacter Vincent puisqu'il est élu étudiant. Qu'est-ce que vous en pensez les autres ?

Par **paul12**, le **12/01/2007** à **13:23**

je crois que c'est 4 absences, et non 2...
ça fait mal d'apprendre ça alors que je révise comme un dingue et que ce soir j'ai l'exam d'anglais qui me semblait bien pépére donc j'avais la péche.

non je n'avais pas prévenu la scolarité avant et j'en conviens, c'etait pas très malin mais en même temps je suis pas parti 3 mois et j'ai ensuite "justifié" mes absences... et on ne m'a pas dit que c'etait insuffisant ou quoi que ce soit, on ne m'a rien dit, je dépose la lettre dans la boite aux lettre spéciale L2 parce que la scolarité est fermée, j'aurai peut etre du repasser plus tard pour parler de vive voix mais bon quand on a cours les horaires de la scolarité sont pas supers et j'avais laissé mon numéro et si y'a problème on peut m'appeler pour me le dire ! Ou une lettre ou quoi que ce soit mais si on ne me recontacte pas j'en conviens que c'est réglé, non ?

et c'est trois mois après que je reçois cette lettre... la L2 c'est deja chaud comme le dit le titre, alors si en plus je dois me passer de la session de janvier !!!

Par **bob**, le **12/01/2007** à **13:41**

Passe tes exam, essaie de paspenser à ce problème et après tu auras 15 jours pour régulariser ta situation.

Par **paul12**, le **12/01/2007** à **13:45**

:?

oui mais non Image not found or type unknown la lettre indique "vous ne pouvez plus vous présentez à la premiere session d'examens", il n'est pas mention de 15 jours disponibles et j'ai peur de me présenter :?

à l'examen et me faire dégager purement et simplement Image not found or type unknown

je viens d'essayer d'appeller l'administration, ça ne réponds pas, j'vais attendre 14h pour réessayer...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **zazou**, le **12/01/2007** à **14:10**

je confirme que la L2 c'est chaud, un de mes copains regrette d'etre parti de L1 car il galère légèrement en L2 meme la matière où il se sent à l'aise. Mais nous nous sommes tous engagés dans des études difficile faut juste travailler régulièrement et etre motivé et on peut y arriver, et s'entraider entre étudiant meme si certains étudiants sont très soliaire surtout dans ma fac, chacun travaille pour soit c'est dommage mais bon

Par **magic_icegirl**, le **12/01/2007** à **14:49**

:D

Miam, vivement l'an prochain Image not found or type unknown

Par **zazou**, le **12/01/2007** à **15:00**

:lol:

comme tu dis mais restons positif, y a les grandes vacances pour réviser Image not found or type unknown

Dire que je veux aller jusqu'en Master, mon dieu, je m'engage dans de longues études

Par **mathou**, le **12/01/2007** à **15:13**

Je ne connais pas le personnel de la L2, mais en L3 ils m'avaient téléphoné pour un problème de matières...

C'est effectivement embêtant de ne pas les avoir prévenu à la scolarité, ne serait-ce que par convention tu aurais été exonéré momentanément des cours et TD. Les personnes défaillantes sont barrées ou mentionnées sur les feuilles d'émargement. Par contre une amie n'y était pas inscrite (y a eu des soucis lors des inscriptions en master cette année) et on a mis manuellement son nom hier.

Est-ce que ça a décroché à la scolarité ?

Par **Murphys**, le **12/01/2007** à **18:10**

[quote="zazou":3szrcq1l]comme tu dis mais restons positif, y a les grandes vacances pour

réviser

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:lol:

Image not found or type unknown

Dire que je veux aller jusqu'en Master, mon dieu, je m'engage dans de longues études[/quote:3szrcq1l]

:roll:

Chez nous, on fait dans l'original (à tout point de vue d'ailleurs Image not found or type unknown), si on a pas eu un des 2 semestres, on repasse celui qui a été loupé l'année suivante en meme temps que l'exam du semestre de 2eme année correspondant. Ce qui est ennuyeux, c'est qu'il faut payer 2 inscriptions et qu'au niveau des bourses, c'est considéré comme un redoublement et y'en a qui se sont retrouvés sans rien à la rentrée...

"C'est un rattrapage comme un autre" qu'il disait le doyen..

Par **akhela**, le **12/01/2007** à **18:15**

je sais j'étais élu en Master et mes collègues de licence étaient tellement nié que ma copine et moi on a du tenter de s'en charger : si t'as des c..... menace de leur faire un procés le système est illégale (ils le savent mais comptent sur le fait qu'aucun étudiant ne leur fera de procés). Si tu vois Poughon dis lui de ma part que je l'emmere profondément.

Par **j0j0**, le **12/01/2007** à **18:28**

:)

au moins c'est clair Image not found or type unknown

Par **Murphys**, le **12/01/2007** à **18:55**

[quote="akhela":3fshcfla]je sais j'étais élu en Master et mes collègues de licence étaient tellement nié que ma copine et moi on a du tenter de s'en charger : si t'as des c..... menace de leur faire un procés le système est illégale (ils le savent mais comptent sur le fait qu'aucun étudiant ne leur fera de procés). Si tu vois Poughon dis lui de ma part que je l'emmere profondément.[/quote:3fshcfla]

J'y ait bien pensé au proces, mais mes parents me soutiennent pas..jcommence à avoir :lol:

l'habitude dirais-je si j'étais langue de vipère...(mais cela est la pure sphère privée Image not found or type unknow)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Poughon n'a fait que récupérer le bébé, la personne qui s'en est chargé est le merveilleux Zimmer...Poughon est pret à changer le systeme pour revenir à des rattrapages à l'ancienne si on supprime la compensation des notes.
Lors de la reunion sur le probleme,il m'a semblé assez receptif au mais reste focalisé sur la concurence des diplomes de droit avec ceux des IEPs..(comme déja mentionné dans le sujet "orientation")

Par **akhela**, le **13/01/2007** à **08:58**

en fait rien du tout pour Pughon : c'est un faible qui promet tout à tout le monde ... ça fait bientot 10 ans qu'il cherchait à être doyen, il est detesté par Benoit Rhomer et méprisé par tous les profs. Quan il a voulu se faire élire il est venu nous voir et nous a promis de réinstaurer les cession ... puis Maulin est passé après nous et depuis il n'en est plus question. C'est effectivement Zimmer qui a instaurer le système (mais je soupsonne fortement Maulin d'en être à l'origine). Poughon ne reviendra jamais sur les rattrapages il n'en a pas le pouvoir : le système actuel arrange trop les profs et l'administration or ceux si composent 75% des conseils et même alors on verait surement le système des cohortes deBenoitRhomer réapparaitre (système encore plus merdique : dans une unité de 3 matières le jour de l'examen l'amphy est divisé en 3 et chaque tiers ne passe qu'une seule matière). Après enquête après des profs il faut bien se rendre compte qu'à Strasbourg ce sont des Jean-foutres dans leur immense majorité (les oraux écrits d'une heure ne sont pas légaux, le système des rattrapages n'est pas légal, tes exams de 3 heures surveillé par le prof qui dispense la matière c'est illégal, l'anonimat des copies est tout à fait relatif, les copies uniquement corrigées par les assistants c'est également illégal ... oui peu de profs recorrigent derrière) les rares favorables à un retour à la normal sont les profs de droits social (ceux là sont vraiment là pour leurs étudiants) et quelques exceptions assez rares.
En fait le système a été instauré pour le laisser une plus grande période à ne consacrer qu'à la recherche (il faut savoir que les profs de fac sont "noté" uniquement sur leurs recherches et non sur leur enseignement ... bref ils ne sont pas très incités à faire cours ... et à Strasbourg ça se sent).
Ce système de m... on le doit aux profs (essentiellement à Maulin je pense qui doit être à l'origine de l'idée ... attention il lui arrive d'avoir de bonnes idées comme l'évaluation des enseignemen ça aussi ça vient de lui) et aux élus avant moi (Lisete "L'étudant" et "UNEF" quand ils étaient élus ne siègeaient pas et les élus de l'AED qui eux siègent mais sont bridés trop souvent par des vieux qui veulent rester en bon terme avec la direction de la fac ... valable avant que je sois élu puis sous mon mandat ça a un peu changé mais bon c'est toujours pas ça et on ne représente toujours que 12 voix pour 24 chez les profs et pareil en CA de l'université où t'enlève les élus UNEF qui siègent tous les 36 du mois).
ça peut paraitre méchant vis à vis des profs mais quand je compare mes profs à Bruxelles avec ceux de Strasbourg y a pas photos. Pour les élus c'est partout pareil tant qu'en France le meilleur taux de participation sera de 33% (à l'ULP) (j'ai été élu avec moins de 5% de participation et on me l'a bien fait comprendre en conseil, ici à Bruxelles pour que les élections soient validées il faut 33% de participation minimum sinon y a même pas de secnd scrutin , y a juste pas d'élus et pourtant ça marche les étudiants viennent voter).

Par **kyouko**, le **02/02/2007** à **13:13**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Pour revenir au sujet : la L2 c'est chaud

Je tenais juste a dire que le plus difficile pour moi c'est l'organisation car il y a une masse de travail a faire chaque semaine en td et bien souvent le week end j'en peux plus alors j'aime bien faire autre chose...

Sinon j'espere que vos partiels se sont dans l'ensemble bien passé. Moi je suis pas trop déçu a part le penal où je crois m'être vraiment emmêlée...

Il y a une autre chose qu'il faudrait qu'on m'explique un jour : pourquoi les matieres que j'avais le moins bien révisé sont celles ou je m'en suis le mieux sorti ? Enfin j'ai pas eu mes résultats encore...
En finances publiques j'en avais tellement marre que je suis venue presque mains dans les poches et c'est la matiere ou j'ai le plus écrit sur ma copie. Bizarre...

Suite prochain épisode...

Par **sanremo34**, le **02/02/2007** à **13:49**

Oui mais écrire beaucoup ne signifie pas qu''on a écrit les bonnes choses !! Et j'en sais quelque chose.
Malgré tout je te souhaite d'avoir une très bonne note et le mieux est de ne pas cherche à :wink:

comprendre. Image not found or type unknown

Par **Murphys**, le **02/02/2007** à **21:53**

En parlant de partiel, notre doyen a eu une réunion avec les profs de la faculté. Il a ouvertement dit qu'il y avait trop de reussite, que les profs devaient se montrer en conséquence tres rigoureux quand à la notation.
On appel ça de la sélection.

Defait, notre doyen a réinstauré le principe du concours....en fac de droit.
Voila pourquoi ils attendent aussi longtemps pour nous remettre les copies, il faut baisser certaines moyennes pour en ejecter le plus possible.

Bref, si le doyen veut que chaque année se passe comme un concours, qu'il le dise :roll:

ouvertement au lieu d'agir comme un traitre par derriere... Image not found or type unknown

Par **Cynthia**, le **02/02/2007** à **22:47**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

je commence a y croire moi a la selection (meme si j'en m en doute deja)

vu qu'ils adorent me mettre des 9 et des brouettes
c est peut etre qu'ils ont pas envie de me voir évoluer au sein de leur chère fac
:roll:

Image not found or type unknown

Par **legione**, le **03/02/2007** à **15:51**

:lol:

trop de femmes en droit donc ils font de la discrimination positive au profit des hommes Image not found or type
:lol: :lol: :lol: :lol: :lol: :lol: :lol: :lol: :lol: :lol:

Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Par **kyouko**, le **06/02/2007** à **23:19**

Ahah j'ai pas dit mon dernier mot moi, ils m'auront pas comme ça !

Ps : je savais pas que y'avait trop de réussites, justement je pensais qu'en droit c'était un peu la chute vu le nombre d'élèves qui abandonnent en 1ere année. De plus, le taux de redoublement chez nous est tres tres élevé autant en 1er qu'en 2nde année... >_<

Par **magic_icegirl**, le **07/02/2007** à **14:43**

D'après notre cher Président, y'aurait 30 % et des poussières de réussite pour ce 1er :roll:

semestre de L1 ... mmh, j'espère que j'en fais partie Image not found or type unknown

Par **kyouko**, le **09/02/2007** à **11:47**

[quote="sanremo34":326yimwq]Oui mais écrire beaucoup ne signifie pas qu''on a écrit les bonnes choses !! Et j'en sais quelque chose.[/quote:326yimwq]

Je suis bien d'accord. Mais je me suis quand meme étonnée d'avoir tant de souvenirs ressurgissant d'un peu nulle part.
On verra la note... Lundi je pense car ils ont rien publié sur le site et ma fac est pas a coté la

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

flemme...

Par **billy1**, le **09/02/2007** à **14:04**

salut

quand j'etais en 1ère année ,le taux de réussite n'etait pas trés haut non plus à savoir 20%
ne vous découragez pas
la route est longue mais ça vaut le coup
maintenant je suis en masterII ET C PA ENCORE FINI
bon courage

Par **kyouko**, le **09/02/2007** à **18:26**

Voila j'ai eu mes résultats du 1er semestre de L2 et bon bin ajourné avec 9.542 de moyenne, ça fout la rage...
Mais deux matieres a ratrapper c'est toujours faisable.

Enfin, le positif j'ai enfin ma L1 !! Je suis officiellement bac +1 lol

Par **billy1**, le **09/02/2007** à **19:13**

salut

tu peux compenser avec le second semestre dans ta fac?
t'inquietes ya encore les rattrapages
ça va le faire
il ne faut pas baisser les bras

Par **kyouko**, le **09/02/2007** à **19:23**

[quote="billy1":1kt5dsob]salut
tu peux compenser avec le second semestre dans ta fac?
t'inquietes ya encore les rattrapages[/quote:1kt5dsob]

Oui enfin si j'ai le 2nd semestre je peux passer en année supérieure, heureusement que ya les ratrapages ^^
Sinon je ne baisse pas les bras, un bon échec et ça me remotive pour la suite encore plus... ^^

Le seul probleme c'est que si je veux faire une licence d'administration publique, il me faut impérativement les 2 semestres :s

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **sabine**, le **09/02/2007** à **19:44**

Tu as quoi à repasser comme matières?

:? :roll:

Nous on a les résultats en mars Image not found or type unknown J'en ai déja marre d'attendre! Image not found or type unknown

Par **Stigma**, le **09/02/2007** à **20:21**

La L2 c'est assez chaud, mais au moins, on fait du droit. La L1 est une perte de temps.
Pis dites vous que la L3 est plus simple a priori... et plus intéressante !
C'est juste une mauvaise année à passer, en fait.

Par **kyouko**, le **09/02/2007** à **21:09**

[quote="sabine":3t21vd4z]Tu as quoi à repasser comme matières?[/quote:3t21vd4z]

Droit pénal et droit administratif

Par **Yann**, le **09/02/2007** à **21:20**

Si ça peut te rassurer, c'est pas vraiment surprenant, c'est en général les deux matières qui

posent le plus de difficultés en L2. Image not found or type unknown

Par **maolinn**, le **09/02/2007** à **21:32**

[quote="kyouko":hklpoio1][quote="sabine":hklpoio1]Tu as quoi à repasser comme matières?[/quote:hklpoio1]

Droit pénal et droit administratif[/quote:hklpoio1] :lol:

Celles que j'avais à repasser pour ce 1er semestre Image not found or type unknown

Si ça peut te rassurer, je pense les avoir eu au bout de la 2e fois (3e si on compte le

rattrapage que j'avais foiré... ne copie pas sur moi

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

;)

Image not found or type unknown

....bientôt les résultats (dans une semaine), suis pressée pressée!!!!

Par **sabine**, le **09/02/2007** à **21:35**

[quote="Yann":j61h5oir]Si ça peut te rassurer, c'est pas vraiment surprenant, c'est en général

les deux matières qui posent le plus de difficultés en L2. Image not found or type unknown [/quote:j61h5oir]

Perso, j'ai beaucoup plus de difficultés en civil qu'en administratif Image not found or type unknown

Par **kyouko**, le **09/02/2007** à **22:13**

[quote="Yann":2qd81i5m]Si ça peut te rassurer, c'est pas vraiment surprenant, c'est en

général les deux matières qui posent le plus de difficultés en L2. Image not found or type unknown [/quote:2qd81i5m]

Bin en fait j'ai eu 9.25 en finances publiques aussi mais je vais pas risquer le ratrapage de peur de faire pire donc je vais mettre le paquet sur le pénal pour avoir au moins 11.5...

Sinon moi j'ai beaucoup aimé le droit des obligations cette année, j'ai eu 11 c'est pas énorme mais je suis bien contente ^^

Par **legione**, le **09/02/2007** à **23:22**

ahhh ! Droit administratif ! j'avais reçu 2x 5.5/20 aux 2 semestres ! et en plus j'avais la matière

en TD ! Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Mais j'ai quand même évité ce rattrapage de malheur en L2 Image not found or type unknown

Courage ! Tu peux reprendre tous tes points au 2nd semestre !

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Cynthia**, le **10/02/2007** à **11:30**

pouahhhhhhh le droit des obligations
je trouve cela fort ineresant je précise quand meme et je suis plus privatiste que publiciste dans l'âme (lame ? lol)

mais on a une maitre de conf' ..... re pouahhhh
et ne parlons même pas du chargé de td que j'avais récolté au premier semestre en droit des obligations
Bref, j'adoore le civil, mais vraiment, mais cette année, pffff

Sinon j'ai trouvé le pénal plus que facil personellement, le droit administratif, sans soucis non plus..... c'est plus le droit public, comme finances publiques, institutions européennes qui me racle la caboche !!

Par **kyouko**, le **10/02/2007** à **11:48**

Le probleme c'est que je veux m'orienter dans l'administration et si j'ai de mauvaises notes en administratif ils voudront pas de moi en LAP (licence administration publique) qui recrute sur dossier. C'est pas avec mon 5 en partiel que je vais cartonner lol

Par **mathou**, le **10/02/2007** à **11:56**

Je te conseille de télécharger les cours et exercices du professeur Coulibaly sur lex- :lol:

publica.com. Je sais, je sais, tout le monde a pris l'habitude de me voir le recommander Image not found or type :lol:

Image not found or type unknown Sérieusement ses cours sont d'une pédagogie ahurissante, c'est certainement

grâce à lui que j'avais 17 de moyenne. Il explique attrocement bien, ses QCM interactifs sont sympas (un peu comme l'ouvrage de Ricci), son lexique est énorme et sert même après la L2, et on peut consulter ses sujets d'examens ainsi que ses corrections. Ils sont chanceux de l'avoir dans sa fac. N'hésite pas à aller jeter un coup d'oeil, en plus c'est du beau PDF par :lol:

thèmes Image not found or type unknown

Par **kyouko**, le **10/02/2007** à **12:48**

Merci beaucoup je vais aller voir ça, si ça peut aider, j'ai deja le gros bouquin de mon prof

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

mais bon un complément n'est pas de refus.

Il est a quel fac ce prof ?

Par **legione**, le **10/02/2007** à **13:32**

[quote="mathou":1ljz6rwo]Je te conseille de télécharger les cours et exercices du professeur Coulibaly sur lex-publica.com. Je sais, je sais, tout le monde a pris l'habitude de me voir le :lol: :lol:

recommander Image not found or type unknown Image not found or type unknown Sérieusement ses cours sont d'une pédagogie ahurissante, c'est certainement grâce à lui que j'avais 17 de moyenne. Il explique attrocement bien, ses QCM interactifs sont sympas (un peu comme l'ouvrage de Ricci), son lexique est énorme et sert même après la L2, et on peut consulter ses sujets d'examens ainsi que ses corrections. Ils sont chanceux de l'avoir dans sa fac. N'hésite pas à aller jeter un coup d'oeil, en plus c'est :lol:

du beau PDF par thèmes Image not found or type unknown [/quote:1ljz6rwo]

17 de moyenne !!!! Nan mais tu viens de quelle planète toi ??? lol

Par **mathou**, le **10/02/2007** à **14:46**

A la fac de Toulouse. J'avais le bouquin de notre prof aussi mais pour une compréhension rapide, lexpublica reste excellent.

C'était qu'en stratif, cette moyenne, ça ne risque pas de revenir avec ma petite santé. Mais à Paris I on avait pas mal de cas pratiques, et le stratif s'y prête vraiment : c'est beaucoup plus agréable qu'un commentaire d'arrêt, même avec les conclusions du commissaire. Enfin j'aime :oops:

bien le droit public mais ça ne me défoule pas autant que le privé Image not found or type unknown

Par **magic_icegirl**, le **10/02/2007** à **15:25**

:lol:

J'esprèe que je l'aurai l'année prochaine alors lol ! Image not found or type unknown

Par **AZiz**, le **10/02/2007** à **16:06**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Moi j'ai eu ricci en cours d'administratif

8) 8)

14/20 Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Par **deydey**, le **10/02/2007** à **20:45**

En tout cas je me sens vraiment perdue... !! et les résultats ne s'annoncent vraiment pas très bons... !!

Par **sabine**, le **11/02/2007** à **09:20**

[quote="deydey":27f7z3hb]En tout cas je me sens vraiment perdue... !! et les résultats ne s'annoncent vraiment pas très bons... !![/quote:27f7z3hb]

:?

Je crois qu'à de rares exceptions, c'est le même cas pour tous les L2... Image not found or type unknown

Par contre, je suis assez énervée parce qu'on a une matière appelée :evil: "histoires des idées

politiques" qui en réalité se révèle être de la philosophie politique Image not found or type unknown

Par **billy1**, le **11/02/2007** à **11:44**

salut

en 2ème année j'at repassé sept matiéres au rattrapage et jai eu mon deug enfin la L2 maintenant
j'ai bossé comme une folle et je peux vous dire que j'etais completement désesperée en effet sept matiéres qui aurait cru que c'etait possible
il faut pas se decourager
bon dimanche

Par **teignous**, le **11/02/2007** à **12:38**

Moi je viens d'avoir les résultats de mes partiels et je les ai eu mais je suis vraiment trop deg j'ai eu des notes pourries sauf en droit pénal. Je pensais pas que les profs notaient aussi

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

secs...

Par **legione**, le **11/02/2007** à **13:53**

[quote="sabine":1gmbr68t]

Par contre, je suis assez énervée parce qu'on a une matière appelée "histoires des idées :evil:

politiques" qui en réalité se révèle être de la philosophie politique Image not found or type unknown [/quote:1gmbr68t]

C'est clair !
En plus, c'est toujours les mêmes conneries dans ces cours : le totalitarisme (= opposition est/ouest pendant la guerre froide etc)... D'ailleurs, les noms des matières sont toujours les mêmes aussi lol :
-Grands systèmes politiques (L3)
-Grands problèmes politiques contemporain (L2)
-Vie politique des Etats européens (L3)
-Sociologie des forces politiques (L1)

Enfin, c'est toujours les même profs ahahahahah !!
Au moins, ça fait des révisions en moins à la fin du semestre lol

:lol: :lol: :lol: :lol: :lol: :lol: :lol: :lol: :lol: :lol:

Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown
:lol: :lol: :lol: :lol:

Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Par **sabine**, le **11/02/2007** à **14:13**

:roll:

Sauf que nous c'est pas le même prof qu'en sociologie politique Image not found or type unknown Et celui-ci semble :evil:

être réellement un philosophe Image not found or type unknown

Par **magic_icegirl**, le **11/02/2007** à **14:24**

J'adore ma prof de socio politique ... On a droit à de nombreux récits sur son allaitement, et

accessoirement elle nous lit le Seigneur des Anneaux

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:lol:

Image not found or type unknown

Par **sabine**, le **11/02/2007** à **19:58**

[quote="magic_icegirl":1svv6mb1]J'adore ma prof de socio politique ... On a droit à de nombreux récits sur son allaitement, et accessoirement elle nous lit le Seigneur des Anneaux :lol:

Image not found or type unknown

[/quote:1svv6mb1]

:lol: :lol:

Image not found or type unknown Au moins ça change du droit! Image not found or type unknown

Par **Murphys**, le **11/02/2007** à **20:17**

En droit des assurances, on a bien parlé de Pirates des Caraibes alors pourquoi pas.

Par **kyouko**, le **11/02/2007** à **20:46**

[quote="billy1":2w14tzmj]salut

en 2ème année j'at repassé sept matiéres au rattrapage et jai eu mon deug enfin la L2 maintenant[/quote:2w14tzmj]

Oua sept matieres c'est cool ça m'encourage, vu comme ça, je me sens plus légère. Je me dis que 2 matieres c'est largement faisable.

Par **magic_icegirl**, le **11/02/2007** à **22:16**

[quote="sabine":2lnmmhna][quote="magic_icegirl":2lnmmhna]J'adore ma prof de socio politique ... On a droit à de nombreux récits sur son allaitement, et accessoirement elle nous :lol:

lit le Seigneur des Anneaux Image not found or type unknown [/quote:2lnmmhna]

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:lol: :lol:

Image not found or type unknown Au moins ça change du droit! Image not found or type unknown [/quote:2lnmmhna]

:lol:

C'est sur mais jme demande de quoi jvais devoir parler au partiel Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **12/02/2007** à **09:13**

[quote="magic_icegirl":39w6cwmh]C'est sur mais jme demande de quoi jvais devoir parler au :lol:

partiel Image not found or type unknown [/quote:39w6cwmh]

Tu fais une approche socio-politique de la bataille du gouffre de Helm.

Par **AZiz**, le **12/02/2007** à **09:39**

[quote="kyouko":322u9icz][quote="billy1":322u9icz]salut

en 2ème année j'at repassé sept matiéres au rattrapage et jai eu mon deug enfin la L2 maintenant[/quote:322u9icz]

Oua sept matieres c'est cool ça m'encourage, vu comme ça, je me sens plus légère. Je me dis que 2 matieres c'est largement faisable.[/quote:322u9icz]

je suis en deuxieme année je viens de medecine et j'ai pu rentrer directement en 2eme année mais je dois rattraper droit civil et constit en magistral et td pour le moment j'ai tout reussi au :lol:

1er semestre avec 16 en 1ere année et 11 en deuxieme année Image not found or type unknown

Si j'ai reussi franchement...

Par **legione**, le **12/02/2007** à **19:27**

Tu passes de Karé à la L2 comment ? :(

J'ai pas pu faire ça moi Image not found or type unknown D'un autre côté, la L2 sans être passé par la L1 c'est chaud quand même ! Le civil c'est pas la même chose que la bioch lol

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **AZiz**, le **12/02/2007** à **21:48**

[quote="legione":3dwbyf11]Tu passes de Karé à la L2 comment ? :(

J'ai pas pu faire ça moi Image not found or type unknown D'un autre côté, la L2 sans être passé par la L1 c'est chaud quand même ! Le civil c'est pas la même chose que la bioch lol[/quote:3dwbyf11]

:lol:

beh sur Marseille il existe une passerelle Image not found or type unknown

Par **billy1**, le **15/02/2007** à **17:26**

salut kyouko

ne desespere pas
si tu déchires au second semestre
tu peux largement rattraper ton 1er semestre
c'est gérable

Par contre ça me fait halluciner qu'on puisse mettre quelqu'un en deuxieme année de droit alors qu'il vient de médecine
c'est quoi cette passerelle??

Par **legione**, le **17/02/2007** à **11:37**

Ben la seule passerelle que j'ai connu était pour aller directement en 2ème année de bio

Et si je quitte le droit à la fin de ma L3, y'a une passerelle pour l'internat de médecine ????
:twisted: :twisted: :twisted: :twisted: :twisted: :twisted:

Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Par **fan**, le **18/02/2007** à **18:14**

Vous faites comment pour avoir des passerelles ? je passe tout le temps à côté, remarquez ce n'est peut-être pas l'idéal, parce que je me demande ce que l'examen aurait donné avec un passage direct en L2 vu les notes.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **legione**, le **19/02/2007** à **18:46**

[quote="fanouchka":je70jbsj]Vous faites comment pour avoir des passerelles ? je passe tout le temps à côté, remarquez ce n'est peut-être pas l'idéal, parce que je me demande ce que l'examen aurait donné avec un passage direct en L2 vu les notes.[/quote:je70jbsj]

:(

Ben moi justement, je ne savais pas que l'on pouvait passer direct en L2 de droit Image not found or type unknown

Pour la bio c'est plus normal car le programme de L1 en bio c'est le même que celui de la P1 médecine mais en plus simple

Par contre, pour bénéficier d'une passerelle, tu devais avoir au moins 10 de moyenne en P1

Par **splash**, le **06/08/2007** à **11:04**

je viens de lire tous les messages, eh bien dis donc ça me fait drolement peur pour l'an prochain!!!déjà en 1ère année je pense avoir beaucoup bossé, mais si faut que je bosse encore plus je ne sais pas comment je vais faire.
ma L1 c'est bien passé, en même temps je ne voulais pas rater encore une année (mauvaise orientation après le bac malheureusement...), il est vrai que j'ai trouvé ma voie désormais :shock:

mais bon vous me faites peur là....rrrr Image not found or type unknown

a t'on des oraux en L2?

Par **Yann**, le **06/08/2007** à **12:09**

Ca dépendra des profs et des matières. Mais en principe tu n'auras pas plus d'un ou deux oraux en deuxième année.

Par **nicomando**, le **06/08/2007** à **14:09**

La L2 n'est pas si terrible que cela.

Je ne sais pas s'il faut fournir plus de travail qu'en L1 (je ne l'ai pas ressentis comme cela) en tout cas il ne faut absolument pas relacher ses efforts car L1 et L2 sont des années très difficiles du point de vue de l'acquisition des connaissances. Il faut donc que tu continus comme tu le fait et normalement tout devrait bien se passer.

Les oraux ne sont pas difficile en 2e année et il est souvent plus aisé de faire un oral qu'un

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

écrit, la réflexion demandée n'est pas la même.

Courage et ne t'en fais pas tu verras tout se passera bien

Par **akhela**, le **06/08/2007** à **17:36**

personnellement je n'ai pas ressenti une plus grande difficulté, par contre il ne faut effectivement pas se relacher car pour moi cette année est capitale pour intégrer la méthodologie (plus que pour le contenu des cours selon moi).

Par **splash**, le **06/08/2007** à **19:36**

merci pour ces quelques réponse!je vais travailler comme j'ai l'habitude de le faire et on verra bien!
bonne fin de vacances!

Par **fan**, le **06/08/2007** à **23:37**

:)

A Clermont, il n'y a que des écrits en Licence. J'ai trouvé plus facile la L1 que la L2. Image not found or type unkn

Par **Katharina**, le **10/08/2007** à **17:26**

--> à Mathou

:lol:

Le lien lex publica est .... GENIAL Image not found or type unknown

Je rentre en L2 en octobre et je voulais absolument trouve une méthodologie détaillée pour comprendre ce que l'on me demandera à la rentrée et je suis conquise !
Enfin un professeur qui a l'air d'être passionné par ce qu'il fait et qui a envie de transmettre cette passion et qui semble désirer la réussite des étudiants ... franchement je n'en ai pas réellement rencontré dans ma faculté j'ai fini par penser que ça n'existait pas.

--> à Kyouko

Alors finalement tu as réussi cette seconde année ? (il ne me semble pas que tu l'ais dit ou alors j'ai mal lu le post)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

--> aux autres

Quels conseils pourriez vous donner aux vacanciers à part se reposer pour se préparer au .lol.

mieux à cette terrible L2 Image not found or type unknown ?

(déjà le site donné par mathou est super pour connaitre déjà les attentes niveau méthodo et si j'ai bien compris la L2 c'est surtout la méthodo qu'on en retire)

Par **deydey**, le **10/08/2007** à **17:55**

Je te conseillerais de te reposer un peu, avant le début de la deuxième année...

Ensuite, si tu as le temps de travailler un peu, il serait peut-être préférable de revoir la méthode, de relire certains cours, certaines fiches... et si tu as déjà fait tout cela, et bien, pourquoi ne feuilleterais-tu pas un peu les sujets des matières que tu auras l'année prochaine ?

Je ne pense pas qu'il serait très judicieux de te faire acheter ou emprunter des livres où tu pourrais mal interpréter des passages... enfin ce n'est que mon opinion.

Pour ma part, pour le moment, je revois un peu le droit civil et le droit administratif.. matières que je devrais repasser l'année prochaine au premier semestre de L2, en plus de mon premier semestre de L3... mais je me repose aussi... (de là à dire que je bronze, faut pas non plus exagérer, trop de nuage...)..

Et pour les L1 qui passent par là, ou même les anciens... un petiti lien :

[url:2w2imbqm]http://jmledroit.blogspot.com/[/url:2w2imbqm]

Bonne fin de journée!

Par **sabine**, le **10/08/2007** à **23:04**

Je suis d'accord avec Deydey même si je n'ai pas réussi à me resservir de beaucoup de connaissances de L1 en L2... Si tu sais déjà ce que tu veux faire plus tard tu pourrais essayais de t'intéresser de plus près à ça. Pour certains concours il y a des matières autres que le droit....

Sinon le mieux que je puisse te dire c'est que pour avoir ton année il suffit de t'y mettre dès le début et surtout de t'organiser pour ne pas être débordé de travail!

Par **Katharina**, le **10/08/2007** à **23:50**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

j'ai justement toujours du mal à bien doser le travail, je travail beaucoup trop et je fini toujours tout en dernière minute et je n'ai aucune vie au final pendant toute l'année scolaire, alors je me dis que la L2 sera pire étant donné que j'aurais 3 matières à TD au lieu de 2 et que les TD ne sont pas basés sur le volontariat donc j'avoue que j'ai peur de ne jamais réussir à tous les faire à temps, c'est pour ça que je me renseigne déjà sur la méthodologie, car quand on sait déjà la façon dont on doit procéder ça aide beaucoup à formuler un devoir je pense.
J'ai prévu de relire toutes mes fiches de révisions en septembre pour que ce soit bien frais pour octobre et j'ai commencé à lire un livre de droit administratif ça ressemble beaucoup à un mélange d' IGD et d'IJAI je trouve ça m'a l'air bien sympa mais c'est sur que je ne peux pas réellement m'apercevoir de ce que c'est je pense.
Enfin , je vais continuer de me reposer en cherchant un peu partout analyser des TD corrigés et bien voir les méthodes les recopier et les apprendre pour savoir ce que l'on attendra de moi (bien que les méthodes diffèrent entre les facs globalement elles sont similaires)

Sinon ce qui m'intéresse c'est le droit hospitalier et les livres concernant le programme coutent dans les 100 euros alors je vais devoir économiser un peu avant de pouvoir envisager de m'y intéresser de près, mais en tout cas j'ai regardé les sommaires, les détails, et les sujets d'examens, je cherche aussi pleins de sites qui m'ont l'air bien pour la L2 pour qu'à la rentrée j'ai au moins un temps de recherche plus cours qu'en L1 où je ne connaissais aucun site et où mon premier semestre a été super chaud dans le timing xD

Par **deydey**, le **11/08/2007** à **11:33**

Quand tu dis que tu à tendance à tout faire à la dernière minute, tu parles vraiment de tout ton travail ? il n'y a jamais aucun devoir que tu n'aurais réussi à faire avec un peu d'avance ?

Car globalement, si tu réfléchis sur un td toute la semaine, que tu fais ton brouillon avec tes idées de plan et autres, mais que tu ne le recopies qu'un jour avant, voir la veille, ce n'est pas encore trop grave..

Ensuite, je pense que pendant les études, en particulier celles de droit, (encore que ce ne soientt les seules que je connaisse pour le moment), je pense qu'il est tout de même nécessaire, dans la mesure du possible de se ménager un peu de temps pour soi, car sinon, à la fin de l'année (si on arrive jusque là), on finit vraiment sur les rotules... (et je ne le conseille à personne... car c'est très dur de remonter ensuite Image not found or type unknown).

Ensuite, si tu veux regarder la méthodologie, purquoi pas, mais pense aussi que certains chargés de td ont une approche différente... Notamment sur les commentaires d'arrêt ou les cas pratiques, peu en ce qui concerne la dissertation...

J'ai des cours de ma fac de L2, pour ceux que cela intéresse, à leur disposition, même si c'est aussi à prendre avec des pincettes... Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Katharina**, le **11/08/2007** à **20:49**

attention je ne fais pas tout à la dernière minute je travaille énormément des que j'ai le travail mais je passe des heures et des heures dessus, généralement je fini de rédiger la veille ou juste avant le cours :-/ ; j'ai beaucoup parlé de ce problème avec Camille elle m'a donné beaucoup de conseil, je pense que je dois surtout apprendre à synthétiser et à passer bien moins de temps dans les bouquins mais me concentrer sur l'essentiel des idées sinon c'est clair que je vais avoir trop de mal en L2, c'est pour ça que j'essaye d'étudier les méthodologie à l'avance, même si ce ne sont pas les mêmes j'espère que j'arriverais à comprendre l'attente globale des chargés par la suite.

PS : au fait si c'est possible tes cours de L2 m'intéressent beaucoup j'aimerais pouvoir y jeter .wink:

un oeil, et comme j'ai aimé ta façon de rédiger la science po Image not found or type unknown (d'ailleurs tu ne m'as jamais dis si tu as reçu mon pavé de résumé de science po lol)

Par **deydey**, le **12/08/2007** à **13:03**

[quote="Katharina":2x8oz8ca]attention je ne fais pas tout à la dernière minute je travaille énormément des que j'ai le travail mais je passe des heures et des heures dessus, généralement je fini de rédiger la veille ou juste avant le cours :-/ ; j'ai beaucoup parlé de ce problème avec Camille elle m'a donné beaucoup de conseil, je pense que je dois surtout apprendre à synthétiser et à passer bien moins de temps dans les bouquins mais me concentrer sur l'essentiel des idées sinon c'est clair que je vais avoir trop de mal en L2, c'est pour ça que j'essaye d'étudier les méthodologie à l'avance, même si ce ne sont pas les mêmes j'espère que j'arriverais à comprendre l'attente globale des chargés par la suite.

PS : au fait si c'est possible tes cours de L2 m'intéressent beaucoup j'aimerais pouvoir y jeter .wink:

un oeil, et comme j'ai aimé ta façon de rédiger la science po Image not found or type unknown (d'ailleurs tu ne m'as jamais dis si tu as reçu mon pavé de résumé de science po lol)[/quote:2x8oz8ca]

Je l'ai bien reçu. Je t'envoie tout d_s que possible, donc très probablement demain.

:))

Remarque, nous avons globalement le même problème...!!! Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **12/08/2007** à **21:08**

merci beaucoup deydey

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:wink:

Image not found or type unknown

Par **Murphys**, le **12/08/2007** à **21:49**

La L2 c'est pas plus dur que la L1, la preuve, le taux d'echec y est bien plus faible.
:arrow:

Si vous me cherchez Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **13/08/2007** à **00:50**

Tant mieux si tu aimes le site. Je le recommande tout le temps, tu comprends pourquoi :lol:

maintenant Image not found or type unknown

:P

Hep, j'entends parler de fiches... ça vous intéresserait de les mettre sur le site, les filles ? Image not found or ty

Par **deydey**, le **13/08/2007** à **11:39**

[quote="mathou":1jyqh8ub]Tant mieux si tu aimes le site. Je le recommande tout le temps, tu :lol:

comprends pourquoi maintenant Image not found or type unknown

:P

Hep, j'entends parler de fiches... ça vous intéresserait de les mettre sur le site, les filles ? Image not found or ty

[/quote:1jyqh8ub]

Je veux bien, mais elles sont assez longues (plusieurs pages word), ce n'est pas trop lourd pour le site ?
J'ai la science politique, procédure pénale, administratif, civil
Des corrections de notion en td cela vous intéresse aussi ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **splash**, le **13/08/2007** à **20:28**

moi cela m'intéresse beaucoup!!!

Par **mathou**, le **13/08/2007** à **22:32**

Je ne pense pas que ça soit trop lourd, certains sujets postés sont très longs... au besoin on :))

les traite en plusieurs pages. Ce serait très gentil de ta part Deydey Image not found or type unknown On peut tout publier si tu veux, soit tu envoies les documents sur le site, soit tu me les envoies par mail :wink:

Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **14/08/2007** à **20:54**

Coucou,

Pour ma part je vous avoue être réticente à l'idée de mettre mes fiches sur le net. Je trouve que cela donne l'occasion à plein de monde de prendre toutes les fiches pour réviser en se tournant les pouces sur le travail des autres.
Surtout qu'il y a des gens de ma classe sur ce forum, et qu'ils se sont vantés de s'être déjà servi de mes plans lorsque j'ai des questions à poser sur le forum, depuis je ne donne plus jamais mes plans et encore moins mes fiches.
Je sais que vous me direz sans doute que les fiches profitent vraiment à ceux qui les rédigent, mais franchement ça ne me plait pas que des glandeurs potentiels soient bien contents de les trouver, de plus mes fiches retracent tous les cours en long, en large et en travers si bien qu'en les ayant on peut se passer d'aller à la fac lol.
J'ai accepté d'en échanger avec deydey car j'ai pu voir tout au long de l'année qu'elle se donnait vraiment pour réussir, et elle m'a passé les siennes, si quelqu'un travaille vraiment, il n'y a pas de problème pour l'échange de fiche, ça ne peut qu'être bénéfique dans les deux sens, deux visions différentes des même cours peuvent aider à mieux comprendre.

Voilà, j'espère que vous me comprenez et que vous n'êtes pas trop choqué par ma réaction :wink:

Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **14/08/2007** à **22:58**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:))

Bah non, pas de souci Image not found or type unknown Je ne poste pas de devoirs ou fiches rédigés sur le site, ça me gênerait pour les mêmes raisons que toi, mais des tableaux ou des schémas qui servent de base à un travail personnel.

:shock:

Sympas tes camarades Image not found or type unknown

Par **Morsula**, le **14/08/2007** à **23:03**

:lol:

Mouarf et la prépa ça donne quoi si vous réagissez comme ça en fac ? Image not found or type unknown

Enfin ceci dit, moi j'suis pareille, j'veux bien aider les autres mais les gens qui profitent ou qui demandent qu'on fasse tout le boulot à leur place je ne supporte pas.

Par **mathou**, le **15/08/2007** à **00:12**

:lol:

Image not found or type unknown

Le classique coup de la fille que tu connais pas et qui vient de trouver deux semaines avant la fin pour te demander tes cours, c'est gentil. En première année une dizaine de personnes vampirisaient mes cours et mes fiches, je ne savais pas dire non. Les années suivantes j'ai refusé de prêter mes cours (quand on te les rend dans un état douteux... voire deux mois après) mais pas mal de gens me demandaient des trucs. Comme chuis pas en très bonne santé j'ai vraiment eu l'impression qu'on me pillait mes affaires, et avec la compétition en M1 tu imagines l'ambiance.

Tu sais, certains empruntent les livres juste pour que les autres n'y ait pas accès, ou transmettent de fausses informations quand le prof demande de faire passer le message.

Par **Morsula**, le **15/08/2007** à **00:55**

:D

C'est vraiment épouvantable ce que tu me raconte, c'est le scénario digne d'une prépa ça Image not found or t

Pour le moment - au lycée - j'ai juste à faire avec des gens qui mendient des feuilles et qui

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

n'en n'ont jamais quand c'est moi qui suis pris au dépourvu parce que je me suis levé la tête dans le *** en ayant oublié de prendre ma ration de feuilles. Après pour les demandes d'aide, de conseils, d'idées, d'avis, etc. ok, mais les devoirs des autres je les fais pas et répondre à un chuchottement pendant une interro encore moins.

Pour les livres ou les informations à transmettre j'imagine très bien ce que tu viens de raconter, mais c'est effrayant quand même ce genre d'ambiance en fac... boh après je vais pas stigmatiser. c'est normal que y'a de la concurrence, mais que ça commence en L1/L2 tout de même... Image not found or type unknown

Par **doui**, le **15/08/2007** à **05:24**

[quote="deydey":267rw4w5]

Et pour les L1 qui passent par là, ou même les anciens... un petiti lien :

[url:267rw4w5]http://jmledroit.blogspot.com/[/url:267rw4w5]

Bonne fin de journée![/quote:267rw4w5]

Bonjour,

je suis nouveau sur ce forum (enfin je l'avais déjà repéré, mais c'est mon 1er message). En fait, étant l'auteur de ce blog, je post pour te remercier deydey, sympa le ptit coup de pub Image not found or ty. Et puis je suis également concerné par le sujet, vu que je serai dans la même galère que vous à la rentrée.

C'est marrant, le fait que la L2 soit cho est un sujet qui ressort un peu partout. Enfin bon, souvenez vous, 1 an en arrière ne nous a-t-on pas dit que "le droit c'est cho" (sous entendu dès la L1), et je vois bien venir le : "le M1 c'est cho, y a la compétition pour les M2".
(Ok je ferai peut être moins le malin à la rentrée)

Pour l'histoire des cours, perso je le file à tout ceux qui me le demandent, et tout ceux que je connais font pareil. Je vois pas en quoi je serais lésé vu que le cours c'est le même pour tout le monde. J'avoue que pour les fiches c'est différent, car là il y a un vrai travail personnel de synthèse du cours. Perso j'en fait pas, suffit de prendre un memento à la BU, y en a toujours pour les grosses matières, de toute façon on est corrigé par les chargés de TD qui souvent ne lisent même pas le cours du prof d'amphi.

Par **Katharina**, le **15/08/2007** à **07:41**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

[quote="mathou":1yft83tc]:lol:

Le classique coup de la fille que tu connais pas et qui vient de trouver deux semaines avant la fin pour te demander tes cours, c'est gentil. [/quote:1yft83tc]

---> on me l'a fait également lol, ma réponse favorite : hann mais tu sais jai RIEN compris au cour je sais pas prendre les notes et jen ai manqué plein (ben oui vu qu'elle vient pas en cours elle sait pas si moi j'y suis aussi lol)

:wink:

Sinon, je vous remercie pour votre compréhension Image not found or type unknown, par rapport au côté prépa je ne trouve pas que le droit soit plus souple qu'une année de prépa la quantité de travail est tout aussi énorme voir pire (dans ma fac en tout cas)

Par **AZiz**, le **15/08/2007** à **15:47**

[quote="Katharina":3b4j96zh][quote="mathou":3b4j96zh]:lol:

Le classique coup de la fille que tu connais pas et qui vient de trouver deux semaines avant la fin pour te demander tes cours, c'est gentil. [/quote:3b4j96zh]

:wink:

Sinon, je vous remercie pour votre compréhension Image not found or type unknown, par rapport au côté prépa je ne trouve pas que le droit soit plus souple qu'une année de prépa la quantité de travail est tout aussi énorme voir pire (dans ma fac en tout cas)[/quote:3b4j96zh]

on aura tout lu

Par **juliette**, le **15/08/2007** à **20:28**

Bonjour

Katharina j'aimerai savoir comment tu fais tes fiches. Perso en droit (je parle pas des fiches de culture gé) je n'en fait plus car à chaque fois soit:
- la fiche était trop développée donc autant que je relisais le cours.
- la fiche était trop peu développée donc c'était inutile car on nous demande des connaissances assez précises.
(par contre je recopiais toujours le plan du cours de manière à pouvoir structurée le chapitre dans ma tête)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **mathou**, le **16/08/2007** à **13:26**

[quote="doui":2mgmsbd9]de toute façon on est corrigé par les chargés de TD qui souvent ne lisent même pas le cours du prof d'amphi.[/quote:2mgmsbd9]
Ce qui est marrant, c'est quand le chargé de TD et le prof ont des positions différentes sur certains points et que ça change la solution du problème... Cette année on a eu trois chargés de TD dont l'un n'était pas d'accord avec la doctrine de la prof, l'autre n'était pas sûr, et le troisième ne savait pas ce que la prof pensait puisque celle-ci avait refusé de lui communiquer son cours. Ca dépend des facs mais ça peut donner des corrections curieuses.
:wink:

P.S.: bienvenue parmi nous Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **16/08/2007** à **13:41**

[quote="juliette":1jq4pwda]Bonjour

Katharina j'aimerai savoir comment tu fais tes fiches. Perso en droit (je parle pas des fiches de culture gé) je n'en fait plus car à chaque fois soit:
- la fiche était trop développée donc autant que je relisais le cours.
- la fiche était trop peu développée donc c'était inutile car on nous demande des connaissances assez précises.
(par contre je recopiais toujours le plan du cours de manière à pouvoir structurée le chapitre dans ma tête)[/quote:1jq4pwda]

Bonjour,

Personnellement je fiche absolument toutes les matières, en général pour un semestre j'ai 30 fiches par matières tapées à l'ordi en petite écriture, je reprend absolument tout le cour mais sans faire de phrases je réduis au maximum, comme ça je n'oublie rien pas même les exemple, c'est beaucoup plus court qu'un cour, bien plus lisible et ça va droit au but.
(En même temps quand je prend mes cours en amphi j'écris absolument toutes les phrases mot pour mot donc mes fiches me servent beaucoup à supprimer le blabla inutile) et je les complète avec les livres.
Ca dépend aussi de la façon de retenir, je réécris souvent deux fois toutes mes fiches pour les révisions, et mes fiches me servent aussi à ne pas avoir à traduire mon écriture au :lol:

moment des révisions Image not found or type unknown et à revoir le cour en temps et en heure.

Par **doui**, le **16/08/2007** à **14:18**

ah oui tiens j'ai oublié de poster dans la partie présentation

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:oops:

Image not found or type unknown

J'avoue, c'est assez comique quand on fait remarquer à un chargé de TD que le prof a dit l'inverse dans son cours. Dans le genre 0 communication entre chargés, je me rappelle notamment en droit constitutionnel que les corrections des TD n'avaient parfois rien à voir d'un groupe à l'autre. Genre tel élément était essentiel pour un chargé et pour un autre c'était ...?

du hors sujet Image not found or type unknown

:roll:

Sinon une fois en droit civil j'ai rendu le devoir d'un ami d'un autre groupe Image not found or type unknown. Il a eu 11 ... et moi 14! (j'ai juste corrigé l'orthographe et quelques tournures de phrases en 5 min).

Par **Morsula**, le **16/08/2007** à **23:25**

Au passage bienvenue doui ! =)

Je viens de remarquer qu'on peut trouver assez facilement quelques cours sur Internet. Je regarde justement un peu ce qui se fait en L2 dans la fac qui m'intéresserait. Je vais adorer franchement, tout est intéressant =D

http://www.droit.univ-tours.fr/rubrique ... brique=204

[size=75:342hs0cu]Je regrette même qu'il n'y a qu'un seul pauvre plan de cours de finances publiques, ça me donne envie d'y plonger mais là c'est comme une piscine sans eau XD[/size:342hs0cu]

Par **splash**, le **04/09/2007** à **16:01**

je voudrais savoir si il y a des livres qu'ils faut absolument en 2ème année ?? (des incontournables on va dire). Quels codes doit on avoir?
merci d'avance

Par **mathou**, le **04/09/2007** à **16:30**

Bonjour,

Fais une petite recherche dans les sujets de la section Divers et vie étudiante, et dans

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Orientation, il y a plusieurs messages qui en parlent.

C'est selon les matières de ta fac : en principe en L2 on voit du droit administratif et du droit civil (contrat et responsabilité extracontractuelle) sur les deux semestres, donc tu peux déjà prévoir le Code civil, et le GAJA de droit administratif (un recueil de commentaires d'arrêts). Pour les bouquins, en civil ils se valent tous puisqu'ils parlent de la même chose, seule la rédaction et la présentation change : le Carbonnier est peut-être trop doctrinal pour commencer, essaie le Terré-Simler-Lequette. Tes profs te conseilleront des livres selon leur propre sensibilité aussi.

Les autres Codes, ben ça dépend... achètes-en un si tu as une troisième matière fondamentale, genre droit pénal, mais n'en achète pas dans toutes tes options. Si tu nous dis tes matières on pourra peut-être mieux te renseigner.

Par **Katharina**, le **06/09/2007** à **17:14**

Coucou,

Je voulais savoir quelles sont les matières qu'il vaut mieux relire pour la rentrée en L2 ? (par exemple est-ce que ça sert de revoir le droit de la famille ?)

Et, étant donné que j'envisage le master droit hospitalier, quelle matière parmis ces trois pensez-vous qu'il est mieux de choisir en TD :
- droit pénal
- droit des affaires
- droit communautaire

Sachant que j'étudierais en tout cas chacune de ces matières, il me semble qu'aucune ne se rapproche de mon choix d'orientation à part peut-être communautaire ?

Mais par votre expérience, que choisiriez-vous comme matière parmis ces trois à approfondir en TD ?

J'ai recherché des cours concernant ces matières sur le net mais il m'est difficile de me faire une idée, à mon avis le pénal doit être intéressant en TD, le communautaire je ne sais pas :idea:

trop et les affaires c'est plutôt entre commerçants donc je ne sais pas Image not found or type unknown

Par **akhela**, le **06/09/2007** à **18:09**

pour le droit hospitalier : droit communautaire, puis droit pénal, commercial ne te servira à rien. A priori aucune matière de L1 n'est vraiment utile pour la L2, juste l'intro au droit si tu en as eu, la base du droit des personnes et des biens si tu en as eu (la famille c'est inutile).

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Katharina**, le **07/09/2007** à **09:20**

D'accord ! Merci, c'est bien ce que je pensais le communautaire est un plus ; sinon j'ai lu quelque part que le droit administratif c'était comme une suite du droit constitutionnel mais je ne dois pas le revoir pour autant ?
Et on m'a dit que le pénal avait un côté fort historique peut être que je devrais revoir ça aussi ?

Par **akhela**, le **07/09/2007** à **12:15**

y a rien à revoir pour le pénal. Pour le stratif, il faut juste connaitre les articles 34 et 37 de la Constitution et savoir à peu près comment fonctionne l'exécutif ... bref pas plus de 10 pages à relire.

Par **fan**, le **07/09/2007** à **13:57**

Le droit administratif n'est pas du tout une suite du droit constitutionnel quant au droit pénal ce n'est pas du tout de l'histoire. En général, on fait les articles du début du Code (les 3 premiers chapitres ou livres, j'ai un doute, c'est l'un soit l'autre). On aime ou on n'aime pas du tout ces :)

matières. Image not found or type unknown

Par **akhela**, le **07/09/2007** à **14:34**

Généralement en droit pénal on étudie les principes généraux du droit pénal (l'infraction au sens général, , l'application de la loi pénale dans le temps ...) et la procédure pénale. On étudie rarement avant le M1 le droit pénal spécial (c'est à dire les différentes infractions : vol, homicide ...). Il n'y a donc aucun lien avec la L1 (sauf si tu as eu des cours genre "Institutions Judiciaires" qui retracent les différentes juridictions, chose que l'on voit également en intro au droit ; également toujours bon de se souvenir de l'application de la loi civile dans le temps).
En L2, le droit administratif couvre en principe toute la théorie de l'acte administratif (validité, étendue, contenu, forme, fond ...), on aborde plus tard (fin de la L2 ou en L3 plus généralement) la droit administratif des biens et des personnes (domanialité public, responsabilité public ...) et les contrats publics. Les cours de L1 préparant à cela sont "Institutions administratives" (la même chose que plus haut pour l'administration : commune, département, région, Etat central ...), un peu de Constit (domaine de la loi et du règlement, fonction du Président et des Ministres).
Bref pas grand chose mais si ça te stress d'être en vacances je viens de te faire ton programme de révision, mais tout ce que je viens de dire sera en principe rappelé au début de tes cours et ne pleure pas si tu n'as pas eu les matières sus-mentionnée, chaque fac a son propre programme, les matières ont parfois des noms différents ou sont fusionnées.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Katharina**, le **07/09/2007** à **20:08**

:))

Merci beaucoup pour ces réponses Image not found or type unknown ; en L1 j'ai bien eut les institutions judiciaires je vais donc les revoir, même si les principes de L1 seront surement rappelés en début de cour je préfère arriver les idées fraiches en tête ; et pas de problème je ne panique pas pour les matières que je n'ai pas eut, de plus j'ai comparé le programme L2 et L3 et le détail des :wink:

matières confirme bien tout ce que tu dis Image not found or type unknown

:P

PS : j'arrête de vous embêter sur la L2 alors qu'elle n'a même pas encore commencé Image not found or type un :idea: :wink:

(qu'est ce que ce sera après .. Image not found or type unknown Image not found or type unknown)

Par **maolinn**, le **08/09/2007** à **13:29**

[quote="Katharina":2dnntm5t]

:P

PS : j'arrête de vous embêter sur la L2 alors qu'elle n'a même pas encore commencé Image not found or type un :idea: :wink:

(qu'est ce que ce sera après .. Image not found or type unknown Image not found or type unknown)[/quote:2dnntm5t]

:lol:

Le forum est là pour ça, et si ça peut t'aider à passer le cap de la 2e année Image not found or type unknown n'hésite pas à poser des questions!

Perso je te trouve très courageuse dans ta démarche en tant qu'étudiante (révisions, fiches...) tu as l'air d'être une élève modèle alors continue comme ça car je suis certaine que ça pourra te mener loin!

Par **kyouko**, le **08/09/2007** à **18:51**

La L2 c'est chaud certes mais j'y suis parvenue !! Je suis trop contente :p

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Katharina**, le **09/09/2007** à **09:34**

[quote="maolinn":23hcywst]

:lol:

Le forum est là pour ça, et si ça peut t'aider à passer le cap de la 2e année Image not found or type unknown n'hésite pas à poser des questions!

Perso je te trouve très courageuse dans ta démarche en tant qu'étudiante (révisions, fiches...) tu as l'air d'être une élève modèle alors continue comme ça car je suis certaine que ça pourra te mener loin![/quote:23hcywst]

:wink:

Merci c'est gentil Image not found or type unknown mon principe est de toujours faire le maximum pour ne rien regretter par la suite ; si par malheur je n'y arrive pas, je sais que ce ne sera pas par manque de travail ou de motivation.

Par **splash**, le **11/09/2007** à **10:41**

[quote="mathou":1qphu3hk]Bonjour,

Fais une petite recherche dans les sujets de la section Divers et vie étudiante, et dans Orientation, il y a plusieurs messages qui en parlent.

C'est selon les matières de ta fac : en principe en L2 on voit du droit administratif et du droit civil (contrat et responsabilité extracontractuelle) sur les deux semestres, donc tu peux déjà prévoir le Code civil, et le GAJA de droit administratif (un recueil de commentaires d'arrêts). Pour les bouquins, en civil ils se valent tous puisqu'ils parlent de la même chose, seule la rédaction et la présentation change : le Carbonnier est peut-être trop doctrinal pour commencer, essaie le Terré-Simler-Lequette. Tes profs te conseilleront des livres selon leur propre sensibilité aussi.

Les autres Codes, ben ça dépend... achètes-en un si tu as une troisième matière fondamentale, genre droit pénal, mais n'en achète pas dans toutes tes options. Si tu nous dis tes matières on pourra peut-être mieux te renseigner.[/quote:1qphu3hk]

L'an prochain je fais du droit administratif (comme tout le monde à mon avis), du droit des obligations, du droit pénal, et comme petites matière j'ai du droit budgétaire et de l'histoire du droit pénal, de l'informatique et de l'anglais.
voilà! Faut il que je rachète un code civil 2008 ou est ce que je peux garder celui de 2007?
merci d'avance

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **maolinn**, le **11/09/2007** à **14:11**

Garde le 2007, ça vaut vraiment pas le coup de changer de code tous les ans, sauf en cas de :oops:

réforme importante (exemple de la réforme des divorces en 2004 ou 2005 Image not found or type unknown c'est pas mon truc les dates lol)

Par **Katharina**, le **16/09/2007** à **08:26**

:wink:

Il te suffira de noter les nouveaux articles tant qu'il n'y en a pas trop Image not found or type unknown en plus tu as toujours legifrance.

Par **juliette**, le **16/09/2007** à **19:31**

Notre prof de droit civil (droit des obligations) nous a dit qu'on pouvait garder celui de 2007.

Par **deydey**, le **16/09/2007** à **21:43**

[quote="juliette":xjz0g0rp]Notre prof de droit civil (droit des obligations) nous a dit qu'on pouvait garder celui de 2007.[/quote:xjz0g0rp]

c'est toujours bon à savoir!
merci !

Par **jul!e**, le **16/09/2007** à **22:52**

:roll:

est ce qu'en L2 on a des stages ? Image not found or type unknown à moins que ca soit en L3 ...

Par **Morsula**, le **16/09/2007** à **22:55**

Les stages en licence ça dépend des universités.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **jul!e**, le **16/09/2007** à **22:56**

à Nancy ? quand je dis stage, j'entends stage non rémunéré bien sur.

Par **sabine**, le **17/09/2007** à **08:36**

:wink:

Pas de stage obligatoire avant le M2 Image not found or type unknown

Par **Morsula**, le **17/09/2007** à **13:55**

Après rien n'empêche de faire des demandes de stages à titre personnel, mais bon c'est :p

mieux d'avoir une activité rémunéré je pense Image not found or type unknown

Par **juliette**, le **20/09/2007** à **18:06**

Nous pendant les 3 ans de licence on doit faire au minimum 4 semaines de stage.
pour chaque stage on doit rendre un rapport, mais celui-ci n'est pas noté.

Par **Greta**, le **27/09/2007** à **15:10**

Bonjour à toutes et à tous!
Je voulais avoir vos avis sur un problème- est-ce possible de concilier la L2 et un petit job etudiant?
J'ai réussi ma L1 (mais je l'ai quand même redoblé) en trvaillant 12h/semaine chez Mcdo.Mais j'ai trop peur que j'arriverai pas à faire les 2 en L2 !Le problème est que je suis obligée de travailler.
Est-ce qu'il y a d'autres qui ont déjà reussi leur L2 en étant dans la même situation?

P.S.Je voulais juste dire que ce forum est formidable(ainsi que tout le site) et qu'il m'a :))

beaucoup aidé pour la L1! Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **mathou**, le **27/09/2007** à **15:29**

:oops:

Merci pour ton gentil commentaire Image not found or type unknown

Deux de mes amies travaillent en parallèle de la fac depuis la L1, elles ont souvent deux ou trois petits boulots (ça va de la garde de personne âgée au baby sitting en passant par la vente). Elles s'organisent pour récupérer les cours. Il faut être en forme pour faire ça mais elles y arrivent.

Est-ce que tu t'es renseignée sur toutes les aides auxquelles tu pouvais prétendre ?

Par **Greta**, le **04/10/2007** à **21:20**

Merci beaucoup pour ta réponse mathou!

Heureusement je pourrai suivre régulièrement tous les cours car je ne travaille que le week-end Image not found or type unknown :) !Je me suis déjà renseigné pour tous les aides possibles mais actuellement je ne touche que les aides de la caf!

J'espère qu'avec la motivation et quelques sacrifices de ma part ça doit marcher!

Bon courage à toutes et à tous!

Par **PinkNonoNHS**, le **19/11/2008** à **20:27**

:(

Je me permet de remonter ce topic pour confirmer que la L2 c'est chaud... Image not found or type unknown

Ca dépend surtout des matières en fait: le droit administratif et civil ne me paraissent pas insurmontables mais par contre perso j'ai un mal fou avec le pénal! A Nancy on a eu la colle en Pénal Samedi dernier, j'ai oublié la moitié des choses! Genre les petites conditions à la c** :roll:

qui font perdre 1 point, on ne fait pas le concours de l'ENM non plus Image not found or type unknown

Enfin bref les partiels arrivent avec des notes de TD tournants vers 8-12, ce n'est pas

rassurant

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:(

Image not found or type unknown

Par **SokEttE**, le **20/11/2008** à **08:43**

C'est clair que c'est chaud, en droit civil je m'en suis pas mal sorti avec un 15 alors que je pensais avoir tous raté, alors qu'en droit pénal je pensais avoir réussi mais je suis déçu par mon 11,5, je ne vais pas me plaindre mais j'ai oublié plein de choses à cause du stress. J'attends maintenant ma note d'administratif, mais j'ai vraiment peur, si quelqu'un a déjà eu la correction de la colle d'administratif à Nancy ca serait cool de la donner!! merci

Par **juliette**, le **20/11/2008** à **21:17**

Un conseil aux L2:
- ne négligeait surtout pas le droit des obligations.
Cette matière vous servira grandement en L3.

Si vous avez du mal en l2, essayez de bosser à fond les "petites" matières pour gagner des points.
Essayez aussi de bien revoir la méthodologie des différents exercices, surtout du commentaire d'arrêt.

Par **PinkNonoNHS**, le **21/11/2008** à **21:10**

Pour l'instant aux colles ça donne:

11 en Civil
11 en Admin

Je tournais à 12-13 l'année dernière dans les matières purement juridiques. Ca va pour les partiels c'est "rassurant" même si ça reste chaud. Ca dépend du niveau sadique des profs :cry: :lol:

Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Par **Milk[shake]**, le **22/11/2008** à **09:30**

Hier on a eu notre galop d'essai d'administratif et je crois que je l'ai complétement planté

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:?

Image not found or type unknown J'ai pris la dissert car le commentaire était bcp trop long est à la première lecture pas trés clair.
Sujet : [u:auire5jr]"La crise de la notion juridique du service public"[/u:auire5jr]

Aussi non j'ai eu 9 au galop d'essai de resp civile à cause d'une partie HS mais je me ratrape avec le 16 que j'ai eu en rendant un commentaire d'arrêt en TD.

Par **Mao**, le **22/11/2008** à **15:06**

[quote="Milk[shake]":1on6rizg][...][/quote:1on6rizg]

"Il est plus facile de récupérer le mercure échappé d'un vieux baromètre que de saisir la notion de service public." M. Walline

Eh bien je suis dans le même cas que vous, amis de L2. :(J'ai eu un test surprise sur 15 GAJA

et autres arrêts importants mercredi dernier. Je souffre. Image not found or type unknown

Par **AllRight**, le **29/11/2008** à **12:58**

80-90 pages dans chaque matière. Sympathique.

Une chose est sûre: la L2 demande beaucoup plus de rigueur que la L1. C'est là où tout va se jouer au partiel (avec les connaissances - surtout en Administratif et Civil)...

Par **fan**, le **29/11/2008** à **20:19**

155 pages en administratif (c'est le cours de mon prof tiré sur le net).
La partie des contrat du Mallorie en civil
Au alentours de 100 = ou - pénal
66 pages en droit commercial-droit des affaires.

J'ai demandé à mon chargé de TD d'administratif de faire l'interrogation sans être notée pour une préparation à l'examen.

Par **Yann**, le **30/11/2008** à **07:56**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Le nombre de page ne veut pas dire grand chose. Il dépend de l'écriture de chacun, des abréviations utilisées, etc... On ne peut pas tellement comparer d'un étudiant à l'autre. J'avais généralement entre 60 et 80 pages de cours par matières tandis qu'une copine en avait plus de 100.

Par **jeremyzed**, le **04/08/2009** à **23:56**

Bon alors voila mon avis sur la L2.

Je viens de la valider, au raz des pâquerettes. J"ai trouvé la L2 tres dense, beaucoup de cours, beaucoup de commentaire à faire, bref ce fut une année tres chargée. Ca c'est le discours d'une personne qui a bossé toute l'année.

Cependant c'est surement l'année ou j'ai le plus glandé. Je pensais tout mon temps au local de notre asso, je ne suis pas allé en cours une seule fois du second semestre (seulement les TD), quant au premier semestre, c'etait pareil sauf que j'ai tenu les 15 premiers jours !

J'avais beaucoup de mal avec toutes les matières publiques, qui me donnait envie de vomir ! lol Que j'ai commencé à réviser les 15 derniers jours ! Je remercie dieu des finances publiques qui m'a donné un 16 et m'a permis d'avoir mon semestre, chose exceptionnelle en ayant découvert la matière 5 jours avant l'épreuve.

bref une étoile dorée de plus sur mal luche sa fait plaisir ! vivement la L3 que je dise définitivement adieu aux matieres publiques !

PS : j'espere que mon message rassura les futurs glandeurs ! La glande en L2 c'est possible, mais bon faut se réveiller 1 mois avant le partiel sinon c'est muerto !

Par **Gwen49**, le **05/08/2009** à **11:16**

[quote:3cmyjevk]PS : j'espere que mon message rassura les futurs glandeurs ! La glande en L2 c'est possible, mais bon faut se réveiller 1 mois avant le partiel sinon c'est muerto ![/quote:3cmyjevk]

Je pense quand même qu'il faut inciter les étudiants à travailler et pas à glander. La glande ça :D marche un moment, et après c'est pas terrible Image not found or type unknown Et se réveiller 1 mois avant l'examen, ça dépend encore une fois de la capacité d'adaptation de l'étudiant à enregistrer des informations qui peuvent se révéler parfois très abstraite.

Par **Yann**, le **05/08/2009** à **11:29**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

D'autant qu'il s'agit alors de bachotage et non d'un réel apprentissage. Ça peut donc marcher pour avoir ses exam, mais c'est une vision à court terme.

Par **mathou**, le **05/08/2009** à **13:19**

:wink:

Il y a toujours le travail régulier pour préparer les TD, donc ce n'est pas de la vraie glande Image not found or t

On apprend quasiment tous au moins une matière durant les derniers jours, par manque de temps, mais à moins d'avoir une excellente mémoire, ce genre d'apprentissage ne laisse pas de souvenirs après et ça peut devenir gênant... parce qu'il faut relire la matière pour préparer un cours l'année suivante ou qu'en stage on se retrouve comme un *** en ne se souvenant plus d'un truc. A moins d'avoir un travail ou des problèmes de santé, c'est quand même mieux d'assister aux cours, les révisions sont beaucoup plus légères. Surtout qu'arrivé à un certain ;))

niveau, M1/M2, ça ne fonctionne plus de glander Image not found or type unknown

Enfin fais attention quand même jeremy, si tu envisages de continuer dans un M1 sélectif ou dans un M2 tu ne pourras pas te permettre de rester au ras des pâquerettes tout ton cursus. C'est éliminatoire pour ton dossier.

Par **jeremyzed**, le **05/08/2009** à **22:31**

:lol: %%-

Image not found or type unknown j'ai toujours de la chance pour les exams ! Je compte sur ma bonne étoile Image not found or type unkn

Par **Yn**, le **29/08/2009** à **14:02**

Yep,

Je viens également de terminer ma L2, et je ne partage pas tout-à-fait l'avis de [i:2he7sl0f]jeremyzed[/i:2he7sl0f]. En comparant la L1, qui était majoritairement centrée sur la méthodo et un apprentissage relativement "bourrin" assimilable à du par coeur, la L2 - sans exclure le côté masse de connaissance à enregistrer - était beaucoup plus axée sur la compréhension et la réflexion.

J'ai vraiment eu l'impression d'entrer dans ce qu'on pourrait appeler la "réflexion juridique" ou à tout le moins un bon début étant donné que je ne connais pas encore les exigences de la

L3.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:wink:

Image not found or type unknown

Le travail à fournir en L2 ne me semble pas insurmontable si l'on s'organise correctement. Un exemple parmi d'autres : l'étudiant qui va rendre ses dissert' dans les dernières séances de TD alors que les gallos et les exam' approchent. Bref, cela a été dit des milliers de fois sur ce forum : un travail régulier (peu importe la manière) est la clé de la réussite et permet d'assimiler durablement les connaissances pour rejoindre ce que disait [i:2he7sl0f]Yann[/i:2he7sl0f].

Bonne fin de vacances à tous !

Par **Gwen49**, le **04/10/2009** à **22:48**

Maintenant que j'y suis et que j'ai commencé, je dois dire que le programme d'étude de la L2 est passionnant, d'autant plus que si la frustration reste encore un peu présente, on peu enfin apercevoir la finesse des raisonnement juridique du droit administratif (où comment embêter le Mali avec un PFRLR) bref ... passionnant !

Par **marly1101**, le **12/11/2009** à **17:53**

Bouhhhh !! jsuis dégoûtée, je viens de me "taper une caisse" en droit des obligations ===>> :(

9/20 Image not found or type unknown

en plus, la colle de droit administratif est le 5 décembre, et je "bâcle" mes TDS. Je vais en déduire qu'il faut apprendre les arrêts qui figurent dans les arrêts que nous avons vu en TD, et non pas ceux vus en cours, vu que je n'y suis pas beaucoup allé et que ma mémoire risque la panne !! LOL

Bref, je me rends compte qu'en L1, il suffisait d'appliquer correctement la méthodologie et de rajouter quelques blabla pour avoir la moyenne et là c'est le contraire même avec des connaissances .....

Vais-je survivre à cette année ? telle est la question !!

Par **sabine**, le **12/11/2009** à **19:31**

9/20 c'est loin d'être une catastrophe en L2!

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **marly1101**, le **12/11/2009** à **19:37**

hum oui !! mais bon, les mauvaises notes ont tendance à me chagriner !

Par **mathou**, le **12/11/2009** à **19:43**

On est en novembre, tu peux largement redresser la barre ! Tu as vu les exigences de la L2, tu as vu tes soucis et tes lacunes, maintenant tu peux t'organiser pour les surmonter. C'est une année qui demande une organisation très rigoureuse.

Pour le droit des obligations tu peux toujours poster ton sujet et les réponses de ta colle dans la partie droit civil, qu'on regarde ce qui ne va pas.

Pour le droit administratif, je te conseille de consulter le site du Professeur Coulibaly de la faculté de Toulouse, Lex-publica.com, j'avais 17 de moyenne grâce à ses cours mis en ligne très pédagogues et drôles (et pourtant je n'étais pas à Toulouse).

Par **Alexielios**, le **18/11/2009** à **09:38**

Bonjour,

je suis également en L2, mais le problème, c'est que j'ai pas du tout le temps de bosser T.T
Je suis obliger de sélectionner les matières que je veux bosser chaque semaine, même si mon programme est allégé en français. Je n'ai pas le temps d'apprendre mes cours régulièrement...
J'ai énormément de mal en finances publiques, la prof n'étant absolument pas clair, je ne vais plus à ses cours car je perd mon temps. Sinon je vais dans toutes les autres matières. Le droit administratif me pose problème, au niveau des cas pratiques.
Je cherche donc des bouquins de FP sympa et clairs, ou des sites internet (le seul que j'avais est en restauration -_-').
Merci

Par **doui**, le **18/11/2009** à **19:00**

Salut,

[quote="Alexielios":2yfm1aiz]
Je cherche donc des bouquins de FP sympa et clairs, ou des sites internet (le seul que j'avais est en restauration -_-').
Merci[/quote:2yfm1aiz]

- L'essentiel des finances publiques (ou un truc dans le genre) éd galino

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

- le site du ministère du budget

Par **marly1101**, le **19/11/2009** à **18:09**

:?

Hé, encore un 8/20 en droit des obligations, Image not found or type unknown en gros, ça va me faire 8.5 de moyenne en d-des obgligations, bouhhh, ce prof là casse tout le monde ! La colle est samei, jla sens pas !!!

fin bon, j'ai eu 11 en droit administratif, ça me remotive un peu !!

Par **gilardino17**, le **29/11/2009** à **11:19**

bonjour, je suis en L2 droit a nancy et les partiels approchent..mais étant nouveau en droit cette année je ne sais rien au sujet des règlements d'examen (dates des partiels, procédures, lieux d'examen) ni même quelles matières sont avant et lesquelles sont après les vacances de noel :s
bref, c'est la galère! quelqu'un pourrait-il me donner des infos??
merci.

Par **jeeecy**, le **30/11/2009** à **18:28**

;)

de mon temps (c'était avant la réforme) tout était affiché Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **30/11/2009** à **18:38**

Normalement ça sera indiqué aux tableaux d'affichage : dates, matières et salles.

Pour la procédure, les étudiants sont répartis dans plusieurs amphis en fonction de l'ordre alphabétique et de l'unité à lquelle ils appartiennent : une feuille avec les noms est affichée devant chaque salle. Tu entres, tu émarges, tu montres ta carte d'étudiant ou ta carte d'identité, tu prends les feuilles d'examen et de brouillon, et tu t'installes au numéro de place qui t'est attribué. Il y a toujours des resquilleurs, ça arrive que les profs fassent redéplacer tout le monde ou pas.

Prends tes codes avec toi si le prof les permet. Les téléphones portables sont interdits, les calculettes autorisées en principe, les projets de réforme aussi si le prof en a parlé. Tu peux

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

redemander des copies durant l'examen aux surveillants.

Pour un oral, c'est souvent plus tardif au niveau de l'affichage, et ça se passe dans une salle de TD avec un ordre alphabétique qui n'est pas obligatoire. Là encore, il faut émarger - parfois tu peux te trouver en K et devoir émarger sur une table à l'entrée de la fac.

Ca devrait être indiqué sur l'ENT maintenant.

Par **gilardino17**, le **02/12/2009** à **00:05**

:)

Je vous remercie Image not found or type unknown

Effectivement ils viennent de mettre l'affichage ces jours-ci.
Mais j'ai encore quelques petites questions .. en fait je ne sais pa comment va se présenter l'exam de pénal (plusieurs sujet au choix? dissert...) , administratif et droit des affaires (questions comme les années précédentes ou pas?) si quelqu'un a des infos.
merci

Par **jeeecy**, le **02/12/2009** à **08:57**

;)

ca dépend des professeurs Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **02/12/2009** à **11:08**

Et ça dépend des semestres. Souvent nos profs nous disaient quel type de sujet ce serait lors de la dernière séance avant l'exam.

Par **gilardino17**, le **18/01/2010** à **16:54**

bonjour, je viens de voir que sur internet dans le cadre du TD d'administratif 1 comptant pour le 1er semestre la notion ABI figure.. je sais que cela veut dire absence injustifiée mais je n'est manquée qu'une seance (2 max) parce que j'ai changer d'unité mais jamais de colles ou d'examens alors je ne comprends pas et cela m'inquiète un peu. Que faire ?

Par **levosgien**, le **23/01/2010** à **20:26**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Salut,

Il m'est arrivé le même problème que toi et également avec le TD d'administratif. Par contre je n'avais manqué aucun TD mais l'administration m'avait mis ABI au lieu de 15.

J'ai dû en informer ma chargée de TD qui a fait le relais. J'en avais également informé l'administration mais bon pas toujours facile de se faire entendre et la note n'a été remise qu'au bout de 4 jours.

Par **marly1101**, le **29/01/2010** à **12:06**

Heyyy salut, les gens !!

je poste sur ce topic afin de vous communiquer mes résultats du 1 er semestre de L2.
Alors, j'ai obtenu ce semestre avec un petit 10.38 de moyenne.
Je régresse par rapport à la L1... lol ou j'avais 12...

Enfin, ça me fait plaisir, car j'ai obtenu 11.87 en droit administratif, 11 en pénal. Par contre 8.5 en droit des obligations, et 0 en finances publiques (elle a saqué tt le monde et j'avais de la fièvre lors de l'épreuve). Bon, ça fait un peu tâche sur le relevé mais bon... ^^ A part ça, 8 sur 10 en institutions européennes, 5 sur 10 en histoire de l'antiquité, 7.5 sur 10 en espagnol ...

Voilou !!

Par **Scrat30**, le **01/07/2010** à **21:47**

Bonsoir tout le monde

Désolé de déterrer le sujet mais voila je vais rentré en L2 l'année prochaine et j'ai quelques doutes. C'est vraiment si difficile que ça? je me doute que oui vu que l'on attaque de vrais matières juridiques (pénal, fiscal, administratif...) et j'aimerais quelques conseils pour bien réussir ma L2. Je m'explique: en L1 je n'ai pas arrété de travailler comme une dingue, je lisais mes cours régulièrement (le soir en rentrant ou la veille pour le lendemain) j'allais à tous les cours et tous les td, je rendais des devoirs régulièrement et tout mais au final mes notes ne suivent pas. J'ai validé mon premier semestre avec 10.23 (c'est pas tres brillant :( ) et j'ai du aller au ratrappage du semestre 2 pour 0.22 pts (je trouve ça un peu abusé mais bon) alors que je connaissais des gens qui n'en branlait pas une de toute l'année et qu'ils ont eu leur année tranquille. Et quand je lis vos réponses sur la L2 ou quand des amis m'en parlent ça ma l'air assez hard rock comme même, c'est pas insurmontable mais bon ça n'a pas l'air d'etre de la tarte non plus. Donc si il y a quelques âmes charitables (anciens L2) qui peuvent me donner quelques astuces, je vous en serais reconnaissante.

Image not found or type unknown

Merci d'avance

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:)

Image not found or type unknown

Par **FloFlo**, le **02/07/2010** à **10:00**

Salut !

Je sors fraîchement de la L2 et vais donc tâcher de t'éclairer sur la réalité de cette dernière bien que cela restera un avis subjectif car elle est vécue différemment selon tel ou tel individu.

[quote:18rolitw]C'est vraiment si difficile que ça? je me doute que oui vu que l'on attaque de vrais matières juridiques (pénal, fiscal, administratif...)[/quote:18rolitw]
Non-non je te rassure –et te rappelle- que les matières étudiées en L1 (Constit' ; civil…) sont autant juridiques que celles que tu vas aborder en L2 ^^.

Cette fameuse difficulté que tout le monde annonce ne réside pas intrinsèquement dans les nouvelles branches du droit que tu vas découvrir mais dans ce qui est, selon moi, l'objet des études de droit : [u:18rolitw]le raisonnement[/u:18rolitw].
Bien entendu, il faut avoir les connaissances et donc passer par le bachotage certes rébarbatif mais nécessaire puisqu'elles vont servir de fondement à ta réflexion. Ce que l'on va te demander en L2 c'est davantage d'utiliser ton cours pour le confronter à un problème juridique donné, raison pour laquelle tu feras énormément de commentaires d'arrêt (enfin à titre perso', j'en ai eu beaucoup à traiter au cours de cette année).
Ainsi tu rencontreras beaucoup d'étudiants affichant une mine d'incompréhension en découvrant leur note et qui clameront : « Oh mais j'comprends pas…Pourtant je connaissais tout mon cours et toute la jurisprudence sur le sujet ! ». Oui mais voilà, en L2 on commence à nous faire ressentir que connaître son cours ne suffit plus et qu'il faut y greffer tout le raisonnement juridique qui va avec.
Tu as d'ailleurs très bien illustré la chose :

[quote:18rolitw]Je m'explique: en L1 je n'ai pas arrété de travailler comme une dingue, je lisais mes cours régulièrement (le soir en rentrant ou la veille pour le lendemain) j'allais à tous les cours et tous les td, je rendais des devoirs régulièrement et tout mais au final mes notes ne suivent pas (…)alors que je connaissais des gens qui n'en branlait pas une de toute l'année et qu'ils ont eu leur année tranquille.[/quote:18rolitw]

C'est en effet frustrant voire rageant lorsqu'on voit des personnes obtenir leurs semestres avec ce qui nous paraît être de la désinvolture mais tu n'as pas fini d'en rencontrer. En général, ce n'est pas qu'ils « n'en branlent » pas une, c'est juste qu'ils savent comment se servir des connaissances (ou d'un Iphone =D) qu'ils possèdent plus ou moins selon les cas.

Enfin en résumé et selon mon point de vue, la L2 n'est pas plus difficile ou plus facile que la L1, c'est juste que tu devras aller désormais au-delà de l'apprentissage du cours, acquérir certains automatismes de réflexion, de raisonnement, de recherche ; tu dois concevoir le cours comme un outils de travail et non une fin en soi.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **alex83**, le **02/07/2010** à **15:08**

:D

Voire raisonnement [i:qihw5f6n]juridique[/i:qihw5f6n] Image not found or type unknown

Scrat30 : je passe également en deuxième année. A mon avis, vu la teneur de ton post, le problème réside dans ta technique de travail. Peut-être travailles-tu moins efficacement que certains autres. Du coups, tu bosses plus en terme de temps mais cela ne veut rien dire. Certains bossent moins mais ont une bonne technique de travaillent et parfois même ont des facilités à saisir plus rapidement que d'autres. Cela est peut-être du au fait qu'ils accrochent vraiment à la matière où simplement qu'ils ont déjà acquis ou trouvé le "truc" qui fait que même s'ils maîtrisent moyennement leurs cours, ils ont un raisonnement logique et clair qui fait resortir que le fond du problème dans le commentaire est compris...

C'est justement le but des études de droit, comme l'a fort bien souligné FloFlo.

:wink:

En tout cas, je nous souhaite bon courage Image not found or type unknown

Par **Scrat30**, le **02/07/2010** à **16:02**

Déja merci pour vos réponses

Bon j'admets que j'ai une préférence pour certaines matières et du coup c'est vrai que cela aide beaucoup pour l'apprentissage de la matière. Par exemple j'adore le droit constit (mais du fait que le prof est extrement pointilleux la meilleur note que l'on peut obtenir c'est 13 ou 14) mais il y a des matières qui ne m'interressent mais alors pas du tout du coup (genre économie ou civil) je les travaille pourtant parce qu'elles ont le même coeff. et que toutes les matières sont importantes mais arrivé aux exams je me plante dans ses matières la et je compense avec les matières que j'aime mais au final ca fait comme meme des notes pas super super.

Autre question qui peu paraitre bête mais pour vous c'est quoi avoir une "bonne technique" de travail ?

Par **alex83**, le **02/07/2010** à **16:28**

Je n'saurai répondre. C'est tellement subjectif et singulier. La bonne technique de travail c'est celle qui te permettra d'optimiser tes résultats. Or ça ne signifie pas nécessairement travailler 6 ou 8h par jour en dehors des cours. Mais difficile d'exposer une façon univrselle de travailler vu que ça change substanciellement entre les cours pour lesquels la seule façon de réussir est d'apprendre par coeur (là, pas de secret, la seule réponse à ce genres d'exercices c'est

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

de ficher, ficher et de recracher) ; et ceux dont l'objectif est différent, c'est à dire les matières qui te demandent de réflechir et d'exposer une argumentation logique. Là, il faut accès son travail sur autre chose que le cour. Par exemple, réviser le cours de droit civil n'est peut-être pas la meilleure façon d'obtenir une -très- bonne note. S'enquérir sur les dernières jurisprudences, lire de la doctrine, suivre l'actualité sur dalloz ou lexis nexis, chercher au dela des articles du code civil, faire un tour sur les sites des ministères, ne pas hésiter à lire les rapport du sénat ou tout simplement s'empreginer des avis des internautes sur certains sites qui proposent des arrêts... Ça c'est un travail efficace, plus intéressant qui te permettra d'émanciper (passez-moi le terme) ta reflexion et d'avoir des éléments extérieurs au cours et pourtant très pertinents. Quand tu as un arrêt à commenter, il faut avoir de la matière, et si tu n'as que le cours, tu seras vite à cours de matière -précisément.

:)

J'espère avoir pu t'aider Image not found or type unknown

Par **pommederainette**, le **06/08/2010** à **15:33**

Coucou!

Je me joins à vous! Je rentre également en L2 en septembre!
:-s

Vous me faites un peu peur en fait! Image not found or type unknown J'ai lu un peu partout sur ce topic que la L1 c'était du par cœur et qu' en L2 on fait "vraiment du droit", que c'était de la réflexion. C'est à dire???
Qu'est ce qui change réellement entre ces 2 années? (à part les matières bien sur! -_-)
Obtient t-on généralement des notes plus basses en L2 qu'en L1?
Merci!

Par **Yann**, le **06/08/2010** à **15:43**

:-s

[quote="pommederainette":2d181862]Vous me faites un peu peur en fait! Image not found or type unknown J'ai lu un peu partout sur ce topic que la L1 c'était du par cœur et qu' en L2 on fait "vraiment du droit", que c'était de la réflexion. C'est à dire???
Qu'est ce qui change réellement entre ces 2 années? (à part les matières bien sur! -_-)[/quote:2d181862]
En gros en L1 si t'es capable d'apprendre ton cours tu as ton année. En L2 on va te demander d'être capable d'appliquer les principes que tu auras à apprendre. Les cas pratiques seront plus concrets, les dissertations demanderons de faire un peu plus que de ressortir un paragraphe du cours.

[quote:2d181862]Obtient t-on généralement des notes plus basses en L2 qu'en

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

L1?[/quote:2d181862]
Généralement oui, mais c'est pas une science exacte.

Par **alex83**, le **06/08/2010** à **17:08**

Bonjour,

L'autre soir je parlais avec un étudiant qui venait de finir sa L2. Il me disait justement que le L2 n'était pas aussi diabolique et difficile qu'on dit tant que la L1 se passe correctement. C'est un peu plus concret, certes, mais les étudiants qui travaillent s'en sortiront logiquement presque aussi bien qu'en L1, voire mieux, vu que c'est encore plus intéressant. Dans son cas, il avait eu 13 en L1 et 14 en L2... comme quoi =)

Par **Stigma**, le **07/08/2010** à **01:56**

[quote="alex83":3bo16eb4]Bonjour,

L'autre soir je parlais avec un étudiant qui venait de finir sa L2. Il me disait justement que le L2 n'était pas aussi diabolique et difficile qu'on dit tant que la L1 se passe correctement. C'est un peu plus concret, certes, mais les étudiants qui travaillent s'en sortiront logiquement presque aussi bien qu'en L1, voire mieux, vu que c'est encore plus intéressant. Dans son cas, il avait eu 13 en L1 et 14 en L2... comme quoi =)[/quote:3bo16eb4]
J'ai trouvé la L2 bien plus "difficile" (restons positif : avec du travail et de la rigueur, c'est tout à fait jouable) que la L1.
J'ai eu ma première année en ratant pour raisons médicales tous les cours du second semestre et j'ai malgré tout réussi à passer en L2... j'imagine qu'évidemment j'ai eu une bonne part de chance, mais il m'est difficile de concevoir qu'on puisse se pointer à un examen de droit des obligations de L2 totalement ignorant de la matière et en ressortir avec la moyenne.
D'ailleurs, ça n'a pas raté : j'ai repiqué ma L2.

Je trouve que la difficulté de la L2, c'est justement que ce n'est pas très concret : on traite des fondations (essentielles) du droit civil et du droit administratif, mais il reste assez difficile d'en percevoir les applications pratiques.
Et puis, perso, je suis arrivé en L2 sans savoir grand chose du droit... d'une part parce qu'évidemment j'avais raté pas mal de cours, et d'autre part parce que la place des matières vraiment juridiques (entre l'éco, l'histoire, etc.) reste relativement limitée en L1. Autant dire que j'ai eu un choc quand j'ai été confronté au droit des obligations et au droit administratif...

J'ai trouvé la L3 et le M1 bien plus intéressants et, de ce fait, bien moins difficiles. Mais je conserve un atroce souvenir de mes L2. Après, on a chacun notre ressenti et notre vécu, je voudrais affoler personne... c'est pas insurmontable, mais faut pas sous-estimer le travail à fournir.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **pommederainette**, le **07/08/2010** à **11:09**

Merci pour vos témoignages!

Espérons donc surmonter cette effroyable L2!
En tout cas je suis motivée! Bon, je le serai peut être moins quand j'aurais un classeur de

droit administratif plus gros que moi... Image not found or type unknown

Par **alex83**, le **07/08/2010** à **13:19**

Avec de la motivation et du travail, tout devrait se passer correctement.

En tout cas bon courage à tous les futur(e)s L2 XD Va falloir bosser =P

Par **SedLex**, le **06/09/2010** à **10:21**

Je suis bien content de quitter la L1, dont les seuls cours qui me passionnaient étaient ceux de civil.
On entre dans le concret cette année, je sens que ça va être sympa!

Par **alex83**, le **06/09/2010** à **18:19**

C'est "enfin" reparti pour ma part =D

Il fait une chaleur étouffante dans nos amphi c'est très désagréable. Mais quel bonheur de découvrir de nouvelles matières =DD

Par **pommederainette**, le **10/09/2010** à **11:54**

Alors Alex83 cette première semaine? Comment ça s'est passé? Tu as l'impression que la barre est bien plus haute qu'en L1?

Pour ma part, ma rentrée est lundi, cependant j'ai eu mon emplois du temps et je voulais votre avis (je précise que j'ai changé de fac donc je ne sais pas encore comment elle fonctionne). Alors voilà par exemple la journée de lundi: 8h/12h: TD ou méthodologie documentaire. 4h de TD, je trouve ça beaucoup sachant qu'en L1 dans mon ancienne fac, les TD duraient 1h30

L'après midi: 13h30/19h30: Anglais!!!! 6h d'anglais d'affilé???

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:-o

Image not found or type unknown
Est ce qu'ils mettent jusqu'à 19h30 mais si le cours dure 2h on part après ou ce sont des malades???

Merci!

Par **alex83**, le **10/09/2010** à **15:19**

Oui oui, les courts sont déjà beaucoup plus techniques notamment en obligation et histoire du droit des obligations !

Après l'emploi du temps est "normal" pour le moment bien que pas super bien fichu... Mardi j'ai fais 10h 12h et 14h 20h d'amphi... Et aujourd'hui 10h 12h... Quand tous les TD auront commencé on pourra dire qu'on sera vraiment chargé... Sinon, les matières me plaisent dans l'ensemble... A part finances publiques mais je crois que c'est plutôt à cause de la prof -_-

Bonne rentrée !

J'oubliais, j'ai cours le samedi matin !! =/ Et le partiel blanc de droit admin est déjà prévu pour un samedi après midi <_<...

Par **Scrat30**, le **10/09/2010** à **17:03**

Toi aussi tu as cours le samedi matin? Bienvenu au club moi c'est compta ...

Par **alex83**, le **10/09/2010** à **17:40**

Pour ma part c'est droit commercial ...

Et j'ai 5 jours de repos pour la Toussaint finalement... mais j'ai cours le samedi... Allez comprendre ...

Par **Scrat30**, le **10/09/2010** à **17:57**

Droit commercial? En L2 ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Yn**, le **10/09/2010** à **18:53**

Le droit commercial est également enseigné en L2 à Rennes 1 (au S4).

Par **Scrat30**, le **10/09/2010** à **19:32**

:(

Ah ouais? Pourtant a Nîmes le droit commercial n'est enseigné qu'a partir de la L3 Image not found or type unkno

Par **alex83**, le **10/09/2010** à **19:52**

De même que la comptabilité n'est pas dispensée dans ma fac (ni en L3).

Par **Katharina**, le **29/12/2010** à **14:01**

[quote:2ofadgho]Obtient t-on généralement des notes plus basses en L2 qu'en L1?[/quote:2ofadgho]
Perso j'ai eu la meilleure moyenne de toutes mes années de droit en L2, je suis passée de 13 à 15 grosso modo.
Je dois avouer que par la suite je n'ai plus travaillé autant, la L2 est vraiment l'année que j'ai trouvé la plus intéressante, après je me suis lassée.
D'ailleurs j'ai tellement aimé la L2 que j'ai fais mon mémoire de M1 sur la responsabilité civile.

Par **pommederainette**, le **16/02/2011** à **20:39**

Alors ce premier semestre???

Je l'ai trouvé bien plus difficile, en tous cas plus technique que la L1.

:))

Pour ma part, il est tout de même validé! Image not found or type unknown

Par **SedLex**, le **17/02/2011** à **15:11**

Bravo la pomme!

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Pour ma part, les résultats sont soit ce soir, soit demain. Je ne suis pas pressé de les avoir, et préfèrerai rester dans l'ignorance à ce propos... Mais bon, il faut avancer, quelque soit le résultat.
C'est clair que la L2 c'est CHAUD, surtout au niveau des TDS.

Par **AllRight**, le **17/02/2011** à **18:35**

La L2 n'est pas l'année la plus difficile à mon sens !
Il est vrai que cela change radicalement de la L1, mais une fois la méthodologie acquise en L2, cela ne devient qu'un apprentissage de cours et quelques recherches pour approfondir certains points. Ne vous découragez pas ! Si vous réussissez la L2, vous réussissez nécessairement la L3 (avec du travail, bien sûr) !

Par **Visiteur**, le **19/02/2011** à **22:01**

bonjour a tous ,
c est vrai que 'la L2 cest cho'. Moi jai fourni un travail régulier et constant pendant tout le 1er semestre et je l ai tout juste validé (10,146). Par travail régulier et constant j entends un travail personnel a la maison de 4 heures par jour. C est une moyenne. Desfois je ne travaillais que 2 heures par jour.
Frenchement cette année elle est plus difficile que la premiere. En L2 on fait le ménage. Certains sont passés entre les mailles du filets en L1 et ils ont tous coulés en L2.
Toutefois , je dirais que la difficulté n est pas la meme d une fac a une autre. Un 9 a Assas equivaut a un 12 dans une fac de banlieue. Les exigences ne sont pas les memes d une fac a une autre.

Par **bulle**, le **20/02/2011** à **09:46**

Bonjour asdf,

[quote="asdf":v4tgqn7l]bonjour a tous ,
c est vrai que 'la L2 cest cho'. Moi jai fourni un travail régulier et constant pendant tout le 1er semestre et je l ai tout juste validé (10,146). Par travail régulier et constant j entends un travail personnel a la maison de 4 heures par jour. C est une moyenne. Desfois je ne travaillais que 2 heures par jour. [/quote:v4tgqn7l]

Je suis désolée d'être aussi crue mais personnellement je pense que 2 ou 4 h par jour ce n'est pas du tout suffisant en particulier le week end. Il faudra travailler davantage si tu souhaites avoir de meilleures notes. Avoir son semestre en travaillant si peu est déjà bien je trouve.

Bonne journée

Bulle

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Yann**, le **20/02/2011** à **13:09**

C'est clair. Et en général ça ne va pas en s'améliorant. En M2 je bossait en moyenne entre 10 et 12h par jours et même les week-end.

Mais bon c'était un M2 particulier.

Il n'y a pas forcément de durée de référence, cela dépend des gens, de leurs capacités et de leurs ambitions, mais une moyenne de 6 à 8 h de boulot par jours (en plus des cours), c'est de l'ordre du raisonnable pour le courant de l'année. Après il y a les révisions qui sont du no limit.

Par **Yn**, le **20/02/2011** à **13:47**

Comparer les heures respectives de travail personnel ne sert strictement à rien. Chacun a sa méthode, ses habitudes, sans compter tous les paramètres secondaires : la quantité de boulot demandée en TD, les activités extra-universitaires, l'emploi du temps, etc.

Pour revenir sur le cas d'[i:2q4rfsq2]asdf[/i:2q4rfsq2], je pense que tu as plutôt un problème de méthode car bosser quatre heures par jour (mettons 25-30h/semaine), c'est déjà très conséquent. Je n'ai pas eu le détail de tes notes mais tu devrais normalement obtenir de bonnes notes dans les matières mineures qui comportent une large part de par cœur. De plus, avec une trentaine d'heures de travail perso, tu devrais avoir encore beaucoup de temps pour rédiger et préparer tes TD dans les majeures.

Bref, je pense que ce n'est pas une question de temps passé mais d'efficacité et surtout de régularité. Soit tu as besoin de travailler plus pour obtenir de meilleures notes, soit il faut revoir ton organisation.

Par **Visiteur**, le **20/02/2011** à **20:38**

Bonsoir a tous,
Je suis étonné de vos réponses. Je croyais etre parmi les étudiants qui s'investissaient beaucoups dans leur travail personnel mais vous prétendez que 4 heures de revisions par jours sont insuffisants.
Je ne travailles pas jusqu'a une certaine heure détérminé mais jusqu'a avoir l 'esprit tranquille pour bien dormir la nuit c'est a dire jusqu'a avoir l'impression de bien avoir mémoriser les differents éléments importants des cours que j'ai.
Je crois que si j'ai validé mon semestre sur le fil (10,14) , c'est parceque j'ai acquis la méthodologie en cours de semestre.
A vrai dire je n'ai toujours pas vraiment acquis la méthodologie , je ne maitrise pas le commentaire d'arret et je commence tout juste a maitriser la dissertation. Actuellement je ne maitrise que le cas pratique.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Mes notes sont les suivantes

partiels
drt affaires 9
drt contrat 13
finances publique 9
drt administratif 7

histoire des instituions publiques 12
Problemes économiques 10
anglais 11
sport 12

td
drt affaires 11,5
drt contrat 11,5
drt administratif 8

Par **eeran**, le **22/02/2011** à **21:52**

:shock:

asdf: tu n'avais pas de pénal? Image not found or type unknown

En ce qui concerne le temps de travail, c'est différent selon chacun et surtout différent selon la méthode je pense: je sais que je vais passer beaucoup plus de temps sur l'administratif, car :D

même si je trouve ça intéressant, je n'ai absolument aucune affinités avec la matière Image not found or type unk

(généralement, quand je lis un arrêt du Conseil d'Etat, j'ai tendance à me dire: "oui, et alors?")

En revanche, pour le civil, ou pour le droit des affaires, pas de soucis, ça coule comme de l'eau de source.

Après c'est vrai que 4heures, ça peut paraitre peu; vu que je veux mieux réussir mon 2° semestres par rapport au 1° je travaille encore plus, soit entre 7-9 heures par jour quand je n'ai pas beaucoup de cours (parce que bon, même si j'aime le droit, être à la fac de 8h à 20h, :D :D

et après se mettre à son bureau pour travailler, hum, pas facile facile Image not found or type unknown Image not found or type unknown)

Par **Visiteur**, le **23/02/2011** à **17:00**

je n ai pas du penal au 1er mais 2nd semestre.
Sinon c est la meme chose que toi pour le drt administratif. Mais moi quand je lis un arret du

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

conseil d état (ou de la cours de cass) , je ne me dis pas 'oui et alors' mais je me demande si je ne suis pas entrain de lire une nouvelle langue. Tout simplement parceque je ne comprends rien. C est un truc de fou. Comment peut on valider un semestre alors qur l on ne comprend rien aux arrets? Je dois refaire une remise a niveau en francais. Mais c est aussi a cause de la fac. Il nous forme pas a lire les arrets. Je me suis autoformé au cas pratique et a la dissert en fouillant sur les sites internets. Les profs de td ne nous apprenent que la forme (2 parties , 2 sous parties) de la dissert sans nous apprendre le fond.

Par **Yn**, le **23/02/2011** à **18:09**

Une méthode simple et efficace est de rédiger systématiquement l'arrêt ou la dissertation dans les deux matières à TD chaque semaine. Tu vas rapidement combler tes lacunes méthodologiques. Pour les développements, un petit tour par la case "doctrine" va te permettre de voir vers quoi il tendre.

Par **alex83**, le **23/02/2011** à **19:02**

Bonjour,

Il me semble que c'est légitime de lire un arrêt de droit administratif et de ne pas réussir à en dégager la portée sachant que parfois, les principes sont posés dans plusieurs arrêt, incidemment, et que parfois les portée sont diverses voire nombreuses.

Bref, ils sont analysés partout (GAJA, bouquins de droit diverses, memento, internet...) donc, même pas besoin de tout lire (c'est une perte de temps). Il faut juste repérer éventuellement le considérant essentiel (il est parfois indiqué en italique) et se contenter des analyses et explications (beaucoup plus claires) que de lire et dégager une portée bancale.

;-)

Image not found or type unknown

Par **Maria**, le **27/04/2011** à **22:07**

Auriez-vous des conseils de lecture pour bien se preparer a la L2...?

Merci bien.

Par **Yn**, le **28/04/2011** à **10:56**

Je pense qu'un bon manuel de droit des obligations (contrat + responsabilité) permet de bien

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

se préparer à cette matière qui est fondamentale si tu souhaites continuer dans le droit privé, le droit des affaires, etc. Il est inutile d'acheter dix bouquins pendant les vacances, mieux vaut se concentrer sur un seul et bien le bosser.

Par **Maria**, le **28/04/2011** à **10:59**

D'accord merci. Puis je reverrai les cours de l'annee et je ferai des dictees... y a toujours de quoi s'occuper!

Par **pommederainette**, le **05/06/2011** à **13:09**

:D/ :D/

Image not found or type unknown L2 validée!!!!! Image not found or type unknown

:wink:

C'est vrai que c'était "cho" comme le dit si bien l'intitulé! "Cho", mais pas impossible! Image not found or type unk

Par **Endlessdream**, le **12/06/2011** à **22:39**

Bonsoir chers confrères juristes !

J'ai lu ce sujet il y a quelques mois, puisqu'à ce moment-là, j'étais une jeune étudiante de L1 effrayée par la L2 qu'elle allait devoir affronter... =)
J'ai eu cette année, et bien que certains la réputent difficile, je n'ai pas cette opinion. En effet, avec suffisamment de travail (bien que pour ma part je ne comptais pas mes heures), il est tout à fait possible d'avoir sa L2 en fournissant des efforts réels et en ne négligeant pas ses études.
Je ne sais pas ce qui m'attendra en L3, mais selon moi, l'année de L2 est beaucoup plus intéressante que la L1 et demande de nombreux efforts en matière de méthodologie. En clair, soit tu l'as et tu t'en sors à peu près bien, soit tu te plantes. Elle peut être en outre une année de révélation: je me suis découvert une passion pour le droit de la responsabilité civile délictuelle et contractuelle.
Et je tiens à préciser que même avec une taule en droit administratif (je pèse mes mots: j'ai eu 7 aux partiels), il est tout à fait possible de s'en sortir (j'avais eu au dernier semestre 10 en droit pénal et 17 en droit de la responsabilité).
Donc, travail, rigueur et sérieux =) (bien que je n'exclus pas certaines soirées entre amis !

Par **Camille**, le **13/06/2011** à **10:48**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonjour,
[quote="Endlessdream":3ckj0wp9]
Donc, travail, rigueur et sérieux =) (bien que je n'exclus pas certaines soirées entre amis ![/quote:3ckj0wp9]
:wink:

Oui ! Mais, c'est là où vous faites l'erreur ! Image not found or type unknown

Un travail organisé avec rigueur et sérieux implique [u:3ckj0wp9]nécessairement[/u:3ckj0wp9] d'organiser – et même de "planifier" - des espaces de détentes, sinon, on ne tiendra jamais la distance. A condition, bien sûr, que les deuxièmes ne débordent pas gravement sur le premier.
C'est un peu comme pour un régime draconien. Il [u:3ckj0wp9]faut[/u:3ckj0wp9] s'autoriser quelques dérogations, du moment qu'elles sont "programmées à l'avance" et qu'elles ne perturbent pas le "programme de travail".

Ce n'est pas une "[i:3ckj0wp9]entorse[/i:3ckj0wp9]", c'est une "[i:3ckj0wp9]fonction inhérente[/i:3ckj0wp9]" [u:3ckj0wp9]qui fait partie du programme[/u:3ckj0wp9] et qu'il faut prévoir.
Autrement dit, la partie détente doit être organisée avec (presque) autant de rigueur et de sérieux que la partie travail (et réciproquement, comme disait Pierre Dac).
Et donc, surtout, en profiter pleinement sans se sentir fautif pendant le temps qu'on s'est alloué.
:D

Image not found or type unknown

Par **Yn**, le **13/06/2011** à **13:54**

Les temps de pause de mémorisation ne sont pas une légende, il faut s'accorder des pauses et des moments de détente pour mieux ré-attaquer ensuite.

Par **Scrat30**, le **15/06/2011** à **11:11**

:D/

[quote="pommederainette":3m6j9ppf]:D/ L2 validée!!!!! Image not found or type unknown [/quote:3m6j9ppf]

:ymparty: :))

Félicitations la pomme Image not found or type unknown moi aussi je viens de valider ma L2 Image not found or type unknown

C'est vrai que quand je suis rentrée en L2 je me suis dis ça va être galère car en L1 (enfin dans ma fac après je sais pas pour les autres facs) on avait pas vraiment de matières "purement juridiques" alors qu'en L2 on a du pénal, du fiscal, du civil et de l'administratif (une révélation pour moi cette matière ^^). Des camarades de L3 me disaient "ouais tu vas voir ça

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

change radicalement de la L1, c'ets très dur ..." (pi en lisant ce topic ça ne m'a pas non plus rassurer pour autant) mais bon çà reste tout de même possible de valider, il suffit de travailler régulièrement (pas comme un dingue non plus faut savoir se détendre aussi), d'assister aux cours et d'être organisé et ça passe tranquille.

:wink:

Donc voilà et pi bonne chance aux futurs L2 Image not found or type unknown

Par **cristal**, le **15/06/2011** à **16:57**

j'ai lu l'ensemble du post et waaw c'est à la fois effrayant et je me dis en meme temps que ça ne semble pas si insurmontable que ça vu que vous être nombreux a valider votre année. J'avoue que ce qui me fait le plus peur c'est que j'ai entendu qu'on devra faire des exposées chose que je n'ai pas fait depuis la seconde. Je ne sais même pas si je sais encore le faire. L'oral, je trouve qu'en premiere année on en fait peu, les chargées de td n'interroge pas tout le monde et des fois ben il parle seule pendant tout le cours juste quelque question pour lire un article ou lire une fiche d'arrêt.

Je souhaite à tous ceux qui attende leurs résultats bon courage et félicitation pour ceux qui ont réussi.

Par **alex83**, le **15/06/2011** à **19:08**

Faut pas trop se formaliser. Avec du travail et de la motivation, ça ne peut que passer. Suffit d'être constant, et d'aimer un minimum le Droit.

Par **Irony**, le **22/06/2011** à **02:07**

Ohlalala, j'ai à nouveau parcouru ce topic et c'est vrai qu'il y a de quoi flipper quand même. Quand certains parlent de 4h de travail par JOUR et que d'autres rétorquent que ce n'est pas assez... Je me dis que je vais profiter au mieux de mes vacances avant la L2.

Si tout est une question d'organisation, et que la L2 nécessite forcément une bonne organisation, quand on n'est pas organisé du tout de nature, on court à la catastrophe en gros ?

Par **bulle**, le **22/06/2011** à **09:31**

Bonjour Irony,

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

[quote="Irony":2wwjg4r7]Ohlalala, j'ai à nouveau parcouru ce topic et c'est vrai qu'il y a de quoi flipper quand même. Quand certains parlent de 4h de travail par JOUR et que d'autres rétorquent que ce n'est pas assez... Je me dis que je vais profiter au mieux de mes vacances avant la L2.[/quote:2wwjg4r7]

Quand tu regardes bien 4h par jour en moyenne ce n'est pas beaucoup (on parlait également de 2h de travail par jour parfois dans les précédents messages) quand on met bout à bout la préparation des TD et le fait d'apprendre des cours. En L2, les cours ne sont encore pas nombreux donc les 4h de boulot dans la journée sont faciles à caser sans pour autant ne faire que ça.

[quote="Irony":2wwjg4r7]Si tout est une question d'organisation, et que la L2 nécessite forcément une bonne organisation, quand on n'est pas organisé du tout de nature, on court à la catastrophe en gros ?[/quote:2wwjg4r7]

L'organisation signifie surtout un travail régulier pour ne pas se retrouver la veille d'un partiel en ayant encore un cours de 100 pages à apprendre. Dans toutes les études, il faut une certaine organisation mais chacun peut être organisé à sa manière.

Personnellement, je n'ai pas trouvé que la L2 était l'année la plus difficile. Le niveau de difficulté augmente chaque année selon moi.

Bulle

Par **cristal**, le **22/06/2011** à **12:12**

[quote:1p584rpk]Quand tu regardes bien 4h par jour en moyenne ce n'est pas beaucoup (on parlait également de 2h de travail par jour parfois dans les précédents messages) quand on met bout à bout la préparation des TD et le fait d'apprendre des cours. En L2,[b:1p584rpk] les cours ne sont encore pas nombreux donc les 4h de boulot dans la journée sont faciles à caser sans pour autant ne faire que ça.[/b:1p584rpk][/quote:1p584rpk]

En regardant les emplois d temps entre la l1 et la licence 3 j'avais plutôt l'impression que le nombre de cours diminuait et je me disais que ça permettait d'avoir plus de temps pour bosser ses cours. Je me trompe? Le plus dur en L2 a ce que j'ai compris c'est les TD .Les 4 h de boulot ça dépend je pense que ça peut etre plus, si on a du mal ou pas a faire le travail demander et puis quand on prépare un td on doit forcement apprendre son cours en même temps je pense que l'un ne va pas sans l 'autre.

Par **Irony**, le **23/06/2011** à **01:25**

C'est vrai ça ! J'ai remarqué aussi que les heures de cours semblaient diminuer en L2... Sans doute pour plus de travail personnel (argh)

Les 4h par jour de boulot perso me font un peu peur : malgré de la bonne volonté chaque semaine du genre "cette fois-ci je m'y prends à l'avance" je bossais toujours mes TDs la veille

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

où il fallait les rendre, dans la nuit. Pareil pour chaque examen où je m'engloutissais les 100 pages de cours la veille. Et je n'ai jamais travaillé les week-end.

C'est bien passé en L1 mais est-ce que ce sera pareil en L2... That is the question ! Mais vous avez raison, chacun a sa propre organisation (ou sa "non-organisation" en l'occurrence...)

Par **bulle**, le **23/06/2011** à **08:36**

Bonjour,

[quote="cristal":3vfaqnzz]
En regardant les emplois d temps entre la l1 et la licence 3 j'avais plutôt l'impression que le nombre de cours diminuait et je me disais que ça permettait d'avoir plus de temps pour bosser ses cours. Je me trompe? Le plus dur en L2 a ce que j'ai compris c'est les TD .Les 4 h de boulot ça dépend je pense que ça peut etre plus, si on a du mal ou pas a faire le travail demander et puis quand on prépare un td on doit forcement apprendre son cours en même temps je pense que l'un ne va pas sans l 'autre.[/quote:3vfaqnzz]

Je ne sais pas comment ça se passe dans les autres facs mais à Nancy, les heures de cours sont de plus en plus nombreuses d'année en année ==> preuve à l'appui: [url:3vfaqnzz]http://fac-droit.univ-nancy2.fr/digitalAssets/116500_Licence_Droit_2010-2011_pour_site.pdf[/url:3vfaqnzz]

[quote="Irony":3vfaqnzz]
Les 4h par jour de boulot perso me font un peu peur : malgré de la bonne volonté chaque semaine du genre "cette fois-ci je m'y prends à l'avance" je bossais toujours mes TDs la veille où il fallait les rendre, dans la nuit. Pareil pour chaque examen où je m'engloutissais les 100 pages de cours la veille. Et je n'ai jamais travaillé les week-end.

C'est bien passé en L1 mais est-ce que ce sera pareil en L2... That is the question ! Mais vous avez raison, chacun a sa propre organisation (ou sa "non-organisation" en l'occurrence...)[/quote:3vfaqnzz]

Quand vous dites "en L1 c'est bien passé" qu'est ce que cela signifie, vous vous en êtes sorti avec quelle moyenne?

Je connais des gens qui s'en sont très bien sortis en L1 mais qui une fois en L2 n'ont pas pu suivre la cadence et ont fini par redoubler. A part si vous avez de grosses facilités, les week end libres ne vont pas durer. Je rappelle également que lors des recrutements en M2, les responsables de Master 2 regardent les notes de toutes les années universitaires donc attention, mieux vaut avoir une mention chaque semestre ou en être proche que de se rapprocher de la moyenne (je ne dis pas ça pour vous Irony car je n'ai pas connaissance de vos notes et de vos capacités mais je le dis pour tout le monde).

Bonne journée

Bulle

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **alex83**, le **23/06/2011** à **11:46**

[quote="Irony":2wxp2y2a]C'est vrai ça ! J'ai remarqué aussi que les heures de cours semblaient diminuer en L2... Sans doute pour plus de travail personnel (argh)

Les 4h par jour de boulot perso me font un peu peur : [b:2wxp2y2a]malgré de la bonne volonté chaque semaine du genre "cette fois-ci je m'y prends à l'avance" je bossais toujours mes TDs la veille où il fallait les rendre, dans la nuit. Pareil pour chaque examen où je m'engloutissais les 100 pages de cours la veille. Et je n'ai jamais travaillé les week-end.[/b:2wxp2y2a]

C'est bien passé en L1 mais est-ce que ce sera pareil en L2... That is the question ! Mais vous avez raison, chacun a sa propre organisation (ou sa "non-organisation" en l'occurrence...)[/quote:2wxp2y2a]

Bonjour !

Sont-ce les vertues qu'on instille aux élèves en prépa ? (il me semble que vous êtes passé par une prépa non ?)

Par ailleurs en tant qu'acienne étudiante en fac, vous devirez savoir gérer votre temps de travail.

Bon toutefois et d'un autre côté, pour reprendre la remarque d'une pertinence sans égale de Camille, les études de droits sont les études les plus difficiles donc ça se comprend....

D'ailleurs, avec le recul, qu'en pensez vous désormais ? Ça vous semble aussi dur que ce qui vous était décris ?

Par **Camille**, le **23/06/2011** à **12:58**

Bonjour,
[quote="bulle":3pro0l99]
Personnellement, je n'ai pas trouvé que la L2 était l'année la plus difficile. Le niveau de difficulté augmente chaque année selon moi.
[/quote:3pro0l99]
Oui, mais tout dépend de ce qu'on entend par "difficile". Il est clair que plus on avance dans les études, plus on "entre dans le vif du sujet" (encore que ce genre d'expression soit à manier avec des pincettes, vu certains évènements politico-médiatiques récents…) et on aborde forcément des points de droit de plus en plus complexes, voire même des points qui font encore actuellement débat.
Mais, c'est normal. On ne grimpe pas le col du Galibier quand on a commencé à faire du vélo cinq jours avant, on ne le fait que quand on a déjà une "pratique instinctive" et après avoir acquis les connaissances de base. En équitation, on ne participe pas à un concours de jumping quand on ne tient pas correctement sur un cheval.

Il est donc impératif que, dans les premières années, on ait acquis ces connaissances de

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

base plus ou moins instinctives et mis au point une bonne organisation de travail.
Après quoi, ça doit rouler tout seul, mais ça ne va dire pour autant que ce ne sera qu'un chemin semé de pétales de roses.
Et ce sera encore le cas quand vous serez dans la vie active.

Par **Camille**, le **23/06/2011** à **13:21**

Bonjour,
[quote="Irony":2jqynwxb]
Les 4h par jour de boulot perso me font un peu peur : malgré de la bonne volonté chaque semaine du genre "cette fois-ci je m'y prends à l'avance" je bossais toujours mes TDs la veille où il fallait les rendre, dans la nuit. Pareil pour chaque examen où je m'engloutissais les 100 pages de cours la veille. Et je n'ai jamais travaillé les week-end.
...
chacun a sa propre organisation (ou sa "non-organisation" en l'occurrence...)[/quote:2jqynwxb]
Là, je dirais qu'effectivement, ce n'est peut-être pas seulement qu'un problème d'organisation, mais peut-être bien de motivation.
Etes-vous passionnée par vos études ? Passionnée ou pas, voulez-vous réellement réussir vos études (et la suite) ?
Parce que si c'est bien le cas, vous ne pouvez pas faire autrement que d'y mettre les moyens, ce qui n'apparait pas trop dans votre message.
Dans des études aussi complexes que le droit, à moins d'être un phénix (je ne crois pas trop à la réalité de ce genre de bestiole légendaire), c'est plutôt du genre CDD de longue durée, base 40h mini, avec pas mal d'heures supplémentaires qui ne seront payées que bien plus tard…

P.S. : il y a diverses techniques qui permettent de bosser 4h (mini) par jour en plus des cours sans avoir trop l'impression d'y passer autant de temps… (sans exagérer, hein... aucune technique ne permettra de transformer des heures d'études en promenade de santé...)

Par **Scrat30**, le **23/06/2011** à **18:14**

Coucou tout le monde

Voila j'ai juste une question bête mais à tous les étudiants de L2 serait il possible de comparer les matières que vous avez eu en L2? Pour ma part on avait:

Semestre 3

Administratif+TD
Droit des obligations+TD
Pénal ou finances publiques +TD (c'était au choix)
Pénal ou finances sans TD
Economie politique
Sociologie politique
Histoire

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Compta
Langues
Informatique
Méthodologie
UEL

Semestre 4

Administratif+TD
Droit de la responsabilité+TD
Pénal ou Droit fiscal+TD (au choix)
Penal ou droit fiscal sans TD
Droit européen
Droit judiciaire privé
Gestion
Anthropologie juridique
Langues
Informatique
Méthodologie (préparation d'un projet professionnel)
UEL

Pour info toutes ces matières étaient obligatoires. Je voudrais juste savoir si vous aussi vous aviez toutes ces matières ou pas ou si elles sont enseignées mais pas forcément en L2 genre en L1 ou L3.

Voila merci d'avance pour vos réponses

Par **Irony**, le **23/06/2011** à **20:47**

Pour répondre à Alex, oui j'ai bien fait une prépa avant la fac de droit mais je n'ai jamais été une grande bosseuse organisée même en prépa. Mais peut-être que j'y ai appris à travailler beaucoup sur peu de temps et en urgence, ce qui m'est sûrement bénéfique aujourd'hui.

Sinon quand je dis que c'est bien passé en L1, c'est autour de 14 de moyenne mais j'ai baissé au S2. Et je suis un peu nullarde dans les petites matières.

Pour Camille : oui je compte réussir mes études ! Qui ne le voudrait pas ? J'essaye juste de me faire une piqure de rappel régulière en lisant ce topic sur la L2 parce que j'ai peur que ma non-organisation en L1 qui n'a pas été handicapante le devienne en L2. C'est un peu contradictoire d'ailleurs : d'un côté on lit que si tout se passe bien en L1 il ne devrait pas y avoir de problème en L2 et de l'autre on lit que certains qui étaient bons en L1 se ramassent tout d'un coup en L2... Ça dépend des étudiants j'imagine. En tout cas je vais essayer de ne plus bosser en dernière minute comme cette année parce que si ça ne fonctionne plus en L2 je ne le saurai hélas... qu'après.

Pour ce qui est de la motivation j'en ai, je suis assez ambitieuse et j'ai des "rêves inatteignables" mais j'ai aussi des traits de caractère pourris (désinvolture et autre truc du genre) que j'essaye de faire cohabiter ce qui n'est pas évident.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

À part ça je n'ai pas une passion de dingue pour le droit... Mais j'aime bien certains cours (en gros les principaux, par contre les petites matières me gavent), surtout le droit constitutionnel et ce qu'on a fait en TD de droit international. Après ce n'est pas pour ça que je bossais des heures et des heures dessus, ni que je m'organisais mieux pour rendre tous les commentaires/dissertations à l'heure...

Bref, les bonnes résolutions commenceront en L2 ! Je pense qu'en plus, comme le dit Camille je crois, il y a moyen de travailler régulièrement son droit tout en gardant une vie à côté, et ça c'est une question de bonne organisation ! (je suis assez persuadée que ne faire que du droit à longueur de temps ça "assèche" un peu l'esprit et qu'il faut garder un gros lien avec d'autres choses, sport, cinéma, littérature, flâneries en tout genre, sorties... Or s'il faut aller à tous les cours, bosser 4h par jour et les week-end, au final il ne reste plus grand chose non ? Bon mais je verrai l'année prochaine...)

Par **Camille**, le **24/06/2011** à **09:07**

Bonjour,
[quote="Irony":24chu830]
Je pense qu'en plus, comme le dit Camille je crois, il y a moyen de travailler régulièrement son droit tout en gardant une vie à côté, et ça c'est une question de bonne organisation ! (je suis assez persuadée que ne faire que du droit à longueur de temps ça "assèche" un peu l'esprit et qu'il faut garder un gros lien avec d'autres choses, sport, cinéma, littérature, flâneries en tout genre, sorties... [/quote:24chu830]
:D

Je n'ai pas du tout dit ça ! Image not found or type unknown
:wink:

Du moins pas comme ça… Image not found or type unknown

J'ai dit, au contraire, que non seulement "il y a moyen" mais que c'était [u:24chu830]absolument nécessaire, indispensable[/u:24chu830] et que les activités de loisirs, de "repos" devaient être quasiment "planifiées" tout autant que les temps consacrés aux études. Les activités de loisirs [u:24chu830]font partie intégrante[/u:24chu830] de l'organisation du travail. Ce n'est pas une "récompense que l'on s'accorde" ou qu'on "chipe aux heures qu'on aurait dû consacrer aux études" mais bien au contraire un temps de repos absolument nécessaire. En revanche, il ne doit pas prendre le pas sur le reste et constituer l'activité principale. Nuance.
[color=#BFBFFF:24chu830]Il n'y a que les fonctionnaires qui se reposent plus qu'ils ne
[-x

travaillent…[/color:24chu830] Image not found or type unknown

[quote="Irony":24chu830]
Or s'il faut aller à tous les cours, bosser 4h par jour et les week-end, au final il ne reste plus grand chose non ? [/quote:24chu830]
Et pourquoi n'avez-vous pas écrit "Si on passe 4h par jour et les week-ends à ses loisirs, il ne reste plus grand-chose non ?"

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:?:

Image not found or type unknown

"4h par jour et les week-ends" est une formule de style qui veut dire que si on passe le plus clair de son temps à se consacrer à ses loisirs, il y a très peu de chances que ça marche à terme. Mais l'organisation peut être plus flexible, à condition de bosser le plus régulièrement possible, idéalement tous les jours.
[quote="Irony":24chu830]
je n'ai [u:24chu830]pas une passion de dingue[/u:24chu830] pour le droit...
[u:24chu830]Mais j'aime bien[/u:24chu830] certains cours ...
surtout le [u:24chu830]droit constitutionnel[/u:24chu830] et ce qu'on a fait en TD de [u:24chu830]droit international[/u:24chu830][/quote:24chu830]
:D

Donc, c'est plutôt bon signe... Image not found or type unknown [/color]

Par **cristal**, le **25/06/2011** à **12:19**

je me suis mise à repenser à cette conversation, et je me demandais si vu le nombre d'heure que vous évoquer pour bosser et réussir sa L2 , ben est ce que c'est vraiment conciliable avec un emploie à temps partiels? ou si on travaille à coter on ne pourra pas réussir l'année.

Par ailleurs, je ne sais plus qui le disait mais j'ai lu une des réponse, que si on était proche de la moyenne on ne pouvait pas avoir un master 2 donc valider ses partiels avec 10 et valider les semestres avec 10 de moyenne signifie qu'on ne pourra pas avoir accès à un master 2 ou du moins à un bon master 2 c 'est ça?

Par **Camille**, le **25/06/2011** à **13:47**

Bonjour,
[quote="cristal":2pzmllpp]je me suis mise à repenser à cette conversation, et je me demandais si vu le nombre d'heure que vous évoquer pour bosser et réussir sa L2 , ben est ce que c'est vraiment conciliable avec un emploie à temps partiels? ou si on travaille à coter on ne pourra pas réussir l'année.
[/quote:2pzmllpp]
"4h par jour", c'est une formule de style, un ordre de grandeur et ça peut dépendre des "capacités d'absorption" de chacun. Ça veut surtout dire que si vous ne bossez pas régulièrement et sérieusement vos matières tous les jours, et si en plus vous ne bossez pas les week-ends, il y a quand même peu de chances que ça marche à terme.
Savez-vous qu'il existe des gens qui travaillent à temps complet et qui, après, se tapent des cours du soir ?
Ce n'est pas la méthode la plus facile, mais ça existe.
Et il y a un tas d'étudiants qui travaillent pour payer leurs études et qui y arrivent. Il n'empêche que, en gros, la somme de connaissances à acquérir est la même pour eux que pour les autres, s'ils veulent réussir.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Et puis, comme on le disait, c'est aussi une question d'organisation. Les "4h" peuvent être "saupoudrées" dans la journée et/ou réparties différemment dans la semaine, surtout si on y inclut le samedi et le dimanche.

P.S. : et je ne prétends pas du tout, contrairement à la Légende Populaire, que la période des études serait la plus rose de sa vie...
[-x

Image not found or type unknown

Par **Irony**, le **25/06/2011** à **13:59**

[quote="cristal":uhwt7b82]je me suis mise à repenser à cette conversation, et je me demandais si vu le nombre d'heure que vous évoquer pour bosser et réussir sa L2 , ben est ce que c'est vraiment conciliable avec un emploie à temps partiels? ou si on travaille à coter on ne pourra pas réussir l'année.

Par ailleurs, je ne sais plus qui le disait mais j'ai lu une des réponse, que si on était proche de la moyenne on ne pouvait pas avoir un master 2 donc valider ses partiels avec 10 et valider les semestres avec 10 de moyenne signifie qu'on ne pourra pas avoir accès à un master 2 ou du moins à un bon master 2 c 'est ça?[/quote:uhwt7b82]

Apparemment ce serait vrai pour les M2. Ce serait bien qu'on ait des témoignages d'ailleurs... Mais c'est clair qu'apparemment pour les bons M2 porteurs (faut voir le blog de M. Morvan), un étudiant qui a redoublé, qui a ses années aux rattrapages ou qui est toujours ric-rac à 10 a peu de chances d'obtenir un M2 (enfin, un M2 qui mène quelque part). Même s'il y a toujours des contre-exemples !

Par **Camille**, le **25/06/2011** à **15:50**

Bonjour,
Bien d'accord.
Redoubler n'est évidemment pas bon signe, mais un redoublement peut ne pas être un problème si (mais seulement si), dès l'année suivante, on se met à "cartonner" et que ça dure, montrant ainsi que l'année de redoublement a été (très) profitable.
Donc, effectivement pas pour celle ou celui qui continue à "ramper" et...
[quote="Irony":1m97a8dr]
qui est toujours ric-rac à 10[/quote:1m97a8dr]
Si, par contre, on truste des (très) bonnes notes, on a encore une bonne carte à jouer.
(et qu'il ne serait pas forcément, dans ce cas, malhabile de laisser transparaitre dans la demande d'admission, plutôt que de tenter de le camoufler : "[i:1m97a8dr]Bon, d'accord, c'est vrai qu'au début j'ai un peu m***é pour des motifs "d'hiver et avariés", [u:1m97a8dr]MAIS MAINTENANT[/u:1m97a8dr] je..., la preuve ![/i:1m97a8dr]")

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Irony**, le **25/06/2011** à **18:23**

Mais d'ailleurs, la L1 a-t-elle une importance dans le cursus de droit (pour les admissions en M2) ? Il est plus important d'être bon en L3 - M1, non ?

Par **Murphys**, le **25/06/2011** à **19:13**

Pour le M2, les profs ne regardent que les notes de M1, la pertinence du choix des matières dans le cursus et ensuite si des dossiers sont trop proches, on regarde vite fait les notes de L3 et la "performance" lors de l'entretien si entretien il y'a.

Par **bulle**, le **26/06/2011** à **12:05**

Bonjour,

[quote="Murphys":3e7ewl0h]Pour le M2, les profs ne regardent que les notes de M1, la pertinence du choix des matières dans le cursus et ensuite si des dossiers sont trop proches, on regarde vite fait les notes de L3 et la "performance" lors de l'entretien si entretien il y'a.[/quote:3e7ewl0h]

J'ai envie de dire que [b:3e7ewl0h]les profs regardent surtout les notes de M1 et de L3 mais il est [u:3e7ewl0h]totalement faux[/u:3e7ewl0h] de dire qu'ils ne jettent pas un oeil aux notes de L1 et L2[/b:3e7ewl0h].

Pourquoi alors, dans tous les dossiers de candidature, on nous demande de fournir les relevés de notes de toutes les années universitaires?

Je ne pense pas que les responsables de M2 négligent autant les années de L1 et L2 sachant que ce sont les années où il y a le plus de redoublements. Pour ma part, je pense que de bonnes notes qui se poursuivent en L3 et en M1 signifient que l'étudiant est une personne qui travaille régulièrement et sérieusement.

Je rajouterais enfin que pour le M2 auquel j'ai été retenue, le responsable a pris en compte les moyennes de la L1 au M1 car il me l'a clairement dit donc mes dires sont fondés uniquement sur ce que j'ai pu observer.

Bulle

Par **Irony**, le **26/06/2011** à **12:55**

Vous êtes dans quel M2 Bulle si ce n'est pas trop indiscret ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **bulle**, le **26/06/2011** à **14:15**

[quote="Irony":1nb631x8]Vous êtes dans quel M2 Bulle si ce n'est pas trop indiscret ?[/quote:1nb631x8]

J'ai été prise dans un DJCE.

Par **Irony**, le **26/06/2011** à **19:51**

Je me suis un peu plus renseignée et ça dépend clairement des directeurs de M2. J'ai tout de même l'impression qu'en règle générale ce sont surtout les notes de M1 qui comptent et parfois on remonte jusqu'en L3 pour départager des dossiers.

Heureusement d'ailleurs : il y a des gens qui redoublent en L1 - L2 ou qui n'ont pas des résultats fantastiques dès le départ, ce ne sont pas pour autant de mauvais étudiants. Ça me paraîtrait idiot, s'ils se rattrapent et deviennent brillants par la suite de leur interdire l'accès aux meilleurs M2 pour des erreurs faites plusieurs années avant.

Par **alex83**, le **26/06/2011** à **22:43**

Bonsoir,

Je pense que le débat est stérile. Puisqu'il n'y a a priori pas de règles générales pour ce genre de choses. Et qu'un redoublant en L1 peut très bien être pris alors qu'un autre qui aurait eu disons 13 en L1 pourrait potentiellement ne pas être pris s'ils ont des notes similaires en M1. A ce nveau là, c'est l'ensemble du dossier qui forme une décision. Tel dossier attirera l'œil des recruteurs parce qu'il aura telle spécificité.

Et puis de toute manière, les notes ne font pas tout... Même s'il est évident qu'elles sont un des indicateurs les plus importants...

Par **Camille**, le **27/06/2011** à **10:03**

Bonjour,
[quote="Irony":1w16kaxv]
Heureusement d'ailleurs : il y a des gens qui redoublent en L1 - L2 ou qui n'ont pas des résultats fantastiques dès le départ, ce ne sont pas pour autant de mauvais étudiants. Ça me paraîtrait idiot, s'ils se rattrapent et deviennent brillants par la suite de leur interdire l'accès aux meilleurs M2 pour des erreurs faites plusieurs années avant.[/quote:1w16kaxv]

Ben oui, bien sûr !
Maintenant, supposons un instant que vous ayez en charge la sélection des dossiers. Vous

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

en avez…
- 10 qui ont des notes plus que correctes, voire excellentes, depuis la L1
- 6 dont les notes n'étaient pas terribles les deux premières années mais se sont améliorées ensuite
- 4 dont les notes étaient désastreuses au début, avec redoublement, mais ça s'est amélioré ensuite
Et vous n'avez que 10 places à pourvoir. Vous faites comment pour choisir, vous ?

Maintenant, si vous avez 20 places à pourvoir, la question peut trouver une réponse plus simple…

Par **Irony**, le **27/06/2011** à **11:18**

Euh... Je ne dis pas que la sélection pour les directeurs de M2 est aisée... Ça me semblerait plus logique de ne prendre que peu en compte les notes des premières années (la L1 surtout). Certains directeurs de M2 pensent ainsi, d'autres non, voilà tout.

(si j'étais directrice de M2 hahaha) à dossiers égaux sur la L3 - M1 je les départagerais sur d'autres critères que la L1 (langues, stages, engagement associatif etc.)

Par **Murphys**, le **27/06/2011** à **12:51**

Faut pas oublier non plus que dans certains cas, les relations personnelles d'un étudiant peuvent être un atout de poids quand le dossier ne sort pas du lot voir est moins brillant que celui d'un autre. Avoir un papa/maman prof dans le master en question, avoir un tonton associé au directeur du master, etc...

Bon ça reste marginal, c'est sur mais ça arrive.

Par **Camille**, le **27/06/2011** à **14:47**

Bonjour,
[quote="Irony":11zvpku3]
(si j'étais directrice de M2 hahaha) [b:11zvpku3][u:11zvpku3]à dossiers égaux[/u:11zvpku3][/b:11zvpku3] sur la L3 - M1 je les départagerais sur d'autres critères que la L1 (langues, stages, engagement associatif etc.)[/quote:11zvpku3]
Oui, mais vous remarquerez que j'ai soigneusement évité, dans le problème que je vous ai posé, ce genre de situation...
:D

Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Irony**, le **27/06/2011** à **15:39**

"Oui, mais" ...

Par **cristal**, le **13/07/2011** à **20:22**

Coucou,

Je suis contente je viens d'apprendre que je suis dès septembre prochain une L2 mais en sachant que [b:1ytswey9]"la L2 c'est cho"[/b:1ytswey9] j'aimerai avoir des conseils de votre part concernant la préparation que je devrais faire pendant les vacances et les lectures que vous me conseiller pour débuter correctement une deuxième année de droit. Je m'explique, je pensais obtenir plus mais je suis passée avec 10 de moyenne et je souhaiterai obtenir plus voir carrément viser une mention pour l'année prochaine c'est pour cela que je veux bosser me cours pendant les vacances.

Par **pommederainette**, le **14/07/2011** à **14:07**

Coucou cristal!
Bravo pour ta L1! Je sors tout juste de la L2, et ce que je te conseil pour les vacances, c'est d'en profiter un maximum!!!
Après si vraiment tu souhaite "t'avancer", je te conseil de voir (ou revoir) la méthodologie des dissertations, commentaires d'arrêts et cas pratiques. Mais attention, j'avais acheté un bouquin pour cela, et ce qu'on nous demande en TD (du moins dans ma fac) est assez différent!
Après rien ne t'empêche non plus de regarder un peu le droit des contrats, pénal et administratif, mais là encore, même si cela se rejoint, chaque prof fait son cours différemment. :p

Profites donc bien de tes vacances, car crois moi, la L2, tu la sens passer! Image not found or type unknown

Mais ne t'inquiètes pas, si tu travailles régulièrement, la L2 n'est pas insurmontable!

Par **stou**, le **24/08/2011** à **19:02**

Moi j'étudie en Belgique, c'est pas la même chose qu'en France mais la deuxième va aussi être l'année la plus difficile selon les dires, j'ai regardé quelques cours qu'on aura l'année prochaine et oui c'est carrément autre chose qu'en première année! In aura Obligations, Droits Réels, Contrats Spéciaux (ça c'est les trois cours qu'on a transferé en deuxième et qui ont une sinistre réputation), et aussi Droit Constitutionnel (ça c'est un cours qui a toujours été donné en deuxième et il a aussi l'air difficile), Droit naturel + 2 langues!

Le points "positif" c'est qu'on n'aura plus de "petits cours", d'options, il n y'a plus que les

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

juridiques et ils ont rajouté les langues. Et le point négatif c'est que c'est très dur et que je flippe! Mais bon en même temps j'ai peur et en même j'ai hâte, on verra bien...

Par **cristal**, le **13/09/2011** à **11:03**

Bon je commence, premier post pour l'année 2011/2012,
Les cours viennent à peine de commencer et je sens déjà une montée en puissance. Les cours sont plus rapide,plus pointu, plus précis et les profs même dans l'amphi semble vraiment exigent.

J'ai lu les anciens td et ceux qu'on va devoir préparer, je sens que je vais avoir beaucoup de travail...une vie privée
euh ça je commence à en douter.

Je sens les débuts de la phrase la L2 c'est cho..mais attendons de voir les jours avancées pour confirmer ou pas.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés